

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MINISTÈRE D'ÉTAT

BULLETIN DE DOCUMENTATION



14^e Année

MAI-JUIN 1958

Nos 5-6

SOMMAIRE

1. Mémorial (Mois de mai)	2
2. Mémorial (Mois de juin)	2
3. Chambre des Députés (Mois de mai).	3
4. Chambre des Députés (Mois de juin).	3
5. La Journée Nationale Luxembourgeoise à l'Exposition Universelle de Bruxelles en présence de LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg	4
6. L'Inauguration de la Dixième Foire Internationale de Luxembourg	7
7. Les Journées Internationales de Sidérurgie 1958	14
8. La Réunion du Conseil de l'OTAN à Copenhague.	18
9. Le Memorial Day à Luxembourg	21
10. La Conférence Internationale du Travail à Genève	22
11. Le XIII ^e Centenaire de la Naissance de Saint Willibrord. - 658-1958	24
12. Statistiques diverses de l'Administration des Eaux et Forêts. - Exercices 1956 et 1957. - 1889-1957	31
13. Nouvelles de Benelux	88
14. Nouvelles diverses	90
15. Nouvelles de la Cour (Mois de mai).	98
16. Nouvelles de la Cour (Mois de juin).	99
17. Le Mois en Luxembourg (Mois de mai)	99
18. Le Mois en Luxembourg (Mois de juin)	102

SERVICE INFORMATION ET PRESSE

47, RUE NOTRE-DAME

LUXEMBOURG

Mémorial (mois de mai)

Ministère des Finances.

Un arrêté ministériel du 14 mai 1958 règle les conditions d'émission d'un emprunt de 25.000.000 de francs, autorisé par les lois des 27 décembre 1955 et 29 juillet 1957.

Le « Mémorial » du 20 mai 1958 publie le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1958, arrêté par la loi du 12 mai 1958.

*

Ministère de l'Intérieur.

Un arrêté grand-ducal du 5 mai 1958 règle l'exercice de la pêche dans l'Our faisant limite entre Rheinland-Pfalz et le Grand-Duché de Luxembourg.

Un arrêté grand-ducal du 23 mai 1958 règle l'exercice de la pêche dans la Moselle et la Sûre

formant frontière entre le Grand-Duché de Luxembourg et l'Allemagne.

*

Ministère de la Santé Publique.

Le « Mémorial » du 21 mai 1958 publie la liste générale des personnes autorisées à exercer dans le Grand-Duché une branche de l'art de guérir ou une profession qui s'y rattache.

*

Ministère des Travaux Publics.

La loi du 5 mai 1958 porte reclassement partiel de la voirie et reprise par l'Etat d'une série de chemins vicinaux.

Mémorial (mois de juin)

Ministère des Finances.

Un arrêté grand-ducal du 6 juin 1958 détermine les modalités applicables aux bonifications ou remboursements d'impôt sur le revenu 1958, prévus par l'article 3 de la loi du 12 mai 1958 concernant le Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1958.

Le « Mémorial » du 30 juin 1958 publie le relevé au 30 juin 1958 des valeurs luxembourgeoises au porteur frappées d'opposition.

*

Ministère des Affaires Etrangères

La loi du 17 mai 1958 approuve le Protocole signé à Paris, le 10 décembre 1956, relatif à l'adhésion de la République Fédérale d'Allemagne et de l'Italie à la Convention concernant les travailleurs frontaliers et à la Convention concernant les stagiaires, conclues entre les Gouvernements de la Belgique, de la France, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord et signées à Bruxelles, le 17 avril 1950.

Une loi du même jour approuve l'Acte constitutif de la Commission Européenne de la lutte contre la fièvre aphteuse, fait à Rome, le 11 décembre 1953, et de la Convention sanitaire internationale pour la prévention de la fièvre aphteuse, signée à Paris, le 1^{er} décembre 1956.

*

Ministère de la Justice.

Un arrêté grand-ducal du 21 mai 1958 porte nouvelle fixation des indemnités à allouer en

toute matière aux témoins, experts et interprètes.

Un arrêté grand-ducal du 23 mai 1958 modifie l'arrêté grand-ducal du 31 mai 1934 ayant pour objet d'introduire la carte d'identité pour étrangers.

*

Ministère d'Etat.

Un arrêté grand-ducal du 30 mai 1958 réglemente le recrutement et le stage du personnel des cadres supérieurs de l'administration.

*

Ministère de la Santé Publique.

La loi du 23 mai 1958 réglemente la vente, le débit et la publicité des spécialités pharmaceutiques dans le Grand-Duché de Luxembourg et crée un poste de pharmacien-inspecteur.

*

Ministère des Transports.

Un arrêté grand-ducal du 13 juin 1958 complète l'arrêté grand-ducal du 31 décembre 1955 portant modification du Statut du personnel de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois.

*

Ministère du Travail et de la Sécurité sociale.

Un arrêté grand-ducal du 24 mai 1958 a pour objet de réglementer le statut du personnel des caisses régionales de maladie régies par le Code des assurances sociales.

Chambre des Députés (mois de mai)

6 mai: 32^e séance publique. — Question posée au Gouvernement. — Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1958 (N^o 665). Seconde lecture. Rapport de la Commission spéciale. Discussion générale. Lecture et vote des articles amendés. Vote sur l'ensemble par appel nominal avec dispense du second vote constitutionnel.

Réunion de la Commission spéciale du Budget.

7 mai: 33^e séance publique. — Examen des motions déposées au cours des débats budgétaires de 1958.

13 mai: Réunion de la Commission des Affaires Sociales.

20 mai: Réunion de la Commission des Affaires Sociales.

Chambre des Députés (mois de juin)

2 juin: Réunion de la Commission des Affaires Etrangères et Militaires.

3 juin: 34^e séance publique. — Déclaration du Gouvernement concernant la réforme du Conseil d'Etat. — Dépôt de deux projets de loi. — Analyse des pièces. — Règlement des travaux parlementaires. — Question posée au Gouvernement. — Projet de loi concernant les allocations familiales des salariés et projet de loi ayant pour objet la création d'un régime général des allocations familiales (N^{os} 564 et 563). Rapport de la Commission spéciale. Discussion générale.

Réunion de la Commission des Affaires Etrangères et Militaires.

Réunion de trois Sections.

4 juin: 35^e séance publique. — Analyse des pièces. — Projet de loi ayant pour objet la création d'un régime général des allocations familiales (N^o 563). — Projet de loi concernant les allocations familiales des salariés (N^o 564). Continuation de la discussion générale.

5 juin: 36^e séance publique. — Question posée au Gouvernement. — Projet de loi concernant les allocations familiales des salariés (N^o 564). — Projet de loi ayant pour objet la création d'un régime général des allocations familiales (N^o 563). Continuation et fin de la discussion générale. Lecture et vote des articles. Renvoi des projets amendés au Conseil d'Etat.

Réunion de la Commission des Affaires Etrangères et Militaires.

Réunion de la Commission Agricole.

Réunion de la Commission des Affaires Sociales.

11 juin: Réunion de la Commission des Affaires Etrangères et Militaires.

12 juin: Réunion de la Commission du Travail.

18 juin: 37^e séance publique. — Prestation de serment de M. Nicolas Kollwelter. — Questions posées au Gouvernement. — Analyse des pièces. — Vote sur la motion concernant la législation sur les allocations familiales. — Projet de loi portant approbation de deux Accords intérimaires européens concernant la sécurité sociale et des Protocoles additionnels à ces Accords ainsi que de la Convention européenne d'assistance sociale et médicale et du Protocole additionnel à cette Convention, signés à Paris, le 11 décembre 1953 (N^o 696). Rapport de la Section centrale. Lecture et vote de l'article unique. Vote sur l'ensemble par appel nominal avec dispense du second vote constitutionnel. — Eloge funèbre de feu Nicolas Rollinger. — Projet de loi portant création d'un service d'inspection générale vétérinaire (N^o 691). Rapport de la Section centrale. Discussion générale. Lecture et vote des articles. Vote sur l'ensemble par appel nominal avec dispense du second vote constitutionnel. — Projet de loi portant modification de la loi du 10 août 1912 concernant l'organisation de l'enseignement primaire et création d'un Institut pédagogique (N^o 479). Rapport de la Section centrale. Discussion générale.

Réunion d'une Section centrale.

19 juin: 38^e séance publique. — Analyse des pièces. — Projet de loi autorisant l'aliénation par voie d'échange de deux parcelles de terrain domanial situées à Luxembourg (N^o 697). Rapport de la Section centrale. Lecture et vote de l'article unique. Vote sur l'ensemble par appel nominal avec dispense du second vote constitutionnel. — Projet de loi portant modification de la loi du 10 août 1912 concernant l'organisation de l'enseigne-

ment primaire et création d'un Institut pédagogique (N° 479). Continuation de la discussion générale. Lecture et vote des articles. Vote sur l'ensemble par appel nominal avec dispense du second vote constitutionnel. — Projet de loi portant approbation de la convention sur la loi applicable aux obligations alimentaires envers les enfants, signée à La Haye, le 24 octobre 1956 (N° 695). Rapport de la Section centrale. Discussion générale.

Lecture et vote de l'article unique. Vote sur l'ensemble par appel nominal avec dispense du second vote constitutionnel. — Réunion de la Commission des Affaires Etrangères et Militaires.

27 juin: Réunion de la Commission des Affaires Etrangères et Militaires.

30 juin: Réunion du Bureau de la Chambre des Députés.

La Journée Nationale Luxembourgeoise à l'Exposition Universelle de Bruxelles en présence de LL.AA.RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg

Le 19 mai 1958 a eu lieu, à l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles, la Journée Nationale Luxembourgeoise en présence de LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg.

A 10 heures, LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg quittèrent le Château de Laeken, où Ils étaient les Hôtes de la Famille royale de Belgique, pour Se rendre à l'Ambassade du Luxembourg. Ils y furent accueillis par M. Lambert Schaus, Ambassadeur du Luxembourg à Bruxelles, M. Victor Larock, Ministre des Affaires Etrangères de Belgique, M. Motz, Ministre belge des Affaires Economiques, M. Roger Taymans, Ambassadeur de Belgique à Luxembourg, et le Vicomte du Parc, Chef du Protocole.

Le cortège officiel, précédé d'une escorte de motocyclistes de la Gendarmerie belge et de la Police militaire luxembourgeoise, gagna l'Exposition Universelle par la Porte Royale, où Leurs Altesses Royales furent accueillies par le Baron Moens de Fernig, Commissaire Général de l'Exposition. A 11 heures, les voitures arrivèrent devant le Pavillon du Grand-Duché. Leurs Altesses Royales étaient accompagnées de M. Alfred Lœsch, Grand Maréchal de la Cour, M. Lambert Schaus, Ambassadeur du Luxembourg à Bruxelles, des Ministres belges MM. Larock et Motz, de M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères du Luxembourg, de Mme Auguste Collart, Dame d'honneur, du Capitaine Norbert Prussen, Aide de Camp, de la Comtesse Ludovic Meeus d'Argenteuil et du Colonel d'aviation Albert Henry.

A leur descente de voiture, Leurs Altesses Royales furent accueillies par M. Guill. Konsbruck, Commissaire Général du Gouvernement luxembourgeois, et M. Martin Theves, Commissaire Général adjoint, tandis que retentit l'hymne de la Maison grand-ducale. S. A. R. Madame la Grande-Duchesse reçut un bouquet de roses

rouges des mains d'une petite fille. Lorsque Leurs Altesses Royales entrèrent au Pavillon, Elles furent chaleureusement acclamées par la foule qui s'était massée devant l'entrée.

La cérémonie se déroula dans le Salon du Tourisme. LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg y saluèrent le Doyen du Corps Diplomatique, les Présidents des Chambres belge et luxembourgeoise et les Membres des Gouvernements belge et luxembourgeois. Parmi les personnalités luxembourgeoises et étrangères invitées on notait les Membres du Corps Diplomatique, les Membres de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, les hauts dignitaires de la Cour de Belgique, les Membres du Commissariat Général de Belgique et les Commissaires Généraux des participations étrangères, les hauts fonctionnaires belges civils et militaires ainsi que les Recteurs des Universités, le Bourgmestre et les Echevins de la Ville de Bruxelles, les personnalités marquantes de l'économie belge, les Vice-Présidents et les Membres du Bureau de la Chambre des Députés luxembourgeoise, les Membres de l'Ambassade du Luxembourg à Bruxelles et les Consuls luxembourgeois en Belgique ainsi que les deux Chambellans, les Comtes Raymond et Victor de Marchant et d'Ansembourg, les Membres du Commissariat Général luxembourgeois, les Membres du Comité d'Accueil de Bruxelles ainsi que les Comités des associations luxembourgeoises et belgo-luxembourgeoises en Belgique.

Après les salutations, M. Guill. Konsbruck, Commissaire Général, s'adressa en ces termes à Leurs Altesses Royales et aux nombreux hôtes de marque:

« Altesses Royales,
Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

Le 17 avril dernier, la Belgique a vécu une grande journée, lorsque Sa Majesté le Roi a procédé à l'ouverture solennelle de l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles 1958.

Aujourd'hui, nous, Luxembourgeois, vivons des heures pareilles.

Notre satisfaction et notre fierté d'être ainsi à l'honneur dans cette vaste enceinte, où se coudoient toutes les nations et toutes les races, sont d'autant plus grandes que Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg, nos vénérés Souverains, ont daigné accepter de présider à cette Journée, donnant ainsi à tous une nouvelle preuve de l'intérêt qu'Elles ne cessent de porter au renom luxembourgeois à l'étranger et au bien-être de Leurs sujets. Au nom du Commissariat général de la section luxembourgeoise, je saisis l'occasion pour Leur renouveler l'assurance de notre profonde gratitude et de notre indéfectible attachement.

Je me dois également d'exprimer notre gratitude envers le Gouvernement et le Peuple du pays qui, depuis 37 ans, est notre partenaire économique et, depuis toujours, notre ami. La Belgique, dont nous sommes ici les hôtes, n'a pas reculé devant la lourde responsabilité d'organiser cette Exposition, sous l'impulsion ardente et dévouée de son Commissaire général, le Baron Moens de Fernig. Nous avons la ferme conviction qu'elle trouvera dans cette audacieuse entreprise l'occasion de mettre, une fois de plus, en valeur ses dons incomparables de hardiesse, d'intelligence, de courage et de bon goût.

Je salue très chaleureusement les Chefs des Missions diplomatiques accréditées auprès de notre Souveraine, dont la présence constitue une marque de leur haute estime à notre égard et donne d'autant plus d'éclat à notre Journée Nationale.

Il m'est très agréable de présenter mes vœux de cordiale bienvenue aux hauts dignitaires de la Cour de Belgique.

Mes paroles de bienvenue et de remerciements s'adressent de même à mes collègues, Messieurs les Commissaires généraux des divers pays et organisations internationales, ainsi qu'aux représentants de la presse et à toutes les éminentes personnalités ici présentes, et je forme des vœux cordiaux pour que l'hospitalité légendaire du peuple luxembourgeois leur aille droit au cœur.

Qu'il me soit permis aussi de me faire l'interprète de tous les Luxembourgeois et amis du Luxembourg, pour exprimer nos plus chaleureuses félicitations et nos vifs remerciements à tous ceux qui, par la somme de leur dévouement, leur compétence et leur science, ont su faire de notre Pavillon ce qu'il est: une fenêtre grande ouverte sur le monde.

Ce n'est pas par hasard que notre pays a accepté, dès septembre 1954, l'invitation du Gouvernement belge de participer à l'Exposition Universelle et Internationale qu'il se proposait d'organiser, en 1958, à Bruxelles. Premier pays

à être sollicité, premier pays à avoir accepté, le Luxembourg a été aussi parmi les premiers à avoir achevé les travaux pour l'ouverture officielle. Nous pouvons donc affirmer, sans présomption, que notre participation était placée, dès le début, sous le signe du plus parfait enthousiasme. Il eût d'ailleurs été surprenant que notre attitude fût marquée de la moindre hésitation, tant il est vrai que les rapports de bon voisinage et d'amitié séculaire avec la Belgique, rapports resserrés encore en 1953 par des liens matrimoniaux entre nos Maisons Régnales, avaient emporté notre adhésion avant même qu'elle ne nous fût officiellement demandée.

Il ne pouvait, malheureusement, y avoir de commune mesure entre la ferveur de notre collaboration et l'envergure de notre participation qui, si l'on s'en tient strictement aux dimensions des surfaces bâties, n'atteint évidemment pas celle des Grands de ce monde. Je suppose que personne ne pourra nous en tenir rigueur, pas plus qu'on ne saurait faire grief à un pays minuscule de 300.000 habitants et de 2.500 kilomètres carrés, de ne pas disposer de moyens suffisants pour se lancer, comme d'autres, à la conquête des espaces intersidéraux. Nous n'avons d'ailleurs nullement cette prétention ni même celle de vouloir éblouir le monde par d'autres prouesses techniques et scientifiques, du genre de celles qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour. Nous savons parfaitement que nous devons laisser à d'autres les lauriers de ces victoires spectaculaires qui font date dans l'histoire du 20^e siècle. Nous en faisons, quant à nous, allègrement notre deuil.

Mais notre effacement obligatoire autant que volontaire devant les vedettes de cette Exposition ne signifie nullement que nous soyons venus les mains vides à ce rendez-vous des nations. Car bien que nés petits et restés tels, nous en avons devancé d'autres, plus grands et plus puissants, dans certains domaines, notamment dans la prise de conscience européenne, et nous pouvons, sans rougir, étaler aux yeux du monde un éventail particulièrement riche en titres de fierté, réalisations et progrès, atouts que le monde, même moderne, a raison de nous envier.

Nous sommes un pays heureux et prospère qui se rallie, comme la Belgique, avec affection autour de sa Maison Souveraine, à la fois pôle d'attraction, symbole d'unité et garant d'indépendance.

Nous avons aussi le rare privilège d'être dirigés par un Gouvernement stable, qui ne doit sa stabilité ni à la poigne de fer, ni à l'indolence de la population, mais uniquement au talent éclairé et éprouvé des hommes d'Etat qui le composent, et parmi lesquels nous sommes fiers de compter les protagonistes les plus zélés et les plus écoutés de l'intégration européenne.

Pays au visage varié, le Grand-Duché de Luxembourg peut faire étalage des attraits multiples et séduisants dont la Nature l'a comblé.

Peuple béni, le Luxembourg l'est encore sous bien d'autres rapports. Son niveau de vie est partout cité en exemple. Ce standing, nous le devons avant tout à notre puissante industrie sidérurgique et à la force de travail, de nos ouvriers. Nous produisons, et de loin, le plus d'acier au monde par tête d'habitant.

Mais ce record, il faut le dire, traduit une structure monolithique qui rend notre économie très vulnérable. Parmi les pays d'Europe, le Luxembourg est le premier à subir les vicissitudes de la conjoncture internationale. Destinant à l'exportation les 90 % de sa production industrielle, il lui importe d'élargir son marché, en accédant à des unions douanières et économiques et en contractant des accords internationaux publics et privés. Aussi, depuis 1842, le Luxembourg vit-il en permanence en union douanière ou économique avec l'un au moins de ses voisins, ce qui fait que notre pays possède l'expérience la plus longue et la plus variée d'intégrations en des unités économiques plus vastes.

Aussi avons-nous la satisfaction de pouvoir affirmer, dans cette enceinte consacrée à la coopération fraternelle des nations, que ces expériences acquises pendant plus d'un siècle se sont révélées heureuses et concluantes. En effet, les appréhensions formulées lors de la conclusion d'une union douanière ou économique ont pu être démenties chaque fois par l'évolution des faits.

Chaque fois, l'union est apparue comme étant salubre pour tous les partenaires. Il est évident qu'il s'est toujours imposé un effort d'adaptation, comprenant la rationalisation des méthodes de production et une spécialisation du programme de fabrication, en fonction des besoins de l'entité économique nouvelle. La petite économie luxembourgeoise en a tiré profit, sans qu'aucun secteur n'ait dû être sacrifié.

Forts des enseignements du passé, nous affrontons avec confiance l'expérience nouvelle du Marché Commun, certains qu'il demandera de nombreux efforts, mais persuadés aussi que ces efforts seront couronnés de succès, puisque toute extension des bases d'approvisionnement et des possibilités d'écoulement se traduit dans une intensification des échanges internationaux, et partant par un relèvement du niveau de vie des nations; c'est dans le même ordre d'idées que notre pays s'appête à étudier l'important problème de l'extension de ce Marché Commun par une zone de libre échange.

Vous ne m'en voudrez pas, j'en suis persuadé, de m'être attardé à ces quelques considérations sur l'économie européenne de demain et à certains aspects de notre sidérurgie, industrie nationale par excellence. Cette dernière, en effet, est le seul baromètre valable de toutes nos activités économiques; elle a une très forte incidence sur l'ensemble de notre vie nationale, tant et si bien que chacun de nous se ressent

plus ou moins vivement de ses succès ou de ses revers.

Par ailleurs, et grâce à ses vertus de travail, le peuple luxembourgeois a réussi à se faire une place au soleil, en avançant dans le cortège des nations jusqu'à la pointe du progrès humain. Des lois sociales généreuses règlent les conditions de travail et veillent à la protection, à la sécurité et au bien-être de la population. Le législateur s'est appliqué à renforcer toujours davantage ce rempart contre les aléas de la fortune, pour que tout citoyen puisse vraiment vivre une vie digne de la condition humaine.

Je suis d'autant plus aise à souligner cet aspect fondamental de notre législation qu'il s'insère parfaitement bien dans le thème de la présente Exposition: "Bilan du monde pour un monde plus humain!"

Tous les peuples ont soif d'un bien-être accru. Partout, nous discernons l'effort gigantesque de l'humanité, soucieuse d'ennoblir son existence.

Puissent donc tous les hommes, du dialogue silencieux de leurs pavillons, retenir que tous, nous sommes les ouvriers de la conscience humaine; que la science, dénuée de la conscience, conduit irrévocablement à la ruine; que les intérêts permanents et durables de l'homme résident dans son aspiration profonde vers l'entente et l'unité; que ce qui compte aux yeux de ceux qui nous succèdent, ce ne sont ni nos dissensions ni nos luttes, mais notre œuvre, inscrite dans la pierre, les livres et les faits.

L'Expo 58 est une grande leçon de coopération internationale. Elle peut entrer dans l'histoire humaine, pour peu qu'elle ne suscite pas seulement un élan éphémère, mais laisse derrière elle la conviction profonde qu'il existe assez de raisons de croire en l'humanité pour continuer à espérer dans l'avenir.

C'est alors que se vérifiera le mot de Paul Valéry: "Une grande œuvre de paix où tout se passa comme si les puissances en présence n'étaient que des puissances de vie et de création." »

A l'issue de ce discours, la Musique Militaire exécuta les hymnes nationaux belge et luxembourgeois.

A midi, S. A. R. le Prince de Liège arriva au Pavillon grand-ducal, où Il fut salué par Leurs Altesses Royales. Ensuite eut lieu la visite du Pavillon sous la conduite de MM. Guill. Kongsbruck et Martin Theves et des architectes.

A l'issue de la visite, un banquet présidé par Leurs Altesses Royales réunissait environ 150 personnalités luxembourgeoises et étrangères au restaurant du Pavillon grand-ducal.

A 15 heures, la Musique de la Garde grand-ducale donna un concert sur l'esplanade de l'Exposition, tandis que LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg quittèrent le Pavillon luxembour-

geois en voiture, escortés de la police motorisée, pour visiter l'Exposition Universelle.

Leurs Altesses Royales visitèrent en particulier le Pavillon Benelux, où Elles furent accueillies par le Baron Van Lynden, Secrétaire Général de l'Union douanière Benelux, le Pavillon du Conseil de l'Europe, où Elles furent saluées par M. Paul Levy, Commissaire Général adjoint, et enfin le Pavillon de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Leurs Altesses Royales y furent accueillies par M. Paul Finet, Président de la Haute Autorité, M. Coppé, Vice-Président, et M. Albert Wehrer, Membre luxembourgeois de la Haute Autorité, Commissaire Général du Pavillon. Après la visite du Pavillon de la C. E. C. A., Leurs Altesses Royales signèrent le livre d'or.

Peu après 17 heures, le Baron Moens de Fernig, Commissaire Général de l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles, reçut Leurs Altesses Royales au Belvédère de l'Exposition. Leurs Altesses Royales quittèrent l'Exposition vers 18 heures pour se rendre à l'Ambassade du Grand-Duché.

A 19 heures, M. Guill. Konsbruck, Commissaire Général, et M. le Professeur Joseph Petit, Directeur du Service Information et Presse du Gouvernement, offrirent un buffet froid en

l'honneur des représentants de la presse belge et luxembourgeoise au Pavillon grand-ducal.

La Journée luxembourgeoise à l'Exposition Universelle prit fin avec un concert symphonique donné par le grand orchestre de Radio-Luxembourg, au grand auditorium de l'Exposition, sous la direction de Maître Henri Pensis. L'orchestre, qui comprenait 200 exécutants, avec le soliste Gyorgy Giffra au piano, interprétait des œuvres de Beethoven, Tchaïkovsky et Kodaly.

Rappelons que la veille, 18 mai 1958, à 18.30 heures, une messe pontificale avait été célébrée à la Chapelle du Pavillon du Saint-Siège (Civitas Dei) par Mgr. Dr Léon Lommel, Evêque de Luxembourg, assisté de Mgr. Mille, Supérieur du Grand Séminaire, Mgr. Dr Jean Hengen, Vicaire Général, et M. le Chanoine A. Turpel, des Rév. Pères Lievens et Lulling et des représentants du haut clergé de Bruxelles, en présence de nombreuses personnalités luxembourgeoises.

A l'issue de la messe pontificale, le Commissaire Général du Saint-Siège, M. Heymans, avait offert une réception en l'honneur de Mgr. l'Evêque Léon Lommel. Dans la soirée, un dîner fut offert par M. Paul Heymans au restaurant de « Civitas Dei », auquel prit également part Mgr. Ephrem Forni, Nonce Apostolique.

L'Inauguration de la Dixième Foire Internationale de Luxembourg

Le 24 mai 1958 eut lieu l'inauguration de la 10^e Foire Internationale de Luxembourg à laquelle participaient 1.477 exposants de 28 pays, chiffre à peine inférieur à celui de l'année précédente où il avait un total de 1.498 exposants, et cela malgré l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles.

LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse, Monseigneur le Prince de Luxembourg, Monseigneur le Grand-Duc héritier et Madame la Grande-Duchesse héritière, accompagnés de Mme Christian Calmes, Dame d'honneur, et du Capitaine Norbert Prussen, Aide de Camp, furent salués à leur arrivée par M. Alphonse Weicker, Président, et M. Jemp Michels, Directeur de la Foire Internationale de Luxembourg, tandis que retentissait l'hymne de la Maison grand-ducale.

Dans la salle avaient pris place de nombreuses personnalités du monde diplomatique, politique, économique, financier et religieux ainsi que les membres du Comité de Patronage, du Conseil d'administration et du Conseil de gérance de la Foire Internationale.

Après que Leurs Altesses Royales eurent pris place, la Musique de la Garde grand-ducale, sous la direction du Capitaine Albert Thorn, exécutait « London every Day » d'Eric Coates.

M. Emile Hamilius, Député-Maire de la Ville de Luxembourg, prononça l'allocution suivante :

« Altesses Royales,
Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

Au moment où s'ouvre la 10^e Foire Internationale de Luxembourg, mes premières paroles s'adresseront respectueusement à LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse, Monseigneur le Prince, au Grand-Duc héritier et à la Grande-Duchesse héritière.

Leur Haute Présence confère à cette cérémonie d'ouverture un caractère solennel et un brillant particulier, elle témoigne de l'intérêt que Leurs Altesses ne cessent de porter à toutes les manifestations de l'activité nationale qui sont de nature à stimuler notre essor économique.

Qu'Elles daignent en accepter nos sentiments de reconnaissance profonde, alliés à ceux de notre indéfectible attachement.

La sollicitude qui leur fut témoignée par notre Auguste Maison Grand-Ducale a toujours constitué pour le Comité de Gérance de la Foire, ainsi que pour tous les organisateurs et tous les participants le plus précieux encouragement, et la faveur qui leur est faite à nouveau

est la plus belle consécration des efforts soutenus depuis des années pour la promotion des intérêts économiques de notre Ville et de notre pays.

Saluons et remercions ensuite MM. les Ministres ici présents, de même que toutes les autorités et personnalités officielles étrangères et luxembourgeoises, qui à aucun moment n'ont cessé de prodiguer leur entier et appréciable appui à la belle œuvre de travail et de paix qu'est la Foire Internationale de Luxembourg.

Le Comité de Gérance et tous les membres de la Société de cette Foire ont également droit à nos félicitations et applaudissements pour avoir, à la Foire de Luxembourg, assuré viabilité et vitalité, pour lui avoir créé de nouvelles formes et l'avoir rendue d'année en année plus importante, plus attrayante.

A cette réussite, les nombreux exposants, accourus de toutes les parties de l'Europe pour étaler à Luxembourg les fruits de leur esprit inventif et de leurs activités professionnelles, ont cependant une large part. Qu'ils en acceptent nos remerciements et nos cordiaux saluts de bienvenue.

Un merci tout spécial encore à la presse — cette grande puissance moderne — qui a, dès ses débuts, encouragé et soutenu les efforts de la Société de la Foire Internationale de Luxembourg.

Aujourd'hui, où nous fêtons le 10^e Jubilé de la Foire Internationale de Luxembourg, un grand vent d'enthousiasme et d'optimisme souffle sur le plateau du Limpertsberg.

C'est que ce Jubilé remplit de légitimes satisfaction et fierté, dirigeants et membres de la Société de la Foire, de bon droit ils écoutent d'une oreille complaisante félicitations et compliments, mais, conscients de leur rôle et de leur mission, ils ouvrent à leurs regards une perspective sur l'avenir et jettent un coup d'œil rétrospectif sur le chemin parcouru.

Eh bien! les fondateurs, les réalisateurs de la Foire Internationale de Luxembourg peuvent, la tête haute, faire le point des réalisations, des succès; de loin, l'actif du fier bilan de leurs inlassables efforts dépasse le passif, et ils n'en méritent que félicitations.

Qu'il me soit permis, dans ma qualité de bourgmestre de la Capitale et de Président d'Honneur de la Société de la Foire Internationale de Luxembourg, de rappeler brièvement son évolution au courant de ces dix années et d'esquisser l'essor merveilleux pris par elle.

Ce fut en 1948, qu'un groupe de commerçants et d'artisans, enthousiastes et avisés, entreprirent de faire revivre les Foires-Expositions d'antan, et la même année déjà se tint la première, organisée cependant par une association spécialiste étrangère, mais placée sous le patronage du "Sacol".

Dès l'année suivante il fut constituée une Société luxembourgeoise, comprenant surtout des

membres de la Fédération des Artisans et du "Sacol". Sous la dénomination de "Aporex" (Association pour l'organisation d'expositions) elle monta avec un succès de plus en plus grandissant les Foires-Expositions à Luxembourg de 1949 à 1953 y compris.

Entre-temps, l'année 1952 avait marqué une étape fondamentale dans le développement de notre Foire. En cette année jubilaire (c'est en 1852 en effet que fut organisée pour la première fois à Luxembourg une exposition internationale), elle trouva sa forme d'organisation définitive puisque du fait de son admission dans l'Union des Foires Internationales, association très éclectique, elle entra définitivement dans le cycle des grandes foires internationales.

Déjà un an après, en 1953, un autre pas décisif fut entrepris, du fait de la création de la Société de la Foire Internationale de Luxembourg. Dans cette société sont représentés tous les milieux de la vie industrielle, commerciale et artisanale du pays: la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, le Groupement Sidérurgique, le Groupement des Banquiers, la Fédération des Commerçants avec ses sous-groupes, la Fédération des Artisans, le "Sacol".

Enfin, 1955 vit déjà la réalisation d'une des principales visées de la jeune société. La Foire Internationale de Luxembourg, pour la première fois, put s'installer dans sa maison à elle, dans son magnifique Palais d'Exposition. Depuis lors, elle prit un essor, un développement de plus en plus grandissant, un niveau de plus en plus élevé.

Cette évolution constante, cette réussite entière ne sont-elles pas merveilleuses et dignes de notre admiration reconnaissante?

Et chaque année, la Foire de Luxembourg, depuis, a été empreinte d'un cachet particulier.

Cette année-ci ne s'est-elle pas adjointe comme nouveauté une exposition spéciale sur le sujet si important dans la vie moderne, où tous les progrès de l'automatisation se soldent par une diminution progressive des heures de travail: "L'organisation des heures de loisir"? Formulons le vœu que cette section fournira de précieuses données pour la résolution de ce qui, dans un bref avenir, deviendra un véritable problème pour les autorités publiques.

Chaque année encore notre Foire Internationale était placée sous un signe particulier.

Si celle de 1956 était placée sous le signe de la confiance et de l'espoir, celle de l'année 1957 était sous celui de la compréhension et de la coopération dans le travail, du rapprochement entre les peuples.

En cette année jubilaire plaçons donc la Foire de 1958, suivant l'évolution du rôle des foires internationales en général, allant de l'économique, du social à l'international et au purement humain, sous le signe de l'homme. La mission de cette Foire sera donc avant tout humani-

taire, car le monde de demain ne doit-il pas être bâti en fonction de l'homme et pour l'homme?

Les promoteurs et organisateurs de la grande Exposition Mondiale qui se tient cette année-ci à Bruxelles, lui ont donné comme thème général: "Bilan de l'homme pour un monde plus humain", et les recteurs des quatre grandes universités de Belgique, représentant l'élite intellectuelle et culturelle de ce pays ami et voisin, ont défini la portée et l'utilité de cette exposition par les mots: "Dresser un tableau de ce qui se fait aujourd'hui en vue de bâtir le monde pour l'homme."

Que la Foire Internationale de Luxembourg 1958, sur un plan plus restreint, contribue de son côté à "bâtir le monde pour l'homme".

Qu'elle soit inspirée par la noble ambition de dresser le bilan des diverses activités du monde moderne et d'aider les peuples à prendre une conscience dynamique de la nécessité urgente de rendre au progrès une figure plus humaine. Alors le monde de demain pourrait redonner aux humains la joie de vivre et leur apporter le bien-être et la paix. »

Après l'allocution de M. Emile Hamilius, M. Paul Wilwertz, Ministre des Affaires Economiques, prit la parole. Voici le texte du discours de M. le Ministre des Affaires Economiques:

« Altesses Royales,
Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

Lundi dernier, nous avons vécu à l'Exposition Universelle de Bruxelles, dans notre pavillon qu'un important journal belge a qualifié de poème de la sidérurgie et du tourisme, une journée luxembourgeoise inoubliable. Les exigences du programme n'ayant pas permis au Ministre tuteur de la section luxembourgeoise à l'Exposition de Bruxelles d'y prendre la parole, je saisis l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour combler en quelque sorte cette lacune.

C'est d'ailleurs un spectacle tout aussi réconfortant qui nous est offert par cette autre importante manifestation internationale qu'est la Foire de Luxembourg, qui a progressé à pas de géants, augmentant dans des proportions et avec une rapidité spectaculaires la surface de ses stands, le nombre et la qualité de ses exposants et par la suite l'affluence de ses visiteurs et l'éclat de sa notoriété.

Au nom du Gouvernement, je dois d'abord adresser des félicitations méritoires aux organisateurs de la Foire de Luxembourg et leur exprimer les sentiments de gratitude et de confiance qu'inspire l'œuvre magnifique accomplie. Mais je manquerais au plus élémentaire de mes devoirs si je n'avais pas, à cette même occasion, une pensée reconnaissante pour le courage clairvoyant des fondateurs de la Foire de Luxembourg qui s'inscrit chaque année comme l'événement marquant de la vie économique luxembourgeoise.

Heureuse coïncidence! Il y a un mois à peine, l'O. E. C. E. a, elle aussi, célébré la 10^e année de son existence et c'est surtout rétrospectivement que nous pouvons juger son importance pour le monde occidental.

C'est dans une Europe en pleine évolution d'intégration économique que la Foire de Luxembourg s'apprête à nous livrer sa 10^e édition.

Nous avons assisté, enfin, à la signature du Traité d'Union économique Benelux, précurseur et prototype de la coopération économique européenne. Les Traités de Rome ont été ratifiés et leur mise en marche se poursuit aussi fébrilement que méthodiquement.

Au seuil du Marché Commun, dans l'anxieuse incertitude quant au siège de ses institutions, l'appel à la création d'une zone européenne de libre échange se fait de plus en plus pressant. La crainte de voir naître parmi les 17 pays membres de l'O. E. C. E. deux blocs économiques à tendances divergentes n'y est certainement pas étrangère. Monsieur Marjolin, ancien Secrétaire Général de l'O. E. C. E. et Vice-Président de la Commission de la Communauté économique européenne, a pourtant déclaré si justement lors d'un récent séjour à Washington, en parlant de la signification pour le monde libre et la paix mondiale du Marché Commun, que celui-ci ne veut pas devenir une troisième force économique.

S'il y a généralement accueil favorable des initiatives pouvant aboutir à un nouvel élargissement du marché européen dans une zone qui compterait 280 millions de consommateurs, nous sommes encore loin d'un accord unanime sur les solutions à adopter. Notre attitude sera positive dans la mesure où la promotion des échanges par l'accroissement des parties en cause amènera une augmentation du niveau de vie, pour autant aussi que nous ne risquons pas d'être menacés dans les bases mêmes de notre économie. Si tout porte à croire que beaucoup de nos entreprises moyennes pourront trouver, sur un marché commun élargi, une possibilité d'extension de leurs débouchés, nous ne devons pas ignorer que notre agriculture n'a pas encore réussi à sortir de ses légendaires difficultés et qu'une situation spéciale sera créée par la juxtaposition de la C. E. C. A. et de la zone de libre échange, par l'inclusion éventuelle des secteurs du charbon et de l'acier dans la zone.

L'Europe est en train de brûler les étapes sur le chemin de l'indispensable coopération économique. Anatole France a donc vu juste, lorsqu'il écrivait au début de notre siècle: "La pénétration des peuples n'est pas encore assez méthodique pour assurer le bien-être commun par la liberté et la facilité des échanges."

Sans doute, notre participation dans l'intégration ne se fera pas sans heurts, et bien des milieux de notre vie économique se demandent avec anxiété quels peuvent être les risques comparativement aux avantages d'une coopération de

plus en plus vaste. Il nous importe, dès lors, de suivre avec une attention sans cesse croissante, les problèmes économiques et sociaux que comporte l'application des traités et de trouver des réponses claires et nettes aux nombreuses questions qu'ils soulèvent. Nous devons nous rendre à l'évidence que l'adaptation n'admet plus de protectionnisme conservateur ni d'immobilisme satisfait, que nous sommes obligés de nous insérer dans le mouvement qui conduit notre société inexorablement vers des formes nouvelles de production, de distribution et d'administration.

Déjà surchargé de problèmes intérieurs, l'Etat se trouve placé devant des organismes internationaux avec lesquels il doit collaborer sans cesse et que sa structure administrative, vieille de plus de cent ans, n'avait prévus. Il ne dispose guère de corps techniques suffisamment outillés pour faire face à ces nouvelles tâches, sauf dans quelques rares administrations.

Il paraît indispensable de doter l'Etat d'une administration en rapport avec l'aspect technique des questions à traiter, en réorganisant les cadres existants et en les complétant par la création d'équipes d'experts chargés spécialement de traiter les problèmes à caractère international. Ce ne sera pas facile. La fonction publique a beaucoup perdu de son attrait et l'exode a déjà commencé en direction d'emplois à rémunérations plus intéressantes. Si, jadis, on se plaisait à dire qu'il fallait avoir de la protection pour pouvoir entrer à la compagnie des volontaires, nous devons recourir aujourd'hui aux annonces dans la presse pour découvrir des candidats susceptibles d'être nommés à certains postes de l'administration. Je voudrais d'ailleurs profiter de l'occasion pour m'élever contre un préjugé qui paraît être fortement ancré et qui consiste à ne voir dans les dépenses concernant le personnel des services publics que des dépenses improductives. L'expérience de tous les jours prouve cependant suffisamment le rôle important que joue l'administration dans la vie de notre pays. A preuve les appels de plus en plus nombreux à son aide et à son intervention. Nous devrions dès lors nous défaire de ce préjugé qui est pour beaucoup dans les difficultés que rencontre le recrutement de personnel qualifié à tous les échelons.

Il est devenu de tradition de faire le point de la situation à l'ouverture annuelle de notre Foire Internationale. Je m'y prête volontiers dans la mesure où le temps dont je dispose le permet.

Que s'est-il donc passé depuis l'année dernière? Et où en sommes-nous?

Monsieur le Ministre des Transports et des Travaux Publics pourrait vous prouver facilement qu'en dehors des efforts importants faits par notre sidérurgie notamment en vue de la modernisation, nous avons vu, dans le domaine qui tombe sous la responsabilité de l'Etat, des barrages s'élever, des pistes d'aéroport s'allon-

ger, des ponts se construire, nos transports se moderniser à une cadence peu connue ailleurs.

Monsieur le Ministre des Finances pourrait vous dire, sans risque d'être contredit, que nous n'avons connu ni de crise de la Trésorerie, ni de crise de crédit. Il pourrait vous annoncer une proche réforme fiscale prévoyant pour l'économie entre autres les possibilités d'une certaine réévaluation des actifs anciens en vue de créer de nouvelles possibilités d'amortissement et des mesures favorisant le nouvel équipement ainsi que la modernisation des entreprises.

Je pourrais vous promettre, en accord avec Monsieur le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, que l'institution, en 1957, de la Caisse de maladie des professions indépendantes sera bientôt suivie de celles de l'assurance-maladie des professions libérales et de l'agriculture, de l'assurance-pension des commerçants et des professions libérales, de sorte qu'à l'ouverture de la Foire Internationale de 1959 la chaîne de la sécurité sociale se sera fermée. Qu'un Fonds national de solidarité viendra préserver de l'indigence et affranchir de l'assistance publique ceux de nos compatriotes qui sont dans le besoin, ceux surtout qui, pour des motifs indépendants de leur volonté, n'ont pas la possibilité d'appartenir à une des institutions d'assurance sociale présentes ou futures. En ajoutant que l'amélioration des régimes de sécurité sociale des ouvriers, des employés privés et des artisans ne pourra plus se faire attendre trop longtemps. Ainsi vous vous rendez facilement compte de l'orientation de la politique dans les prochains douze mois vers un nouveau progrès social et qui n'est nullement à sens unique.

En passant brièvement en revue nos principales activités économiques, je constate que le bâtiment va toujours, que l'artisanat a maintenu son emploi élevé, que le commerce a enregistré un chiffre d'affaires qui ne s'est pas arrêté dans sa course ascendante et que les recettes provenant du tourisme n'ont pas subi de baisse dans leur ensemble; que le degré d'occupation de la main-d'œuvre reste toujours plus proche du suremploi que du plein emploi, en dépit de quelques situations particulières plus ou moins éphémères.

Notre économie a traversé au cours des dix dernières années une période d'expansion exceptionnelle. L'année 1948 qui a vu renaître notre Foire, coïncidait avec la renaissance de notre activité industrielle et commerciale. Après quelques courtes périodes de fléchissement et de reprises en 1949 et 1952, notre économie a poursuivi, à partir de 1954, un mouvement ascensionnel unique dans notre histoire jusque vers la fin de 1957, de sorte qu'on a pu écrire à juste titre que nous étions le pays de l'acier, mais à l'âge d'or. Depuis un certain temps on enregistre cependant un mouvement de récession.

Si, à cette occasion, nous jetons un regard en arrière sur la période entre 1952 et 1957, période

prise actuellement un peu partout comme base de comparaison, nous pouvons y discerner que notre revenu national, notre production et notre consommation se sont accrus sensiblement et que bien des modifications en faveur d'une répartition plus équitable de notre revenu national sont intervenues.

Je ne puis retracer ici même, dans les détails, cette évolution heureuse. Néanmoins, pour vous donner une idée des progrès réalisés, il n'est peut-être pas inutile de citer quelques chiffres.

Entre 1952 et 1957, le chiffre d'affaires de l'artisanat est passé de 3,4 à 4,5 milliards de francs, accusant une augmentation de 32 %. Au cours de la même période, le chiffre d'affaires du commerce de gros et de détail a progressé de 11,5 à 15 milliards de francs, soit de 30 %. Compte tenu de l'évolution de l'indice du coût de la vie, c'est-à-dire en prenant en considération l'augmentation générale des prix intervenue entre 1952 et 1957, la progression réelle du chiffre d'affaires de l'artisanat et du commerce reste toujours de l'ordre de 24 %.

Un autre indice caractéristique du bien-être, je ne dirais pourtant pas un signe extérieur de la richesse, est le nombre des voitures en circulation. Entre 1952 et 1957, le nombre de voitures de tourisme et celui des véhicules à moteur en général a plus que doublé. Au cours de l'année dernière, le nombre des voitures de tourisme est passé de 24.300 à 27.600. Le parking est devenu le problème de l'heure.

Voilà le langage des chiffres qui me paraît plus éloquent qu'un long exposé.

A ce propos, je me vois obligé de redresser certaines assertions erronées d'après lesquelles l'évolution des indices luxembourgeois du coût de la vie serait plus défavorable que chez nos principaux partenaires économiques. Je prends à témoin la division de l'Economie de la C. E. C. A., je prends à témoin également la "Libre Belgique" qu'on ne peut pas soupçonner d'être particulièrement sensible aux idées qui sont les miennes. L'index des prix de détail est, au début de 1958, par rapport à 1953, base 100: de 119 en France, de 117 aux Pays-Bas, de 112 en Italie, de 110 en Allemagne, de 108 en Belgique et de 107 seulement au Luxembourg. La hausse comparativement à 1957 est de 15 % en France, de 7 % aux Pays-Bas, de 4 % en Allemagne, de 2 % en Italie, en Belgique et chez nous. Je m'excuse de ces citations arides, mais indispensables pour une juste appréciation de la situation.

Nous avons vécu jusqu'à présent dans une véritable euphorie de la prospérité économique. Actuellement, nous constatons une hantise de la récession, une espèce d'impression psychologique de la conjoncture du recul, voisine d'un incompréhensible défaitisme. Nous devons pourtant nous garder des exagérations. Il y a, certes, des ombres au tableau, mais l'horizon n'est pas sombre pour autant.

Il est un fait surtout que les prix de l'acier à l'exportation ont dû être abaissés. Il n'est pas moins vrai que la production de la fonte et de l'acier a légèrement fléchi le mois dernier par rapport au mois de mars et à la production de 1957 pour la période allant de janvier à avril. De même, il faut reconnaître que nous n'avons pas encore réussi à élargir la base par trop monolithique de notre structure industrielle et nous devons redoubler d'efforts en vue d'arriver à l'implantation d'industries nouvelles. Nous devons également inscrire au passif l'échéance d'une tranche de l'index — nous n'avons pourtant jamais admis de hausse injustifiée ni toléré de hausse spéculative — et bien des crédi-entiers et pensionnés ont subi une nouvelle diminution de leur capacité d'achat déjà suffisamment insuffisante, bien des salariés n'ont pas encore pu avoir leur adaptation au nouveau nombre-indices sans que l'on puisse dire qu'il y ait partout mauvais vouloir chez les employeurs. Le problème de la stabilité des prix est de ceux qui nous intéressent tous et dont la solution doit être recherchée en dehors de toute optique politique et de toute passion partisane.

On s'accorde pour dire que le nombre-indices actuel du coût de la vie ne répond pas exactement à tous les désirs. On s'attaque à sa base, à sa composition, à sa pondération et à l'observation des prix. Mais dès que des études sont entamées pour arriver en toute objectivité à un système plus sûr et plus juste, on assiste à une véritable levée de boucliers de la grande majorité des salariés. Rien que l'idée d'une mise en parallèle éventuelle de deux indices dans le seul but d'examiner l'utilité et l'applicabilité d'un nouvel indice a fait se dresser un salariat presque unanimement réticent et méfiant.

D'un autre côté, la généralisation de l'affichage des prix et la ferme détermination du Gouvernement de les faire respecter par tous les moyens en son pouvoir, a indisposé tous ceux de nos commerçants et artisans, et ils sont de loin la majorité, qui ont toujours appliqué des prix corrects.

Ces observations se passent de commentaires et de conclusions.

Permettez-moi, Altesses Royales, Excellences, Mesdames, Messieurs, de vous livrer, en guise de conclusion, une réflexion d'ordre purement personnel qui peut être considérée comme une espèce de profession de foi. Par goût d'action, plutôt que de doctrine, je me suis abstenu de propos délibéré de considérations purement théoriques. Préférant la méthode synthétique à l'analyse, je me sens avant tout attiré par les réalisations. Notre ère de la technique avec son vice nouveau, la vitesse, suivant l'expression de Paul Moraud, n'admet plus comme règle qu'il y a des affaires qui gagnent à vieillir dans l'assoupissement. Car rien n'est plus déprimant que de devoir attendre une décision. Et puisqu'il reste toujours acquis que la perfection n'est pas

de ce monde, il faut avoir le courage de poser des actes au risque même de leur défektivité.

On dit volontiers que les Gouvernements ont les pieds lourds. Ce ne sera plus le cas si l'esprit et la volonté de décision l'emportent sur les innombrables discours qui sont devenus comme une espèce de mal du siècle, non seulement dans un régime comme le nôtre.

C'est dans cet ordre d'idées, et en m'excusant si j'ai pu être trop long et trop franc, que je réitère à l'adresse des organisateurs de la Foire Internationale mes très vives félicitations qui sont celles de tout le Gouvernement luxembourgeois, de cette Foire que je me plais à considérer comme le symbole de notre ferme volonté d'aborder avec courage l'ère nouvelle que nous appellerons celle de la compétition et de la réadaptation internationale dans une atmosphère de paix, de liberté et de progrès social. »

Le dernier orateur fut M. Alphonse Weicker, Président de la Foire Internationale de Luxembourg, dont nous reproduisons l'allocution ci-après :

« Altesses Royales,

En venant à notre inauguration, les drapeaux luxembourgeois alignés le long du parcours qui mène à la Foire, tout comme les drapeaux des nations amies hissés au frontispice de ce Palais, ont souhaité la bienvenue à Leurs Altesses Royales.

Leur Auguste Présence à l'ouverture de cette grande manifestation économique annuelle est devenue une tradition qui nous est particulièrement chère. Elle symbolise l'hommage — combien précieux — à l'œuvre que nous avons entreprise et menée à bonne fin.

Que Leurs Altesses Royales daignent agréer, avec notre respectueuse et chaleureuse gratitude, l'assurance renouvelée de notre loyal et déférent attachement à Leurs Personnes et à la Dynastie.

Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

J'ai l'honneur de saluer et de remercier les représentants officiels des nations, qui ont tenu à être des nôtres aujourd'hui : Messieurs les Ambassadeurs, Messieurs les Ministres, Messieurs les Chargés d'Affaires accrédités auprès de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse de Luxembourg.

Fidèles à la charge qui vous est confiée, vous représentez dignement vos pays. Vous remplissez votre mission avec une autorité, une compétence, une amabilité et un souci constant de rendre service, qui sont hautement appréciés par les autorités et les ressortissants de ce pays.

Vous êtes avec nous en ce jour de fête. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Monsieur le Président de la Chambre des Députés, Vous êtes de toutes les manifestations culturelles, artistiques et économiques, qui peuvent rehausser le prestige national. Vous as-

sistez chaque année à la cérémonie inaugurale de notre Foire. Soyez-en très sincèrement remercié !

Depuis des mois, le monde est engagé dans une dépression économique, dont nous n'entrevoions pas encore la fin. En ces temps difficiles, votre présence parmi nous, Monsieur le Président, Messieurs les Membres du Gouvernement, encouragera les énergies et stimulera les initiatives.

En nous apportant son appui, Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Luxembourg veut certainement affirmer la possibilité et la nécessité d'une entente parfaite entre le spirituel et le temporel.

Nous sommes fiers et touchés que chaque année, Messieurs les Gouverneurs, Messieurs les Préfets, Messieurs les Maires, Messieurs les Membres des Chambres de Commerce, Messieurs les Fonctionnaires de tous grades, Messieurs les Industriels, Commerçants, Agriculteurs et Artisans, ainsi que tant d'éminentes personnalités nous font l'honneur d'assister à cette journée représentative.

Je me plais à relever la bonne entente qui ne cesse d'exister entre la Municipalité de Luxembourg et la Foire Internationale de Luxembourg et je constate avec plaisir que depuis dix ans les Bourgmestre, Echevins et Conseillers ont soutenu et encouragé nos aspirations.

Ils savent que pour la capitale notre Foire Internationale est d'une importance primordiale.

J'aurais mauvaise grâce à oublier nos amis, ces dames et ces messieurs de la Presse.

Dès le début, ils ont été avec nous, ils ont soutenu notre jeune entreprise et ont fait connaître nos buts, nos initiatives et nos réalisations.

Soyez assurés, Mesdames et Messieurs, de notre particulière et fidèle reconnaissance.

C'est avec une réelle satisfaction que j'exprime mes vifs remerciements à Radio-Télé-Luxembourg, à son sympathique Directeur Général, Monsieur Mathias Felten, et à ses collaborateurs.

Nous connaissons tous l'importance nationale et internationale que Radio-Télé-Luxembourg a su s'assurer, grâce à la qualité exceptionnelle de ses émissions. Ses reportages sur les événements marquants de la vie culturelle, économique et sportive sont des plus appréciés et nous nous réjouissons de la place intéressante que la Foire y trouve chaque année.

Dixième anniversaire. Laps de temps très court, mais chargé de tant d'événements.

Durant cette décade nous n'avons ménagé ni nos efforts, ni nos peines. Les difficultés qui se sont présentées ont pu être surmontées, notre action persévérante a porté ses fruits. Les résultats obtenus sont satisfaisants et nous remplissent d'une légitime fierté.

Monsieur le Bourgmestre Hamilius vient de vous exposer les différentes étapes que la Foire

a vécues. Je n'ai rien à y ajouter. Il me reste cependant l'agréable charge de rappeler les mérites des grands serviteurs de notre société.

Maître Victor Bodson fut l'avocat de la société "Aporex". Ses connaissances juridiques et son expérience des affaires lui ont permis d'être un conseiller dévoué, écouté et apprécié.

Devenu Ministre, Monsieur Bodson a continué ses contacts avec la Société de la Foire.

C'est grâce à sa clairvoyance, à sa vision réaliste des développements futurs internationaux et à sa perspicacité qu'a pu être constituée sur une large base nationale l'actuelle société.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Président du Comité de Patronage, j'ai à m'acquitter vis-à-vis de vous d'une grande dette de reconnaissance. Vous n'avez jamais cessé de vous intéresser à la vie de la société. Vous avez contribué dans une large mesure à lui assurer la place enviable qu'elle occupe aujourd'hui.

Permettez-moi de vous dire très simplement mais très cordialement un grand, un très grand merci.

Je me félicite d'avoir à mes côtés, au Comité de Gérance, des collaborateurs agréables et agissants. De ce fait, nos réunions se passent dans un climat de compréhension et de confiance.

En ce jour anniversaire je me dois de mettre en évidence le travail compétent et inlassable de notre Administrateur-Délégué, Monsieur Ferd Weyler, cet homme pondéré aux sages conseils et aux décisions mûrement réfléchies, comme je me dois de faire état de l'effort efficace et jamais relâché de notre Administrateur-Directeur, Monsieur Jemp Michels, ce réalisateur dynamique et impulsif, à la large intelligence et au tempérament vif, qu'aucune besogne n'effraie et qu'aucun problème ne trouve désemparé.

Ces Messieurs ont la grande chance de trouver en Mademoiselle Liette Bohler une collaboratrice discrète, serviable et dévouée, au courant de tout ce qui s'est passé et ce qui se passe à la Foire Internationale de Luxembourg.

Cette magnifique équipe est à la tâche depuis toujours, elle mérite d'être à l'honneur aujourd'hui.

De nos jours, la structure des marchés et les courants d'affaires sont extrêmement mouvants. Etudier la physionomie de l'acheteur par des recherches systématiques, se servir de l'initiative découlant de l'observation approfondie du marché de chaque pays, réaliser une publicité appropriée, personnelle et attractive, présenter les marchandises dans les conditions optima, contenter le client en lui offrant la meilleure marchandise au meilleur prix, tels sont quelques-uns des critères qui contribuent à développer les échanges et à élargir les débouchés.

Je souhaite que nos exposants, experts dans la matière, sachent user de la bonne formule et qu'elle leur permette de trouver dans une pleine

réussite la compensation de leur travail et de leur ingéniosité.

L'année 1958 entrera dans l'histoire comme une très grande année.

L'Organisation Européenne de Coopération Economique, qui a si largement contribué à la stabilisation européenne dans un monde bouleversé, a fêté son 10^e anniversaire.

La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier a terminé sa période d'adaptation. Le traité d'Union Economique entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg a été signé et le traité du Marché Commun est entré en vigueur. Le Marché Commun laisse quinze ans à ses partenaires pour s'adapter aux grands principes vitaux qui constituent sa charte.

Le Luxembourg, benjamin des six, handicapé par sa structure monolithique, par ses salaires et ses charges sociales élevés se doit d'entrer dans le Marché Commun avec un maximum de possibilités. Mais de sérieux et inlassables efforts devront être faits, si le pays veut maintenir ses possibilités concurrentielles et le niveau de vie élevé de sa population.

Avec courage, intelligence et circonspection, nous aurons à étudier les mesures aptes à conserver notre patrimoine national, afin que le présent soit garant d'un meilleur avenir encore.

Notre industrie, base de notre prospérité, est placée devant de graves problèmes et devant des décisions lourdes de conséquences. Il faut qu'elle revoie et qu'elle hâte ses programmes d'investissement, d'amélioration et de modernisation.

L'une des conditions essentielles de réussite est l'autorisation sans retard d'amortissements satisfaisants en franchise d'impôts.

Il faudrait aussi et au plus tôt stimuler l'épargne par une législation fiscale qui, tout en tenant compte des besoins raisonnables de l'Etat, n'ampute pas exagérément les revenus, fruits légitimes du travail.

Les autorités responsables des six pays ont l'impérieux devoir d'adapter l'importance des charges fiscales, de régler d'un commun accord le niveau des salaires et des charges sociales, de maintenir le pouvoir d'achat de leurs monnaies, en un mot de trouver des solutions valables aux multiples problèmes qui se posent et se poseront dans l'avenir, afin que l'espoir et les promesses d'aujourd'hui se concrétisent à l'avantage et au bénéfice de tous dans une amélioration effective et sensible de la vie de chacun. »

Pour clôturer la cérémonie, la Musique militaire exécuta la « Marche de la Foire Internationale de Luxembourg », composition de Norbert Stelmes.

Leurs Altesses Royales, suivies des personnalités, visitèrent longuement les halls d'exposition.

A 13 heures, un déjeuner de 140 couverts réunissait les personnalités au restaurant de la

Foire Internationale. A cette occasion, M. Pierre Frieden, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, pria les personnalités de respecter une minute de silence à la mémoire de feu Michel Rasquin, ancien Ministre des Affaires Economiques.

Au dessert, un toast fut porté par M. Victor Bodson, en sa qualité de Président du Comité

de Patronage de la Foire Internationale, aux Chefs des Nations représentées à la Foire. S. Exc. le Comte Karl von Spreiti, Doyen du Corps diplomatique, répondit en portant un toast à S. A. R. Madame la Grande-Duchesse, aux Membres de la Famille grand-ducale et au peuple luxembourgeois.

Journées Internationales de Sidérurgie 1958

Les « Journées Internationales de Sidérurgie 1958 », organisées par le Centre National de Recherches Métallurgiques, le Groupement des Industries Sidérurgiques Luxembourgeoises et le Groupement des Hauts Fourneaux et Aciéries Belges à l'occasion du déplacement de l'Iron and Steel Institute en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, eurent lieu du 18 au 28 juin 1958 à Liège, Luxembourg, Charleroi et Bruxelles. Ces Journées avaient pour thème général « Les nouveaux procédés de fabrication utilisés en sidérurgie ». Elles étaient placées sous le haut patronage de S. M. le Roi des Belges et de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse de Luxembourg et sous le patronage des Gouvernements belge et luxembourgeois.

Les différentes manifestations étaient placées sous la présidence d'honneur de MM. F. Perot, Président du Centre National de Recherches Métallurgiques, Léopold Bouvier, Président du Groupement des Industries Sidérurgiques Luxembourgeoises, P. van der Rest, Président du Groupement des Hauts Fourneaux et Aciéries Belges, ainsi que de M. A. H. Ingen-Housz, ancien Président de l'Iron and Steel Institute, et de M. C. R. Wheeler, Président de l'Iron and Steel Institute (I. S. I.).

Les sessions, qui eurent lieu dans chacune des quatre villes, ont eu pour objet certains aspects particuliers du thème général aussi bien lors des visites d'usines que lors des discussions.

La session de Liège avait pour thème particulier les nouveaux procédés de fabrication de l'acier, et celle de Charleroi, la coulée continue de l'acier. La session de clôture eut lieu à Bruxelles où les participants visitèrent l'Exposition Universelle et Internationale.

Au Luxembourg, ces journées eurent lieu du 21 au 25 juin. Elles avaient pour thème « les nouveaux procédés de production de la fonte ».

La session officielle d'ouverture eut lieu à Luxembourg le 23 juin au Palais des Expositions au Limpertsberg, en présence de LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg, des Membres du Corps diplomatique résidant à Luxembourg, du Président de la Chambre des Députés, du Président

et de plusieurs Membres du Gouvernement, du Président du Conseil d'Etat ainsi que de nombreuses personnalités de la vie politique, industrielle et financière.

Au nom de M. Léopold Bouvier, Président du Groupement des Industries Sidérurgiques Luxembourgeoises, empêché pour cause de maladie, M. Gabriel Chrétien, Directeur Général de HADIR, ouvrit la séance inaugurale en prononçant le discours suivant:

« Altesses Royales,
Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

Nous nous sentons entourés, dès cette séance inaugurale, des encouragements les plus précieux et du plus heureux présage.

Je ne voudrais pas manquer d'exprimer, en tout premier lieu, à Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg les sentiments de vive gratitude que nous inspire Leur présence dans cette salle. La sidérurgie luxembourgeoise doit à Leurs Altesses Royales une profonde reconnaissance pour la bienveillante attention qu'Elles n'ont cessé de témoigner à ses activités. Elle apprécie hautement la nouvelle preuve d'intérêt qu'Elles lui apportent en encourageant ses efforts de collaboration avec les sidérurgies des autres pays.

C'est avec la plus grande satisfaction que nous voyons répondre à notre invitation Messieurs les Ambassadeurs accrédités à Luxembourg, qui ont tenu à venir représenter leur pays à cette réunion internationale.

Nous nous félicitons tout particulièrement de l'encouragement que nous apportent les représentants de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Nous les voyons parmi nous avec d'autant plus de plaisir que les questions inscrites à l'ordre du jour de nos réunions sont de celles dont ils ont à cœur de promouvoir l'étude pour en dégager, dans l'intérêt général, des solutions de progrès.

Je tiens aussi à remercier vivement de la sollicitude qu'il témoigne à nos travaux le Gou-

vernement luxembourgeois, qui a bien voulu accepter le patronage de nos journées.

C'est avec joie et avec fierté que le "Groupement des Industries Sidérurgiques Luxembourgeoises" s'est associé au "Groupement des Hauts Fourneaux et Aciéries Belges" et au "Centre National de Recherches Métallurgiques" de Belgique pour organiser ces Journées Internationales de la Sidérurgie, auxquelles Sa Majesté le Roi des Belges et Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse de Luxembourg ont daigné accorder Leur Haut Patronage.

Aucune initiative ne pouvait mieux justifier cette manifestation, ni lui conférer plus d'ampleur et d'éclat que la participation à nos travaux des membres de l'"Iron and Steel Institute" de Grande-Bretagne.

Obéissant à une tradition déjà ancienne, cette grande association de sidérurgistes a, dans le passé déjà, tenu ses assises à maintes reprises dans un pays ami. C'est ainsi qu'elle nous a honorés de sa visite à Luxembourg en 1934, visite mémorable dont nos annales relatent l'intérêt exceptionnel et dont ceux d'entre nous qui ont l'âge de se souvenir, n'en ont pas oublié la franche cordialité.

Aussi est-ce avec le plus réel plaisir que nous voyons revenir à nous l'Iron and Steel Institute qui nous apporte aujourd'hui, avec le témoignage renouvelé de sa sympathie, une collaboration à laquelle nous attachons le plus grand prix.

De nombreux autres pays nous ont fait l'honneur et l'amitié de répondre à notre appel et nous ont délégué leurs représentants les plus qualifiés.

A tous je souhaite une cordiale bienvenue dans le Grand-Duché.

A nos collègues français, nous présentons nos plus vives condoléances pour la perte immense qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Jean Raty, Président de la Chambre Syndicale de la Sidérurgie Française.

Le programme établi pour les Journées Sidérurgiques a prévu des réunions successivement à Liège, à Luxembourg, à Charleroi et une séance de clôture, précédée de la visite de l'Exposition, à Bruxelles.

Après le succès incontestable des journées qui viennent de se dérouler à Liège et dont je me plais à féliciter cordialement nos collègues belges, je forme le vœu qu'un égal intérêt s'attache aux journées luxembourgeoises.

Ces remerciements et ces vœux, le Président de notre Groupement, M. Léopold Bouvier, aurait aimé vous les exprimer lui-même. Malheureusement, son état de santé l'empêche d'être aujourd'hui parmi nous, et il m'a demandé de vous présenter ses excuses et ses regrets.

Sans vouloir entrer dans le détail des thèmes développés à nos séances de travail, je crois devoir rappeler succinctement quel est l'objet de

nos journées sidérurgiques et quelle en est la portée.

Elles sont consacrées aux progrès réalisés dans un récent passé et aux progrès qu'on est en droit d'attendre d'expériences encore en cours, dans trois domaines bien délimités de la sidérurgie:

- la fabrication de l'acier,
- la production de la fonte,
- la coulée continue de l'acier.

Les nouveaux procédés de fabrication de l'acier ont fait l'objet des journées de Liège.

C'est surtout dans la conversion de la fonte par soufflage que des progrès sensationnels ont été réalisés dans les années d'après-guerre. La substitution à l'air atmosphérique d'un vent enrichi en oxygène, puis, plus tard, d'un mélange d'oxygène et de vapeur d'eau ou d'oxygène et de gaz carbonique a permis, par l'élimination de plus en plus poussée des éléments nocifs, d'obtenir une très sensible amélioration de la qualité.

Des procédés plus récents, utilisant l'oxygène pur, sont en plein développement. Le soufflage ne se fait plus par le fond comme dans le convertisseur classique, mais par un jet de lance dirigé sur la surface du bain. Plusieurs méthodes utilisant des appareils de conversion de formes très différentes sont en présence. Exposées par leurs réalisateurs, ces nouvelles techniques n'ont pas manqué de susciter parmi les congressistes le plus vif intérêt.

Ce sera la tâche des journées de Luxembourg de nous familiariser avec les multiples problèmes que soulève, à notre époque, la production de la fonte.

Dans la conduite du haut fourneau classique au coke, on ne manquera pas de mettre en avant la sensible amélioration réalisée par la préparation mécanique de la charge pratiquée depuis longtemps aux Etats-Unis et qui tend à se généraliser dans les usines européennes. Une alimentation du haut fourneau en morceaux d'une grosseur réduite mais uniforme, obtenue par concassage et agglomération du fin, permet en effet de faire une sensible économie de coke, d'augmenter la production et d'assurer une marche plus régulière.

On nous exposera d'autres procédés susceptibles d'améliorer le rendement comme l'insufflation d'oxygène par les tuyères ou le maintien sous pression des gaz au gueulard.

On nous fera connaître l'intérêt qu'il peut y avoir, dans certaines circonstances, à adjoindre aux hauts fourneaux modernes, dont les dimensions ne font que croître, des bas fourneaux permettant de produire de la fonte dans de bonnes conditions, en mélangeant au minerai fin des combustibles de moindre qualité.

Nous assisterons aussi à des incursions dans des champs d'activité encore peu explorés, où le minerai de fer n'est plus réduit par le carbone extrait des entrailles de la terre, mais par un

gaz réducteur, hydrogène ou hydrocarbure, dont la fabrication est conditionnée, à son tour, par les disponibilités d'énergie.

Enfin, à Charleroi, on nous présentera la réalisation semi-industrielle d'un vieux rêve des sidérurgistes, la coulée continue de l'acier. La charge élaborée au convertisseur ou au four à sole n'est plus, comme aujourd'hui, déversée dans un certain nombre de lingotières, mais s'écoule en un jet continu à travers un moule métallique. Tout en progressant dans le moule, l'acier se solidifie et est recueilli à la sortie en blooms de longueur déterminée, débités à la cisaille.

Mais il est aisé d'évoquer, en un bref raccourci d'une apparente simplicité, les principes qui sont à la base de fabrications nouvelles, il ne faut pas perdre de vue que ces principes n'aboutissent à des réalisations pratiques, d'une valeur réellement industrielle, qu'après une mise au point, toujours laborieuse et délicate, des techniques d'exécution.

C'est à ce travail de longue haleine que doit se consacrer avec méthode et persévérance l'ingénieur moderne. C'est à lui qu'il incombe de concevoir le mode opératoire de créer et de perfectionner sans cesse l'outillage, de contrôler, par l'analyse chimique et par les mesures physiques, l'évolution et les résultats des opérations soumises à l'expérience. L'ingénieur de fabrication est soutenu dans ses efforts, il est vrai, par l'aide que lui apportent les instituts de recherches qui, ces dernières années, ont pris dans tous les grands pays un développement considérable. Des équipes de chercheurs se partagent la multiplicité des travaux de laboratoire et s'emploient à coordonner les observations des expériences en usine.

C'est pour faire la synthèse des résultats obtenus dans les différents pays, pour en dégager, d'un commun accord, les solutions les plus rationnelles et les plus avantageuses, que des rencontres internationales, comme celle que nous avons organisée, se révèlent d'une éminente et incontestable utilité.

Chacun y apporte sans réticence et avec une entière bonne foi les résultats de son expérience. Des interprétations parfois divergentes se confrontent et conduisent à des discussions qui apportent la pleine lumière sur des points encore insuffisamment élucidés.

Il est réconfortant de penser que, sur ce plan purement technique tout au moins, une collaboration active et féconde ne rencontre pas les obstacles qui trop souvent s'opposent, sur d'autres terrains, au rapprochement des points de vue et à l'organisation d'actions communes.

Et est-il besoin d'ajouter que les contacts qui s'établissent entre les industriels des différents pays, les relations qui se nouent entre eux, contribuent puissamment à créer cet esprit de compréhension réciproque et de concorde qui

est la condition première de toute entente entre les peuples.

Dans les prochains jours, nos congressistes seront invités à parcourir les usines du Grand-Duché.

Ils pourront se rendre compte que la sidérurgie luxembourgeoise s'est engagée résolument dans la voie des modernisations. Elle ne vise pas cependant à une augmentation disproportionnée de sa capacité de production, que d'ailleurs limiteraient ses ressources en matières premières.

Essentiellement exportatrice, sa préoccupation constante doit être l'abaissement de ses coûts de fabrication, dure nécessité que lui impose la lutte concurrentielle sur les marchés mondiaux.

Elle a cherché à apporter, dans la mesure de ses moyens, une contribution efficace à l'amélioration des procédés de fabrication. Affiliée depuis une dizaine d'années à la section liégeoise du Centre National de Recherches Métallurgiques de Belgique, elle participe régulièrement, et avec le plus grand profit, aux travaux de cette institution, dont les dirigeants ont su faire un remarquable outil d'investigation et de progrès. Et en évoquant ce succès de coopération belgo-luxembourgeoise, je me fais un devoir de rendre un reconnaissant hommage à l'éminent président du Centre, M. Perot, et à son savant et dynamique directeur, M. Coheur.

La fabrication d'acier au Luxembourg est fondée presque exclusivement sur le procédé Thomas qui lui permet d'exploiter ses ressources en minerais phosphoreux, tout en lui fournissant un précieux engrais, indispensable à la culture du sol naturellement ingrat de ses campagnes.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler que ce fut un industriel luxembourgeois, Norbert Metz, qui, le premier, en 1879, fit l'acquisition du brevet d'exploitation de la découverte du célèbre inventeur britannique Gilchrist Thomas, dont tout Luxembourgeois honore encore aujourd'hui avec reconnaissance la grande mémoire.

Mais ni Norbert Metz ni Thomas ne pouvaient prévoir la singulière fortune qui devait permettre à l'acier Thomas, grâce aux perfectionnements apportés récemment à sa fabrication, de prétendre à la pureté et aux qualités physiques de l'acier Martin.

En ce qui concerne la production de la fonte, les usines luxembourgeoises ont été parmi les premières en Europe à pratiquer la préparation de la charge. Mais, pour l'agglomération du minerai fin, elles se sont écartées des procédés de sintérisation généralement utilisés pour adopter le four tournant chauffé au gaz de hauts fourneaux. Elles ont trouvé ainsi, pour l'excédent de gaz que leur laissent leurs conditions de fabrication particulières, une utilisation très intéressante et rentable.

Tout en s'attachant particulièrement à la solution des problèmes qui font plus spécialement l'objet de nos études présentes, les visi-

teurs auront l'occasion d'accorder leur attention aux réalisations peut-être plus spectaculaires de la modernisation des grands ateliers de production, notamment dans le vaste domaine des laminoirs.

Altesses Royales,
Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

Il me reste à accomplir l'agréable devoir d'exprimer les chaleureux remerciements de cette assemblée, dont je crois pouvoir me faire l'interprète, aux vaillants et dévoués conférenciers qui ont bien voulu apporter à notre tribune leur savoir et le fruit de leur expérience.

Je salue en eux les animateurs de la marche au progrès et les meilleurs artisans de cette ambiance de collaboration et de solidarité qui doit être celle de nos Journées Sidérurgiques.»

Après cette allocution, M. C. R. Wheeler, Président de l'Iron and Steel Institute, prit la parole. Voici le texte de son allocution:

« Altesses Royales,
Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

C'est avec le plus grand plaisir que je réponds au nom de l'Institut du Fer et de l'Acier aux mots de bienvenue de M. Gabriel Chrétien.

Tout d'abord, inutile de vous dire quel honneur c'est pour nous d'inaugurer notre conférence en la présence de Vos Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et le Prince de Luxembourg.

Les dames, tout autant que les membres masculins de notre Institut, doivent une dette de gratitude non seulement au Gouvernement luxembourgeois pour l'encouragement qu'il a bien voulu nous montrer durant les Grandes Journées Sidérurgiques, mais aussi à l'Industrie luxembourgeoise pour l'hospitalité généreuse qu'elle a organisée. Et pourrais-je oublier nos nombreux amis qui nous ont charmé par la peine de tous les instants prise à notre égard? Je voudrais vous exprimer ici, combien il est encourageant et stimulant d'apprendre de vive voix par nos collègues luxembourgeois si respectés, des progrès spectaculaires et récents de l'Industrie du Fer et de l'Acier. De cette manière, le but de notre Institut est atteint, car tant des problèmes techniques de l'Industrie du Fer et de l'Acier en Grande-Bretagne sont identiques à ceux des grandes sociétés ARBED et HADIR. Le progrès technique comme tel, limité par des frontières nationales, doit être ravivé par les grands courants de la concurrence étrangère et les innovations du Continent. Nous sommes enchantés d'être à bonne école ici dans des circonstances si agréables et sous d'aussi aimables auspices, afin d'apprendre davantage dans ces domaines, qui sont d'une importance vitale pour nous au point de vue scientifique et

commercial. L'Institut est fier de compter parmi ses membres plus d'un quart qui sont étrangers. Nous dépendons internationalement des efforts des uns et des autres non seulement pour améliorer notre propre standard de vie, mais aussi celui de nations moins privilégiées que les nôtres.

Je voudrais marquer un point tout particulièrement, en dehors même du plaisir éprouvé par tous nos membres à renouer de vieilles alliances et à en créer de nouvelles, en insistant très spécialement sur le fait que notre groupe d'experts britanniques, nombreux, représentatif et bien qualifié, se trouve aujourd'hui au cœur de la Communauté du Charbon et de l'Acier. Le temps n'est plus où nous fûmes une nation de John Bulls vivants sur une distante ... et quelque peu perfide Albion; nous nous enorgueillons maintenant d'être les membres d'une économie européenne qui tâche de collaborer et de grandir. Les formules précises pour le Free Trade Area n'ont point encore été choisies, mais l'attitude de l'Industrie du Fer et de l'Acier Britannique est claire; elle fait bon accueil à l'unité qui sera conçue grâce à l'Union du Free Trade Area et du Marché Commun.

Notre Institut, tout autant que notre Industrie, ont suivi avec grand soin, grâce aux télescopes techniques, l'évolution spectaculaires de la famille de la C. E. C. A. Nous prenons note, combien les créateurs du Marché Commun ont pris comme exemple les œuvres de la C. E. C. A. Nous ne perdons pas de vue non plus, combien la C. E. C. A., bâtie sur les plus solides fondements économiques, a développé la foi de ces Européens qui croient fermement aux Etats-Unis d'Europe ancrés par le Marché Commun.

Cette série d'idéals est une gageure qui réussit, et notre visite à Luxembourg donne à chacun de nous, venant par-delà des mers, une occasion de nous familiariser avec ces concepts puissants. La paix et la prospérité qui nous entourent et qui émanent dans ce pays historique de ce visage nouveau, est une leçon pour chacun de nous.

Pour toutes ces raisons, et grâce à elles, Votre Altesse Royale comprendra combien nous sommes heureux de visiter Votre pays, combinant tant de beauté et de force économique.

Comme nos membres les plus âgés se le rappelleront, cette occasion n'est pas notre première visite dans le Grand-Duché. Notre Institut fut honoré en 1934 par la présence de Votre Altesse Royale et du Prince de Luxembourg.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur et le privilège de prier Votre Altesse Royale d'accepter le titre de Membre d'Honneur de cet Institut, devenant ainsi l'unique membre honoraire du sexe opposé parmi les Souverains qui ont bien voulu nous honorer de cette manière. L'acceptation de Votre Altesse Royale sera le signe d'approbation le plus marquant accordé à notre Institut pendant sa visite ici en 1958.

C'est également avec un sentiment de vive gratitude et de vrai plaisir que l'Institut du Fer et de l'Acier a élu Monsieur Bouvier, Président du Groupement des Industries Sidérurgiques Luxembourgeoises, à son Conseil comme Vice-Président Honoraire. Nous regrettons vivement que son état de santé ne lui permette pas d'être présent aujourd'hui, mais je ne doute pas que M. Chrétien ne lui fasse part de nos vœux les plus sincères pour son rétablissement.

Et en présentant à Monsieur Bouvier ce Certificat d'Honneur, nous espérons non seulement le remercier de l'accueil chaleureux qu'il nous a offert, mais aussi toute l'Industrie Sidérurgique Luxembourgeoise, dont il est le symbole si respecté.

Dans la soirée du même jour, un grand dîner, réunissant 600 personnalités, fut offert par le Président du Groupement des Industries Sidérurgiques Luxembourgeoises en l'honneur des congressistes au Palais des Expositions. De nombreuses personnalités luxembourgeoises prirent également part à ce dîner, notamment le Grand Maréchal de la Cour, le Président de la Chambre des Députés, le Président du Gouvernement, le Président du Conseil d'Etat et le Bourgmestre de la Ville de Luxembourg.

Au dessert, des allocutions furent prononcées par M. Gabriel Chrétien, Directeur Général de HADIR, M. C. R. Wheeler, Président de l'I. S. I., et The Hon. R. G. Lyttelton, ancien Président de l'I. S. I.

Au cours des Journées à Luxembourg consacrées aux nouveaux procédés de production de la fonte, différentes communications furent

faites pendant les séances techniques, notamment sur le bas fourneau « Résultats et Expériences » par M. H. Malcor, Président de l'IRSID (France); sur les nouveaux procédés de réduction directe « Progrès réalisés en Amérique du Nord » par M. P. E. Cavanagh, Directeur de l'Ontario Research Foundation (Canada), « Progrès réalisés en Europe » par M. le Professeur A. Scortecchi, Istituto Siderurgico FINSIDER (Italie). Sur les techniques modernes utilisés au haut fourneau, un exposé général a été fait par le Dr. T. P. Colclough, de la British Iron and Steel Federation, et un exposé complémentaire sur l'utilisation d'O₂, d'H₂O et de la contrepression par M. J. H. Strassburger, National Steel Co. (Etats-Unis). Sur la préparation de la charge au haut fourneau, M. J. Paquet, Dr.-Ing., Directeur d'ARBED-Belval e. r., a fait un exposé sur l'expérience luxembourgeoise, M. Astier, IRSID (France), sur l'expérience française. Deux communications sur l'expérience suédoise ont été faites par MM. Ulf Notini, Jernkontoret (Suède), et R. Linder, Exelösunds Järnverks A. B. (Suède), respectivement « Essais avec 100 % d'agglomérés » et « Programme d'essais de réduction des lits de fusion de hauts fourneaux ».

Les participants aux Journées Internationales venus à Luxembourg de 32 pays différents, parmi lesquels figuraient de nombreuses personnalités éminentes du monde industriel, ont également visité les usines du bassin minier luxembourgeois, notamment les usines ARBED à Esch-sur-Alzette et à Dudelange, HADIR à Diferdange et la S. A. Minière et Métallurgique de Rodange.

La Réunion du Conseil de l'OTAN à Copenhague

Le Conseil de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord s'était réuni à Copenhague, le 5 mai 1958, sous la présidence de M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères du Luxembourg, Président d'honneur du Conseil de l'OTAN.

A la séance inaugurale, M. Joseph Bech prononça l'allocution suivante:

« Messieurs,

Je voudrais, pour commencer, remercier M. le Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères du Danemark de ses aimables paroles de bienvenue et dire, au nom de mes collègues, à quel point nous apprécions qu'une dérogation aux principes de la permanence du siège de notre Organisation ait permis de nous donner rendez-vous dans la capitale de celui de nos partenaires qui occupe dans l'aire géographique de l'OTAN une position si essentielle.

Messieurs, nous nous réunissons à un moment particulièrement critique du dialogue entre les pays occidentaux et l'Union soviétique.

Dans un monde de crise, nos opinions publiques sont désorientées et divisées.

La peur tout humaine de la bombe atomique, peur qui est savamment alimentée par la propagande soviétique, aveugle de nombreux esprits et, parmi eux des plus généreux, au point de leur cacher la réalité et de les rendre prêts à sacrifier à leurs illusions la sécurité de leurs pays.

Plus que jamais, les dirigeants occidentaux ont le devoir de voir clair et de montrer, pour ainsi dire, à chaque instant à leurs peuples le chemin des dures réalités qui, seul, pourra les conduire sains et saufs hors du dédale où se débat le monde.

Quelle est au fond la réalité qui nous confronte alors qu'une éventuelle conférence au sommet se prépare?

Tout d'abord il n'y a plus de doute pour personne que l'ultime objectif de la politique soviétique n'a pas changé depuis 1917, à savoir: la réalisation du communisme mondial.

Même si M. Khrouchtchev ne se faisait un plaisir de nous le dire en toute occasion, les faits seraient là pour nous rappeler la réalité de la menace russe fondée sur des forces écrasantes, d'autant plus dangereuses qu'elles se trouvent au service de cet impérialisme communiste qui, à ce jour, n'a rien perdu de sa virulence.

Le drame hongrois est venu réveiller les esprits les plus optimistes: une fois de plus, la réalité avait mis fin à l'illusion que quelque chose pourrait être changé dans la politique du Kremlin.

Grâce à son renforcement progressif, notre Alliance a réussi à contenir — du moins sur les frontières de la zone de l'OTAN — les visées soviétiques.

Il est donc aisément compréhensible qu'elle soit considérée par l'U.R.S.S. comme son ennemi numéro 1 et que, pour affaiblir cet adversaire, pour désintégrer, pour démanteler son système défensif, les Soviétiques mènent dans tous les domaines une lutte des plus tenaces avec les moyens les plus ingénieux.

Depuis des années, l'immense machine de propagande communiste essaie de créer l'impression que c'est l'U.R.S.S. qui, dans le domaine du désarmement, ne cesse de faire de généreuses propositions, mais qui, invariablement, se seraient heurtées à la mauvaise volonté des pays occidentaux. Or, ce sont en réalité les peuples libres qui, depuis de longues années, font inlassablement au bloc soviétique propositions sur propositions pour sortir enfin du cercle vicieux de la course aux armements et que c'est l'Union soviétique qui, jusqu'ici, a empêché tout progrès dans cette voie.

Cela n'empêche pas que les initiatives de propagande soviétiques se succèdent à un allure toujours plus rapide, se relayant, s'entre-croisant, tenant en haleine nos peuples, les faisant passer tantôt de la peur à la confiance, tantôt de l'espoir à la déception.

En face de la proposition soviétique de suspendre les essais d'armes nucléaires, nos opinions publiques semblent avoir tendance à oublier que les Etats-Unis ont proposé déjà en 1948, lorsqu'ils détenaient le monopole des armes atomiques, de renoncer à la production de ces armes et de réserver l'usage de l'énergie nucléaire aux seules fins pacifiques.

Si l'Union soviétique avait accepté la généreuse proposition américaine au lieu de se mettre elle-même à fabriquer des bombes atomiques, le danger que ses dirigeants se complaisent aujourd'hui à évoquer avec une insistance hallucinante n'existerait pas. Si d'autre part les négociations sur le désarmement qui se poursuivaient depuis plus de dix ans au sein des Nations Unies jusqu'au récent boycottage soviétique, n'ont pas abouti, c'est que la politique de l'Union soviétique tendait à paralyser la supériorité atomique de l'Occident tout en main-

tenant sa propre supériorité en armes conventionnelles.

La réalisation du Plan Rapacki, sous sa forme originale, aurait essentiellement pour effet de démolir le bouclier protecteur de la zone européenne de l'OTAN et, tout comme l'interdiction pure et simple des armes nucléaires, toucherait l'Alliance dans son fondement militaire et n'offrirait en retour qu'une apparence illusoire de sécurité. L'OTAN, en effet, doit sa force dans une très grande mesure à la présence sur le continent des forces américaines, canadiennes et britanniques pourvues des armes les plus modernes.

Messieurs,

Si je me suis permis de vous présenter ces quelques faits qui vous sont familiers à vous tous, c'est que les initiatives soviétiques trouvent, hélas, dans les esprits et les cœurs de nos peuples un écho trop crédule, voire quelquefois de la complicité inconsciente.

Certes, l'ardent désir de voir bannir la guerre nucléaire, de voir consacrer à l'amélioration des conditions de vie les ressources immenses dévorées par l'effort de défense, explique que les peuples de l'Occident fassent pression sur leurs gouvernements, pour qu'ils recherchent, presque à tout prix, une entente entre l'Est et l'Ouest.

Mais il appartient aux dirigeants responsables de la destinée de nos peuples de mesurer le plus exactement possible les capacités et les intentions de l'Union soviétique et, les connaissant, d'éviter de sacrifier à des illusions l'indispensable équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest.

Les Soviétiques savent ce qu'ils veulent et ils nous le disent: détruire avec tous les moyens cet équilibre, qui pour nous signifie garantie de la sécurité et de la paix.

Le maintien de l'équilibre et, si nécessaire, son renforcement, doit rester l'impératif suprême de notre politique vis-à-vis de Moscou.

Cette politique, qui nécessite de notre part un armement au niveau de celui du bloc soviétique, apparaît à beaucoup comme un poids de plomb qu'il faudrait jeter par-dessus bord. Il est essentiel que nos peuples se pénètrent du danger de cette conception et qu'ils se rendent compte de l'évidente vérité que la politique de l'équilibre est la seule politique à l'abri de laquelle l'Occident peut, sans danger, poursuivre ses efforts pour arriver à une entente avec les Russes, pour établir la véritable paix dans le monde.

Ces efforts, nous devons les poursuivre sans relâche, car ce ne sont pas des accords entre alliés, mais seulement des accords entre adversaires qui peuvent prévenir efficacement la guerre en garantissant à chacun sa sécurité.

Les puissances occidentales ont donné assez de preuves de leur attachement réel et profond à la paix et de leur volonté d'organiser un monde où les risques de guerre seraient inlas-

sablement pourchassés, pour qu'elles n'éprouvent aucun embarras à engager avec les Soviétiques des négociations destinées à donner aux pays des deux blocs des garanties de sécurité suffisantes pour permettre une réduction sensible, générale, progressive et contrôlée des armements.

Ces garanties ne peuvent être basées que sur la confiance mutuelle ou, à son défaut, sur le contrôle.

La confiance n'existe guère et un contrôle sérieux et efficace est refusé par les Soviétiques bien que la plus entière réciprocité leur soit garantie.

Les Gouvernements occidentaux n'ont pas rejeté a priori l'idée d'une conférence au sommet, mais ils pensent qu'une telle conférence n'aura de sens que si les puissances qui y seront représentées, s'efforcent d'écarteler les obstacles politiques qui, jusqu'ici, se sont opposés à l'organisation de la paix en Europe.

Or, les dirigeants soviétiques prétendent éliminer de l'ordre du jour certaines des questions les plus importantes qui entrent dans les préoccupations occidentales.

Evidemment, Messieurs, la bonne volonté, quand elle est au service de la paix, ne doit pas avoir de limites. On ne trouvera pas l'Occident en défaut sous ce rapport. Mais, instruites par les déceptions du passé, dont le tout récent veto russe contre la proposition des Etats-Unis d'un contrôle des régions arctiques, les Puissances occidentales doivent allier à leur volonté d'entente et de conciliation la vigilance, la prudence et la fermeté. »

A l'issue de la session ministérielle, le Communiqué suivant a été publié :

1^o Le Conseil de l'Atlantique Nord a tenu sa réunion ministérielle de printemps à Copenhague, du 5 au 7 mai 1958.

2^o Les Ministres des Affaires Etrangères des quinze pays de l'OTAN ont amélioré et renforcé leur compréhension mutuelle et leur unité d'intentions. L'OTAN, organisation défensive, est maintenant plus qu'une alliance militaire. Elle devient une véritable communauté de pays libres, au sein de laquelle, dans une mesure sans précédent dans l'histoire, des pays pratiquent une politique de coopération intime en temps de paix sans renoncer à leur indépendance. Ce résultat est l'un des événements les plus significatifs et les plus riches de promesses de notre époque.

3^o Le Conseil a examiné les activités de l'Alliance et la situation internationale. Pour le premier objet de ces discussions, le Conseil a été saisi du rapport présenté par le Secrétaire Général. Le Conseil a marqué son accord sur cette analyse des travaux de l'Alliance au cours de l'année écoulée. Il a constaté en particulier que le résultat le plus important a été le progrès remarquable réalisé dans le renforcement de la consultation politique. Celle-ci, qui s'est étendue avec succès à un nombre croissant de problèmes,

a permis de définir une politique concertée sur les principales questions d'intérêt commun. Le Conseil a en outre exprimé sa satisfaction des résultats obtenus à la Conférence récente des Ministres de la Défense et de l'heureux début des travaux relatifs à la coopération scientifique.

4^o Les Ministres ont reconnu que l'unité politique de l'Alliance et l'organisation efficace de sa défense ne sont pas suffisantes: la coopération économique est également essentielle entre les membres de l'Alliance. Tous les efforts devront être déployés pour assurer la prospérité économique, notamment par l'expansion du commerce international et par l'aide aux pays insuffisamment développés. Les méthodes et le mécanisme de cette coopération feront l'objet de consultations au sein de l'Alliance. Les Ministres attachent une importance particulière au succès des négociations économiques actuellement en cours et à la création de liens étroits entre les pays européens et l'ensemble du monde libre.

5^o Au cours de leur examen de la situation internationale, les Ministres ont discuté de la réunion d'une éventuelle conférence au sommet. Le Conseil a estimé que de telles conférences sont souhaitables à condition qu'elles offrent la possibilité de parvenir au règlement des questions importantes. Le Conseil considère que des conférences au sommet ne sont pas le seul ni nécessairement le meilleur moyen de procéder à des négociations ou d'atténuer la tension internationale. En tout cas, les dites conférences doivent être préparées de façon appropriée et avoir lieu dans une atmosphère favorable.

6^o Les Ministres ont regretté que, pendant ces dernières semaines, l'Union soviétique ait rendu la préparation d'une éventuelle conférence au sommet plus difficile en posant des conditions déraisonnables. L'Union soviétique a récemment aggravé la tension internationale en opposant au Conseil de Sécurité son veto aux propositions présentées par les Etats-Unis sur l'Arctique en vue de réduire le danger d'une attaque par surprise.

7^o Malgré leur déception devant cette attitude et les doutes qu'elle suggère, les Gouvernements de l'OTAN ne se laissent pas décourager et demeurent profondément attachés au principe de la négociation.

8^o Cette Conférence au sommet, si elle a lieu, devrait prendre en considération certains problèmes importants, entre autres le problème allemand, qui ont été précisés par les Chefs de gouvernement à Genève en 1955 et vers la solution desquels les progrès ont été malheureusement minimes, sinon inexistants. Le désarmement contrôlé, si ardemment souhaité par tous les peuples, devrait être l'un des principaux points à l'ordre du jour. Les propositions faites par les puissances occidentales le 29 août 1957 et approuvées aux Nations Unies à une très forte

majorité, pourraient constituer une base raisonnable pour cette discussion.

9° Le Conseil a exprimé l'espoir qu'il serait peut-être encore possible, en dépit du refus réitéré des Soviets, d'entreprendre des discussions à l'échelon des experts entre des représentants de l'Union soviétique et des puissances occidentales principalement intéressées sur des mesures détaillées de contrôle du désarmement. Un accord sur les mesures nécessaires, par exemple pour empêcher une attaque par surprise ou pour détecter les explosions nucléaires, pour-

rait grandement contribuer à démontrer la possibilité d'un accord sur le désarmement, à en améliorer les perspectives et, cet accord une fois conclu, à en accélérer l'application. En vue de préparer la voie à la conclusion de tels accords, le Conseil examinera les moyens d'entreprendre des études et des expériences sur les aspects techniques du contrôle et des inspections.

10° En conclusion, les Ministres ont confirmé le complet accord de leurs gouvernements sur les principes fondamentaux de l'Alliance, ses objectifs et les moyens de les atteindre.

Le Memorial Day à Luxembourg

Comme chaque année, le Memorial Day a été célébré par une cérémonie qui a eu lieu, le 30 mai, au cimetière militaire américain de Hamm.

Parmi les nombreuses personnalités présentes on remarquait S. Exc. M. Vinton Chapin, Ambassadeur des Etats-Unis à Luxembourg, les membres du Corps diplomatique, M. Victor Bodson, Ministre de la Justice, M. Pierre Werner, Ministre de la Force Armée, M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, les représentants des Administrations de l'Etat, de l'American Veterans League, de l'American-Luxembourg Society, des Anciens Combattants ainsi que de nombreux amis des Etats-Unis.

Ajoutons ici qu'avant le début de la cérémonie la tombe du Général Patton avait été fleurie par les représentants de l'Ambassade des Etats-Unis à Luxembourg, le Gouvernement, la Ville de Luxembourg, l'U. S. Memorial Day Association, l'American Legion, l'American-Luxembourg Society et les diverses Sociétés de Hamm.

Après une invocation faite par M. l'Abbé Pierre Andrieu-Guitrancourt, Recteur de l'Université Internationale de Sciences Comparées à Luxembourg, le Colonel Melvin C. Smith, Président de la cérémonie, prononça un discours d'une haute élévation d'esprit. Ensuite, le Major-Général Philip F. Lindeman, Commandant la 8^e Division d'Infanterie de l'Armée américaine, prononça un discours, dans lequel il évoqua la signification du Memorial Day.

Voici le texte du discours prononcé par M. Pierre Werner, Ministre de la Force Armée:

« Your Excellencies,
Mr. Chairman,
Ladies and Gentlemen,

It is once more my privilege to pay tribute to the glorious dead resting here amidst these solemn woods, waving their leaves in the full splendor of spring-time. We assemble here every year for a recollection, pausing a few minutes in the hustle and bustle of our daily

life, to remember events which have marked the rest of our life, to remember deeds of bravery, to keep in mind sacrifices brought by men, who were as fond of life as we are, longing for happiness as we do. And yet their life came to an end, their earthly happiness finished, because they were asked by Providence to redeem the world from slavery, wrongness and destruction.

Here we are, we the beneficiary ones of their sacrifice, and our spontaneous, overflowing, permanent feeling in the face of this sacred ground is gratitude, everlasting gratitude. Gratitude to the individuals, gratitude to the great nation to which they belong.

Remembering the dark years of 1940-45, the years of endurance, we tighten the bonds of the deep friendship between the U. S. and Luxembourg, which is founded on the solid ground of gratitude and mutual good will.

But it would not be satisfactory nor sufficient to indulge in feelings on this day. All of us, we are not yet resting, we are still involved in the turmoil and disorder of this world. We have still to insure liberties, to face dangers for our national existence, to suffer with those bereft of liberty and happiness. We are still in the play. And being in the play, we should come back to the principles of a public philosophy deriving its lessons from these graves. For I think without a public philosophy based on self discipline and freely accepted sacrifice democracy cannot survive.

Upon the morality of Britain, wrote Coleridge, depends the safety of Britain. In a similar way we could say: Upon the public philosophy of the western world depends its safety, on the innate respect of their peoples for moral law lies the promise of their final victory. The world is led by strong economic forces. The progress of science gave men weapons of appalling destructive power. And, as William James says, things are off their balance. There is no resting

point, also in politics. Why should we marvel that the poor individual has the helpless feeling of being tossed around? The material disorder may be only overcome, if we restore the order and purity of our aims and principles.

But having acknowledged what the poet calls

"Laws that lay under heavens'ban
All principles of action that transcend
The sacred limits of humanity."

and having based our action on them, let us face our political problems with realism and efficiency. The American soldier still stands in Europe. This is in itself a fact of outstanding historic importance. It is the clearest manifestation of this solidarity based on common aims and principles. It is the sign of the existence of a public philosophy in international affairs among western NATO nations. Whatever be the misunderstandings or frictions that inevitably arise in any alliance, this alliance stands and must stand. With an open mind for all efforts made to lighten the burden which armament puts on our shoulders, with the willing to act promptly if we can contribute to the consolidation of peace, knowing how disastrous a new world war would be, we face the world however in full conscience of the fact that our strength

drives from our unity as much as from our weapons. Mutual respect for the values of all our nations, great or small, a permanent reappraisal of our mutual relations with consideration to changing needs, should keep this flexibility of action and reaction which spares us misunderstandings and arguments.

The French writer St. Exupéry says: "Ce que l'on enterre est semence." Is seed whatever you bury. The glorious dead buried here were the seed of our victory, their memory is the seed of our unity, of our friendship, of moral and physical strength. »

Les prières furent dites par le Dr Charles Lehrmann, Rabbin de la Communauté israélite de Luxembourg, et le Révérend Nicolas Housse, Pasteur du Consistoire protestant de Luxembourg.

La Garde d'honneur de la 8^e Division d'Infanterie tira les salves de mousqueterie en l'honneur des soldats américains tombés sur le champ de bataille.

L'imposante cérémonie fut clôturée par la bénédiction des tombes par M. l'Abbé Jacques Schmit, Curé de Hamm.

Les hymnes nationaux furent exécutés par la Musique de la Garde grand-ducale.

La Conférence Internationale du Travail à Genève

Le 4 juin 1958 a été ouvert à Genève la 42^e session de la Conférence Internationale du Travail. Le Luxembourg y était représenté par les délégués gouvernementaux, à savoir: M. François Huberty, Ingénieur-Directeur de l'Inspection du Travail et des Mines, M. Armand Kayser, Président de l'Office des Assurances Sociales, M. Ignace Bessling, Délégué permanent du Luxembourg près l'Office européen des Nations et le Bureau International du Travail, et M. Gust van Werveke, Secrétaire Général du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, ainsi que par des délégués des employeurs et des travailleurs dont les membres avaient été désignés suivant les propositions des organisations professionnelles les plus représentatives.

A l'ordre du jour de cette session figuraient, outre la discussion du rapport d'ensemble présenté par M. David A. Morse, Directeur Général du Bureau International du Travail, l'examen des informations et rapports présentés par les divers gouvernements sur l'application des conventions et recommandations adoptées au cours des sessions précédentes, le problème de la discrimination en matière d'emploi et de profession, ainsi que des conditions d'emploi des travailleurs des plantations, les conditions de travail des pêcheurs, l'organisation des services

de médecine du travail dans l'entreprise et enfin la question de la durée du travail.

Le 17 juin, au cours de la discussion du rapport du Directeur Général, M. Nicolas Bieber, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, a pris également la parole. Voici le texte de l'intervention de M. le Ministre Nicolas Bieber:

«L'Organisation Internationale du Travail face à l'évolution du monde, tel est le thème que le Directeur Général a proposé de discuter au cours de cette 42^e session de la Conférence. Le Rapport qu'il nous a présenté, pour nous guider dans ce débat général, constitue un document d'importance fondamentale et d'actualité immédiate. Il ne se borne pas, en effet, à dresser un bilan précis des multiples activités par lesquelles l'Organisation a poursuivi, depuis la guerre, sa grande œuvre de progrès social, mais il formule encore une foule de propositions nouvelles et de considérations originales qui, se distinguant par une richesse d'idées particulière, constituent, dans leur ensemble, un programme d'action constructive pour les années à venir.

Ainsi que le constate le Rapport avec une satisfaction légitime, le principe de l'universalité, qui forme l'un des fondements de l'Organisation, n'a cessé de s'affirmer au cours de la dernière décennie et à trouver une application

de plus en plus générale. Devenus indépendants, après avoir été soumis pendant des siècles à des dominations ou tutelles étrangères, une vingtaine de pays, peuplés par plus du tiers de l'humanité, sont venus grossir les rangs des anciens membres de l'Organisation. Celle-ci s'est donc élargie au point de n'être plus très loin d'atteindre l'idéal de l'universalité que ses dispositions constitutionnelles lui ont assigné comme objectif suprême. Cet élargissement de son cadre n'a évidemment pas été sans imposer à l'Organisation de nouvelles responsabilités. Elle s'en est montrée consciente, non seulement par l'établissement de normes de politique sociale appropriées aux besoins des pays moins évolués, mais également par un développement constant de ses activités d'assistance technique.

Cette double action de l'Organisation mérite d'être soutenue par tous ses membres dans un esprit de solidarité effective. Ce n'est, en effet, que par une amélioration substantielle de la situation sociale de leurs peuples que les nouveaux pays pourront consolider et faire fructifier l'indépendance à laquelle ils ont accédé. Bien plus, ce n'est qu'à cette condition qu'ils pourront efficacement collaborer avec les anciennes nations libres à l'établissement d'un régime de paix, qui ne saurait être durable sans être fondé par la justice sociale. Toutefois, pour importante que soit cette politique, elle ne doit pas faire oublier que la récente évolution a imposé de nouveaux devoirs à l'Organisation, non seulement à l'égard des pays d'Afrique et d'Asie, mais également à l'égard des nations plus évoluées d'Europe, des deux Amériques et de l'Australie. Ainsi qu'il résulte du Rapport de son Directeur Général, le Bureau International du Travail, loin de méconnaître ces obligations nouvelles, a, d'ores et déjà, pris toutes les mesures utiles pour y faire face par toute une série d'initiatives heureuses pour la détermination et la réalisation des nouveaux objectifs de la politique sociale.

C'est avec un grand intérêt que le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg a pris connaissance de ce nouveau programme d'action, qui lui fournit de précieuses directives pour l'orientation de sa propre politique dans un sens progressiste. Certes, au Luxembourg, comme dans tous les autres pays, certains milieux hésitent encore à reconnaître que seule une politique de progrès social répond aux véritables intérêts de la communauté nationale en garantissant l'économie contre l'assaut des forces subversives axées sur le mécontentement des masses laborieuses. De façon générale, cependant, la nécessité d'une telle politique n'est plus guère contestée au Luxembourg, où le grand patronat industriel, notamment, fait preuve d'un esprit de compréhension sociale louable. Comme, d'autre part, les syndicats libres ont réussi à grouper au Grand-Duché la grande majorité des travailleurs industriels, l'œuvre du législateur en matière sociale se trouve complétée et ampli-

fiée par un réseau serré de conventions collectives, qui règlent les conditions de travail et de rémunération d'une manière souvent exemplaire.

La conjugaison de cette double action légale et conventionnelle a produit des résultats appréciables. Un premier exemple en est fourni par la réduction progressive de la durée du travail. En vue de la solution internationale de ce problème, la Conférence a été saisie d'un excellent rapport documentaire, dont elle aura à tirer les premières conclusions au cours de la présente session. Tout en soulignant la valeur fondamentale de cet important document, je tiens, cependant, à relever que ses informations sur la situation au Luxembourg appellent certaines précisions rectificatives.

Un tableau comparatif, compris dans le Rapport, signale en effet le Luxembourg parmi les pays où la semaine de quarante-huit heures constituerait la norme générale. En réalité, ce stade de l'application générale de la convention sur la durée du travail se trouve dépassé depuis plusieurs années. C'est aujourd'hui, non plus la semaine de quarante-huit heures, mais la semaine de quarante-quatre heures qui est pratiquée, non seulement dans le secteur public, y compris les chemins de fer, mais également dans les principales branches du secteur privé, c'est-à-dire dans l'industrie sidérurgique et dans les mines, ainsi que dans certaines entreprises de la moyenne et de la petite industrie. Ce régime des quarante-quatre heures s'applique dès à présent à plus de 45.000 salariés, sur un total de 58.000 travailleurs occupés par l'ensemble des entreprises luxembourgeoises actuellement en activité. Des efforts sont en cours pour faire bénéficier du même régime les salariés qui en restent encore privés à l'heure actuelle et pour aller au-delà, dans une deuxième étape, vers la réalisation progressive de la semaine de quarante heures, qui forme actuellement l'un des principaux objectifs de l'action revendicative des syndicats libres.

Un autre exemple de la politique progressiste du Luxembourg est fourni par les mesures qui, au cours des années, ont progressivement élevé le niveau des salaires dans le secteur privé autant que dans le secteur public. La base en est fournie, depuis 1944, par des salaires minima légaux qui, depuis 1951, sont automatiquement adaptés aux variations du nombre-indice du coût de la vie, suivant les modalités applicables aux traitements des fonctionnaires et employés de l'Etat. Par suite de telles variations vers le haut, le salaire minimum légal qui, en 1956, avait été de 21 francs de l'heure, fut porté à 22 francs au 1^{er} janvier 1957 et à 22,90 francs au 1^{er} octobre 1957. Or, ce niveau, qui détermine, en fait, toute la hiérarchie des salaires, se trouve encore dépassé par les taux des salaires minima stipulés dans une série de contrats collectifs. Ainsi, tandis que les salaires effectivement payés dans la petite industrie, l'artisanat

et le commerce suivaient en majeure partie l'adaptation au nombre-indice du coût de la vie, dont la majoration fut de 8,16 pour cent au cours de l'année passée, les salaires de l'industrie sidérurgique et des exploitations minières augmentèrent en moyenne de 15 pour cent en vertu d'un nouveau contrat collectif en date du 24 avril 1957. Grâce à ce contrat collectif, très avantageux pour les ouvriers, le salaire horaire moyen de l'industrie lourde, qui avait été de 39 francs en 1956, passa à 45 francs en 1957, de sorte que le revenu annuel moyen dans la sidérurgie augmenta d'une année à l'autre de 97.000 à 112.000 francs. Aussi, à l'heure actuelle, les salaires luxembourgeois se rangent-ils parmi les plus élevés de l'Europe, dépassant largement ceux des autres pays de la C. E. C. A.

Parallèlement à ces améliorations substantielles des conditions de travail et de rémunération, d'importantes réformes successives ont été apportées au Code des Assurances Sociales et ont abouti à une généralisation des régimes de sécurité sociale en faveur de toutes les couches de la population. Dans son Rapport, le Directeur Général a relevé l'importance de principe que revêt cette transformation radicale des conceptions d'autrefois. Je crois pouvoir affirmer que le Gouvernement luxembourgeois ne s'est pas dérobé aux conclusions pratiques qui en découlent. A l'heure actuelle, les Luxembourgeois, qu'ils soient salariés ou qu'ils exercent des professions indépendantes, jouissent dans leur immense majorité des avantages de l'assurance-maladie, de l'assurance-invalidité-vieillesse et de l'assurance contre les accidents et les maladies professionnelles. Ils jouissent encore dans leur généralité des prestations de naissance et d'allocations familiales mensuelles, dont les taux et les conditions d'octroi viennent d'être considérablement améliorés par deux lois complémentaires de réforme que la Chambre des Députés a adoptées en première lecture au début de ce mois de juin. Tout comme les salaires et les traitements, les prestations sociales, pensions, rentes et allocations familiales sont adaptées automatiquement aux variations du coût de la vie et se trouvent donc à l'abri d'un amoindrissement de leur substance. Par l'ensemble de toutes ces mesures, le pouvoir d'achat des masses laborieuses s'est considérablement accru dans les

dernières années, favorisant d'autant l'essor de l'économie nationale dans son ensemble et profitant plus particulièrement au commerce et à l'artisanat.

Une longue série de nouveaux projets de loi concernant l'amélioration tant du droit du travail que des régimes de sécurité sociale, sont soumis aux délibérations des instances législatives et marquent la continuité de la politique de progrès social que le Gouvernement s'efforce de développer sans cesse. Dans l'orientation de cette politique, il s'inspire largement des normes établies par les conventions et les recommandations de la Conférence Internationale du Travail. En vertu de lois appratives du 28 février 1958, il a procédé, le 3 mars dernier, à la ratification de 16 conventions du B. I. T. sur un ensemble de 24, soumises aux mêmes fins au Parlement. De ce fait, le nombre des ratifications luxembourgeoises a été porté en 1958 à 43 et pourra probablement être augmenté encore dans les temps prochains. En dehors des 8 conventions qui restent en instance devant le Conseil d'Etat et la Chambre des Députés, deux autres, dont celle concernant l'abolition du travail forcé, forment l'objet de projets appratifs en cours de mise au point. Enfin, le Gouvernement luxembourgeois envisage, dès ce moment, de procéder dans les meilleurs délais, à la ratification de la convention contre la discrimination en matière d'emploi et de profession, que la Conférence devra adopter au cours de sa présente session.

Dans le même esprit, le Gouvernement luxembourgeois a adhéré sans hésitation aux dispositions de politique sociale qui ont été stipulées par les traités sur les communautés européennes, et il ne peut que souhaiter que l'harmonisation, qui y est prévue au plus haut niveau possible, puisse trouver une réalisation prochaine. C'est qu'en matière de politique sociale, plus que dans tout autre domaine, tout arrêt équivaut effectivement à un recul. C'est que, d'autre part, l'établissement d'un régime de justice sociale forme la condition première de la paix internationale, qui, après les catastrophes des deux guerres mondiales et au milieu de nouvelles tensions lourdes de menaces, constitue le grand espoir de tous les peuples épris de liberté et de progrès. »

XIII^e Centenaire de la Naissance de Saint Willibrord. - 658-1958

Le XIII^e centenaire de la naissance de Saint Willibrord, apôtre des Frisons, fondateur de l'abbaye d'Echternach, fut marqué par d'importantes manifestations religieuses et culturelles qui se déroulaient à Echternach durant l'été et spécialement pendant la semaine de la Pente-

côte. Placées sous le haut patronage de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse et sous les auspices du Gouvernement et de l'Evêché, ces festivités furent organisées par l'Œuvre Saint-Willibrord à Echternach. Dans la pensée des organisateurs, elles constituaient un hom-

mage à la fois local et national à un des grands pionniers de la christianisation et de l'action civilisatrice en Europe occidentale, pionnier qui, en se fixant à Echternach et en y fondant une abbaye florissante, avait conféré une vocation à cette ville et marqué de son empreinte l'histoire religieuse, intellectuelle et culturelle de nos régions.

Samedi de la Pentecôte, 24 mai

Sur une ville abondamment pavoisée, illuminée par un soleil de fête, la sonnerie des cloches répandait son chant exaltant, quand, dans la cour de l'abbaye, se pressaient les personnalités de marque pour se rendre à la Séance académique et à l'inauguration de l'Exposition commémorative, cérémonies qui préludaient aux festivités du centenaire.

A 16.00 heures, Leurs Altesses Royales Monseigneur le Grand-Duc héritier et Madame la Grande-Duchesse héritière accompagnés du capitaine Frantz, aide de camp, et de Madame Georges Reuter, dame d'honneur, furent reçus au perron d'honneur de l'abbaye par le Dr Guillaume Speck, Président de l'Œuvre Saint-Willibrord, le bourgmestre Joseph Relles, le premier échevin Robert Schaffner et le directeur du Lycée classique Mathias Thinnes. L'Harmonie Municipale d'Echternach exécutait le « Wilhelmus » et les applaudissements crépitaient d'une foule très nombreuse quand Leurs Altesses Royales entrèrent à l'abbaye.

Notons parmi les quelque trois cents personnalités qui s'étaient rendues à l'invitation des organisateurs: S. Exc. M. H. W. A. Freese-Pennefather, Ambassadeur de Grand-Bretagne; M. Jürgen von Alten, Conseiller d'Ambassade, représentant l'Ambassadeur d'Allemagne; M. Pierre Anciaux de Faveaux, Conseiller d'Ambassade, représentant l'Ambassadeur de Belgique; M. Pierre Le Nail, Conseiller d'Ambassade, représentant l'Ambassadeur de France; M. Friedman, Conseiller d'Ambassade, représentant l'Ambassadeur des Etats-Unis; Messieurs les membres du Gouvernement: Pierre Frieden, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, Victor Bodson, Ministre de la Justice, Pierre Werner, Ministre des Finances, et Henry Cravatte, Secrétaire d'Etat aux Affaires Economiques; Leurs Excellences Mgr. Léon Lommel, Evêque de Luxembourg, et Mgr. Bernard Stein, Evêque auxiliaire de Trèves; Leurs Excellences MM. Robert Als, Ambassadeur du Luxembourg à Paris, et Lambert Schaus, Ambassadeur du Luxembourg à Bruxelles; M. Jean Sturm, Chargé d'Affaires du Luxembourg à Berne, M. Laurent Nesen, Consul du Luxembourg à Anvers; le professeur Dr Eugen Meyer de l'Université de Sarrebruck; le Comte Dr Otto von Looz-Corswarem, directeur du Staatsarchiv de Coblenz; le Dr Eiden, directeur du Rheinisches Landesmuseum de Trèves; le Dr Pachnike, directeur de la Landesbibliothek de Gotha; le Dr Schiel,

directeur de la Stadtbibliothek de Trèves; le Dr Metz, directeur de la division des sculptures des Ehemals Staatl. Museen de Berlin-Dahlem; le Dr Schiedlausky, directeur de la division des arts appliqués au Germanisches Nationalmuseum de Nuremberg; le conservateur Cockx, représentant le directeur de la Bibliothèque Royale de Bruxelles; le professeur Bertrang, conservateur honoraire du Musée d'Arlon; de nombreux députés et chefs d'administration du pays.

La Séance académique s'ouvrit sur un morceau de musique présenté par le Trio de Radio-Luxembourg. Puis, le Dr Speck, en sa qualité de Président du Comité organisateur de l'exposition et des festivités, présenta ses hommages respectueux à Leurs Altesses Royales et Les remercia du vif intérêt que la Famille Souveraine portait aux festivités du Centenaire. Ses remerciements allaient aussi au Corps diplomatique, aux autorités civiles et ecclésiastiques pour leur présence et leur soutien permanent et efficace durant les longs mois de préparation des fêtes et de l'exposition. L'orateur n'oubliait non plus les prêteurs d'œuvres d'art, les hommes de science, les artistes, les fonctionnaires et artisans, tous ceux qui, à un titre quelconque, avaient collaboré à l'exposition et contribué à en assurer le succès. L'époque de Saint Willibrord et de ses successeurs, continue l'orateur, était une époque de profonde foi religieuse et de riche productivité artistique. L'exposition en portera témoignage pour notre génération: si elle ne présente qu'une sélection restreinte, les œuvres qu'on y admire sont d'une si haute éloquence que le visiteur reconnaîtra sans peine la grandeur d'une époque et d'une œuvre historique. Le grand saint reste vivant parmi nous par sa Basilique et son message. Ce message est de tous les temps. Mais il est d'une actualité particulière pour notre époque qui, au-delà des diversités nationales, cherche à retrouver la communauté des origines, cette communauté de la foi, de la pensée et de la civilisation qui est le fondement spirituel de l'Europe.

Ce fut ensuite à Mgr. le Dr Camille Wampach, professeur émérite de l'Université de Bonn, d'évoquer la grande figure de Willibrord et de définir le sens de son œuvre. Dans une conférence magistrale, où les vues de l'historien s'alliaient à la ferveur du panégyriste, l'éminent professeur présenta Saint Willibrord « placé au point d'intersection des deux grands courants qui dominent l'Eglise occidentale au 7^e et au 8^e siècle, l'un influencé par les moines irlandais-écossais, l'autre portant la marque anglo-saxonne d'obédience romaine ». Cette dernière tendance reste victorieuse; saint Willibrord à la suite de son maître S. Wilfrid entre dans son sillage. Les renseignements essentiels sur la vie et l'œuvre de notre apôtre, nous les devons à Bède le Vénérable, à Alcuin, l'historien de l'empire franc, à Thiofrid, le grand abbé d'Echternach, aux chartes contemporaines de Willibrord, trop peu exploitées jusqu'ici pour la connais-

sance de sa personnalité. L'orateur passe en revue les principales étapes de la vie de Willibrord: Sa naissance en 658 au Northumberland, ses années de formation aux monastères de Ripon et de Rathmelsigi; son départ pour la Frise, la rencontre avec Pépin, ses deux voyages à Rome. En 698, il fonde à Echternach son monastère, acte important si riche de conséquences heureuses pour la ville et le pays. L'orateur suit le saint sur ses itinéraires multiples à travers l'Europe de l'Occident. Frise, pays des Danois, Rhin inférieur, Thuringe. Willibrord meurt à Echternach le 7 novembre 739. Et l'orateur de conclure sur la gloire posthume du saint, son héritage spirituel riche et vivant jusqu'à nos jours.

Après ce vibrant hommage, le cortège des personnalités s'ébranle pour la visite de l'exposition. Accompagnés de Monsieur le Ministre d'Etat, du Président du Comité Organisateur et du directeur du Lycée classique, Leurs Altesses Royales visitent les différentes sections et s'attardent longuement devant les principaux trésors. Après la visite, Elles se font présenter le professeur Wampach ainsi que les principaux responsables de l'exposition et quittent l'abbaye après avoir signé le Livre d'or de la Ville d'Echternach.

Une réception offerte par le Bourgmestre et les Echevins d'Echternach retient encore la foule des personnalités dans les salons de l'abbaye.

Cette première journée comme les deux journées suivantes se terminait par un salut pontifical dans lequel le chanoine Frédéric Rasqué, prédicateur attitré des grands jours d'Echternach, fit le panegyrique du saint.

Dimanche de la Pentecôte, 25 mai

Le deuxième jour des festivités était marqué par une messe pontificale célébrée dans la Basilique par Son Excellence l'Evêque de Luxembourg devant une assistance extrêmement nombreuse de pèlerins.

Toute la journée, les visiteurs défilèrent dans l'exposition qui, ce dimanche, connut une de ses grandes affluences.

Le salut pontifical de la soirée fut présidé par le Révérendissime Père Abbé Dr Borne de l'abbaye bénédictine de Tholey.

Lundi de la Pentecôte, 26 mai

La troisième journée des festivités était réservée à l'hommage officiel du pays à Saint Willibrord.

A 10 heures, Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince,

accompagnés de Madame Calmes, dame d'honneur, et du capitaine Prussen, aide de camp, furent reçus au parvis de la Basilique par les autorités municipales qui Les conduisirent jusqu'au porche du sanctuaire. Là, Leurs Altesses Royales furent accueillies par Leurs Excellences le Nonce Apostolique et l'Evêque de Luxembourg, entourés d'un grand nombre de prélats et de dignitaires du diocèse.

Leurs Altesses Royales assistèrent à la messe pontificale célébrée par Son Excellence Révérendissime Mgr. Ephrem Forni, Nonce Apostolique.

Assistaient à la cérémonie Leurs Excellences les Ambassadeurs de la République Fédérale d'Allemagne, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne ainsi qu'un représentant de l'Ambassadeur d'Italie. Le Gouvernement luxembourgeois était représenté par Son Excellence le Ministre des Affaires Etrangères M. Joseph Bech.

Après le départ de la Souveraine, le Nonce Apostolique et les membres du Corps diplomatique visitèrent l'exposition.

Le salut pontifical fut célébré par Son Excellence Mgr. Michel Keller, évêque de Munster en Westphalie, diocèse dans lequel Saint Willibrord avait fondé un certain nombre de paroisses.

Pour la soirée, Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat offrit un dîner dans la salle des glaces de l'Abbaye en l'honneur des dignitaires ecclésiastiques qui allaient de leur présence rehausser la splendeur de la Procession dansante.

Assistaient à ce dîner: Leurs Excellences le Nonce Apostolique, les Ambassadeurs de la République Fédérale d'Allemagne, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de la France et de la Belgique, le Ministre des Affaires Etrangères, le Ministre de la Justice, les Ambassadeurs du Luxembourg à Paris et à Bruxelles, l'archevêque d'Utrecht, les évêques de Luxembourg, Groningue, Rœrmond, Namur, Beauvais, Verdun, Munster, Spire, Trèves, Coire, Oslo, Copenhague, les évêques auxiliaires de Lancaster, Strasbourg, Fulda, les Révérendissimes Pères Abbés de Himmerod, Tholey, Berne (Hollande) et Dœntinchen (Hollande) et leurs suites; les députés Dr Speck, Decker et Schaffner; le bourgmestre d'Echternach, le professeur Camille Wampach, le vicaire général du diocèse, l'architecte de l'Etat-Directeur, ainsi que les principaux membres du comité organisateur de l'exposition.

A l'issue du dîner, le Ministre des Affaires Etrangères porta un toast aux Chefs d'Etat des pays représentés. Son Excellence le Nonce Apostolique répondit par un toast à Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse et à la Famille Souveraine.

Puis, le Ministre d'Etat prononça l'allocution suivante:

« Excellences,
Messieurs

Dans la ville de Ravenne, vieille de plus de vingt siècles, et qui semble assoupie et fatiguée d'avoir subi les gloires et les outrages d'une si longue histoire, il subsiste une place publique d'un pathétique saisissant. Protégée par un règlement sévère contre l'intrusion du moindre véhicule et du moindre bruit, elle vous accueille comme un sanctuaire plein de silence et de recueillement. Je l'ai abordée un soir au gré d'une flânerie nocturne. Le clair de lune se partageait l'espace désert avec les ombres de la basilique de San Francesco, avec les noirs cyprès qui veillent sur d'antiques sarcophages et avec la chapelle édifée autour du tombeau de Dante que la flamme vacillante d'une lampe à huile éclaire nuit et jour. Chaque année, pour la fête de Pâques, dit-on, la ville de Florence, patrie du poète, envoie à la ville de Ravenne l'huile de ses oliviers qui doit entretenir la lampe du souvenir.

Comment ne pas songer ce soir à cette idylle lointaine du bord de la Mer Adriatique? Ne sommes-nous pas venus dans cette ville, vieille aussi d'une longue histoire, n'avons-nous pas abordé un autre îlot de silence, où, aux heures nocturnes, le clair de lune se partage l'espace désert avec les ombres de la basilique édifée sur le tombeau d'un autre grand de cette terre? Et ne sommes-nous pas, ce soir, les porteurs d'huile, venus de tous les pays d'Occident entretenir la flamme du souvenir?

Rome nous a envoyé son Nonce Apostolique que je salue respectueusement au nom du Gouvernement et que je remercie de l'honneur qu'il fait au pays. Je salue et remercie Leurs Excellences les Ambassadeurs, Archevêques et Evêques d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, de France et de Hollande, qui ont contribué à réaliser notre Exposition, Leurs Excellences les Evêques du Danemark, de la Norvège et de la Suisse et les Révérendissimes Pères Abbés des ordres religieux. Je salue et remercie les autorités luxembourgeoises qui ont accepté notre hospitalité: Monseigneur l'Evêque de Luxembourg, Messieurs les Députés et Maires et tant d'amis du clergé et du monde ... et pourquoi ne mettrais-je pas à leur tête le sympathique Ministre des Travaux Publics et des Transports qui pourrait leur frayer la route et veiller à l'application de son code? Ne sommes-nous pas une véritable procession de lampadéphores, venus saluer dans le respect et l'admiration la grande mémoire de Saint Willibrord?

Je m'en voudrais de ne pas détacher et signaler un groupe spécial, celui des anciens de ce lycée installé dans les murs de l'abbaye et qui a repris la tradition de la première école d'humanisme européen créée en cet endroit même par Saint Willibrord il y aura bientôt treize siècles. Si l'Athénée de Luxembourg peut s'enorgueillir d'être la maison de Pallas Athéna, *limina Palladis*, le lycée d'Echternach peut se

glorifier d'être *ad limina Palladis ac Willibrordi*. Je résiste mal au plaisir et à la fantaisie de recomposer en ce moment parmi les hôtes réunis autour de cette table une cohorte de fervents parmi les anciens d'Echternach et de les reconduire, à travers plusieurs décades de passé, vers nos années de jeunesse, leur ferveur et leur bonheur, de les inviter à fouler en esprit les dalles de ce cloître et de faire résonner ses voûtes étroites du bruit de nos discussions d'alors. Je vois paraître dans ce cortège historique et aujourd'hui fantomatique la génération qui nous a précédés, en premier lieu l'actuel Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Bech, que nous considérons alors comme "principis iuventutis nostrae" et qui devint plus tard "princeps civitatis nostrae", ma propre génération, avec l'actuel Evêque de Luxembourg, et la plupart de nos historiens de Saint Willibrord et, à leur tête notre coadjuteur d'alors, notre "praefectus studiorum", le professeur Camille Wampach, et d'autres anciens ministres et députés, chanoines et prédicateurs, directeurs et professeurs. Et pourquoi n'ajouterais-je pas ceux qui sont venus d'ailleurs — *ex partibus infidelium* — et qui, en ce moment, dirigent cette maison d'études, les directeurs du lycée et du pensionnat, leurs professeurs et coadjuteurs.

Certes, en ce temps-là, nous n'avons guère compris ce que nous devons à Saint Willibrord. Il fallait les patientes recherches des historiens du pays et de l'étranger, il fallait surtout l'immense revirement de l'histoire humaine, introduit par deux guerres mondiales, qui ont fait éclater un monde qui s'était écarté de la pensée universaliste de l'Occident, incarnée par Saint Willibrord. Le monde en désarroi et en décomposition qui cherche de nouvelles assises dans la pensée universaliste et supranationale, fait apparaître Saint Willibrord comme un précurseur et un initiateur. Ce saint du 7^e siècle est de notre époque, parce qu'il est de l'Occident chrétien. *Custos et decus Europae*. S'il fallait lui assigner une place parmi les morts, elle serait dans le Panthéon de l'Europe. Mais nous préférons lui garder une place parmi les vivants, parmi ceux qui pensent avec nous, qui sont avec nous ce soir et pendant ces jours de fête où nous réalisons, ne fût-ce que passagèrement et symboliquement, la grande idée de notre époque, la seule nécessaire, la *concordia fratrum et nationum*.

Enchaînant sur ce rappel de souvenirs d'études, l'Evêque de Luxembourg remercia, au nom du diocèse, le Gouvernement luxembourgeois de sa participation aux festivités de Saint Willibrord et de la généreuse hospitalité qu'il accordait ce soir aux prélats invités.

Au nom des prélats étrangers et spécialement au nom de l'épiscopat anglais, Son Excellence Mgr. Th. B. Pearson, évêque auxiliaire de Lancaster, remercia le Ministre d'Etat et l'Evêque de Luxembourg de l'aimable invitation à ces fêtes. C'est pour lui une grande joie d'associer

la hiérarchie ecclésiastique d'Angleterre à cet hommage de reconnaissance à un grand missionnaire originaire de son pays.

Mardi de la Pentecôte, 27 mai

Les grandes festivités trouvaient leur clôture provisoire et leur apogée dans la Procession dansante célébrée cette année avec un éclat tout particulier.

La cérémonie était précédée d'une messe pontificale célébrée par Son Excellence Mgr. Bernard Alfrink, archevêque d'Utrecht, successeur de Saint Willibrord au siège archiepiscopal de la Hollande. L'archevêque célébrant était entouré de toute une couronne d'évêques et de prélats accourus des pays voisins ainsi que d'une foule immense de pèlerins.

Du haut du perron de l'abbaye, l'Evêque de Luxembourg s'adressa en français, en néerlandais et en allemand à ces masses pour les féliciter de leur dévotion et leur promettre l'appui du Ciel.

Puis, la procession s'ébranla au rythme de la musique. Malgré la pluie, qui ruisselait doucement sur pèlerins et spectateurs, elle fut plus longue et plus imposante que jamais, imposante surtout par le grand nombre de pèlerins et la participation extraordinairement nombreuse de prélats croisés et mitrés. Cinq pères abbés portant mitres et dix-huit évêques, parmi lesquels l'Archevêque d'Utrecht, l'Evêque de Luxembourg et le Nonce Apostolique, clôturèrent la procession.

Le salut pontifical fut présidé par Son Excellence Mgr. Mangers, évêque d'Oslo, originaire du Luxembourg.

L'exposition Saint-Willibrord

24 mai - 24 août

Si la Procession dansante terminait le cycle des festivités proprement dites, l'éclat du jubilé se prolongeait par l'exposition d'art et d'histoire Saint-Willibrord, aménagée dans les salles et le cloître restaurés de l'ancienne abbaye. Ce fut en effet cette exposition qui, durant tout l'été, attirait à Echternach les historiens, les archéologues, les amateurs de belles choses, le public cultivé du pays et de l'étranger.

L'exposition avait été organisée par l'Œuvre Saint-Willibrord, la Municipalité et la Société d'Embellissement d'Echternach avec le concours des Musées de l'Etat, des Archives du Gouvernement, de l'Administration des Bâtiments Publics et de la Bibliothèque Nationale. Les travaux de préparation étaient assurés par un Comité organisateur, assisté d'un certain nombre de collaborateurs scientifiques. Le plan général de l'exposition ainsi que la mise en valeur des objets d'art étaient dus à M. Georges Schmitt, Conservateur adjoint aux Musées de l'Etat.

Conçue comme un hommage à la grande figure de Saint Willibrord, l'exposition comprenait deux grandes sections:

1^o Saint Willibrord, sa vie, son culte et son iconographie.

2^o L'abbaye d'Echternach et son rayonnement culturel.

Dans la première section, une première salle présentait la vie et l'époque de Saint Willibrord. La vie est racontée par un cycle d'images du XVII^e siècle, conservées à la Bibliothèque de Trèves, dont la charmante naïveté contraste avec l'atmosphère de ce VII^e siècle rude et fruste, où a vécu Willibrord, atmosphère suggérée par des cartes, des calques et des reproductions de l'art mérovingien. Deux œuvres originales remarquables rehaussent l'éclat de cette salle: le reliquaire en forme de bourse dit: « Arche de Saint Willibrord » du X^e siècle et l'autel portatif de Saint Willibrord du XII^e siècle.

La seconde salle est consacrée au culte du saint et spécialement à sa forme la plus spectaculaire: La Procession dansante. D'anciennes gravures, des cartes, des agrandissements photographiques racontent l'histoire de la procession de ses origines obscures et controversées jusqu'à nos jours.

La troisième sous-section — la plus importante par l'étendue — familiarise le visiteur avec l'iconographie du saint: statues, tableaux, gravures sur bois, tapisseries, orfèvreries constituent un véritable musée Saint Willibrord; où la naïveté de la conception et de la facture populaires voisine avec les réalisations d'un art authentique.

La seconde grande section donne d'abord un aperçu sur l'histoire de l'abbaye à travers les plus beaux spécimens de chartes des siècles passés. Mais le sommet de l'exposition est atteint dans la salle des manuscrits. Nous y trouvons réuni ce que l'abbaye a produit ou possédé de plus précieux en fait de manuscrits enluminés: le célèbre Evangélaire Saint Willibrord de la Bibliothèque Nationale de Paris, le Calendrier de Saint Willibrord avec une note de la main du saint, l'évangélaire de la cathédrale de Trèves, les évangiles enluminés de Maaseik, les livres des Péricopes de Brême et de Bruxelles, le Liber Floridum de Thiofrid de Gotha et surtout le célèbre Codex Aureus Epternacensis, conservé au Musée de Nuremberg, avec sa couverture d'or et d'ivoire et ses pages toutes écrites en or. Confrontation unique d'une production abondante qui jamais encore ne se trouvait si étroitement rapprochée.

Le cloître enfin évoque les différentes étapes de l'histoire architecturale. Les spécialistes du Musée montrent le résultat des fouilles opérées sur le chantier de la Basilique en 1949; des photos illustrent les transformations successives de la Basilique et de l'Abbaye au cours des âges, les destructions de la dernière guerre, l'effort de restauration après la Libération.

L'exposition Saint Willibrord était de l'avis des visiteurs la plus belle exposition d'art qu'il y ait eu au Luxembourg tant en ce qui concerne la richesse et la diversité que la présentation des œuvres exposées. Plus de cinquante musées, bibliothèques et églises de l'Allemagne, de la France, de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg avaient envoyé des prêts, dont beaucoup étaient d'une valeur inestimable.

Durant les trois mois d'ouverture, plus de 23.000 visiteurs ont défilé dans les salles.

Le 12 juin, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, accompagnée de Son Altesse Royale le Prince Charles et de Son Excellence le Ministre des Affaires Etrangères, fit une visite privée à l'exposition. La Souveraine fut accueillie à Son arrivée par M. Joseph Relles, bourgmestre d'Echternach, M. Robert Schaff-

ner, premier échevin, et MM. Jean Limpach, Mathias Thinnes, Georges Kiesel et Paul Spang, membres du Comité organisateur.

Nombreux ont été les groupes luxembourgeois et étrangers qui ont visité l'exposition. Citons parmi les visites en groupes les étudiants inscrits au Historische Seminar de l'Université de Bonn sous la conduite du directeur, le professeur Dr Braunach, les participants aux Journées Internationales de Sidérurgie, les participants au VII^e Congrès des historiens d'art allemands, les professeurs et les élèves de la Faculté Internationale de Droit Comparé, etc.

Un catalogue remarquable, contenant 160 pages de textes et 58 pages d'illustrations, constitue un souvenir durable de cette belle exposition.
M. T.

Statistiques diverses
Administration des Eaux et Forêts
EXERCICES 1916 et 1917 - 1920-1927
1^{er} semestre 1911 au 30 septembre 1917

ADMINISTRATION DES EAUX ET FORÊTS

Preface.

Par la présente publication, l'Administration des Eaux et Forêts continue la suite de bulletins parus à intervalles réguliers depuis 1920. La statistique forestière poursuit le but principal de donner aux techniciens intéressés une image fidèle de la forêt luxembourgeoise, de l'activité y développée ainsi que de l'économie forestière pratiquée dans notre pays. Pour permettre au lecteur de se faire une idée de l'évolution économique qu'ont enregistrée les activités se rapportant à la forêt, des tableaux résumés illustrent les chapitres importants.

Le chapitre I traite des forêts gérées par l'Administration des Eaux et Forêts. Les premiers tableaux sont voués à la superficie boisée ainsi qu'à la répartition de l'eau forestière entre les diverses modes de traitement et services. Depuis 1929, l'étendue des forêts aménagées a été agrandie de 5732 hectares ou de 23 %. En même temps, la composition a été nettement améliorée. Les arbres de haute tige atteignent au total de plus de 1000 ha.

Statistiques diverses

L'augmentation régulière du capital de ligneux a entraîné un développement constant du rendement. En 1957, le rendement moyen par hectare a atteint 13,5 m³ contre 11,5 m³ en 1955.

L'Administration des Eaux et Forêts

L'augmentation du capital qui va de pair avec l'augmentation en traités par la composition des produits des coupes. Le bois de chauffage perdait de moindre valeur et difficile à brûler. Le rendement moyen par hectare a atteint 13,5 m³ contre 11,5 m³ en 1955. Le rendement total — ne se changeant pas — a atteint 13,5 m³ contre 11,5 m³ en 1955. Le rendement total — ne se changeant pas — a atteint 13,5 m³ contre 11,5 m³ en 1955. Le rendement total — ne se changeant pas — a atteint 13,5 m³ contre 11,5 m³ en 1955.

EXERCICES 1956 et 1957 — 1889 - 1957
(1^{er} octobre 1955 au 30 septembre 1957)

Il est évident qu'une amélioration aussi nette du rendement ligneux se manifeste par une forte augmentation des valeurs produites. De 44 millions de francs en 1951, le produit brut de la forêt administrée passe à 64 millions, ce qui correspond à un accroissement de 44 %.

L'augmentation de la production a contribué à une intensification de la gestion. Le nombre des journées de travail croît de presque 5000 unités ou de 14 % depuis 1955. Malgré un salaire qui n'a guère bougé, le nombre des ouvriers permanents augmente, tandis que celui des saisonniers est en forte régression. Les frais d'éclaircie ne varient sensiblement que pour les mêmes produits.

ADMINISTRATION DES EAUX ET FORÊTS

Statistiques diverses
de
l'Administration des Eaux et Forêts

EXERCICES 1956 et 1957 — 1959-1957
[1^{er} octobre 1958 au 30 septembre 1957]

Préface.

Par la présente publication, l'Administration des Eaux et Forêts continue la suite de bulletins parus à intervalles réguliers depuis 1920. La statistique forestière poursuit le but principal de donner aux techniciens intéressés une image fidèle de la forêt soumise au régime, de l'activité y développée ainsi que de l'économie forestière pratiquée dans notre pays. Pour permettre au lecteur de se faire une idée de l'évolution prononcée qu'ont enregistrée les activités se rapportant à la forêt, des tableaux-résumés clôturent les chapitres importants.

Le chapitre I traite des forêts gérées par l'Administration des Eaux et Forêts. Les premiers tableaux sont voués à la superficie boisée ainsi qu'à la répartition de l'aire forestière entre les divers modes de traitement et essences. Depuis 1889, l'étendue des forêts soumises a été agrandie de 5712 hectares ou de 20 %. En même temps, la composition a été nettement améliorée, les taillis et les vaines accusant un recul de plus de 1000 hectares.

L'augmentation régulière du capital ligneux a entraîné un accroissement constant du rendement qui passe de 1,88 m³ en 1889 à 3,14 m³ à l'hectare en 1957, soit à 167 % du rendement initial.

L'amélioration du capital qui va de pair avec l'augmentation se traduit par la composition des produits des coupes. Le bois de chauffage, produit de moindre valeur et difficile à écouler — qui en 1889 constituait plus de 85 % du rendement total — ne se chiffre plus qu'à 42 % en 1957. Pendant la même période, la part du bois d'œuvre résineux a pu être portée de 0 % à 27,5 % de la production, tandis que le volume du bois d'œuvre feuillu s'est élevé de 14,6 % à 30,4 %.

Il est évident qu'une amélioration aussi nette du rendement ligneux se manifeste par une forte augmentation des valeurs produites. De 44 millions de francs en 1951, le produit brut de la forêt administrée passe à 64 millions, ce qui correspond à un accroissement de 44 %.

L'augmentation de la production a contribué à une intensification de la gestion. Le nombre des journées de travail croît de presque 9000 unités ou de 14 % depuis 1955. Malgré un salaire qui n'a que peu bougé, le nombre des ouvriers permanents augmente, tandis que celui des saisonniers est en forte régression. Les frais d'abatage ne varient sensiblement que pour les menus produits.

Le chapitre II renseigne sur les forêts privées pour autant que l'Administration est saisie du contrôle. Le tableau des exploitations ressort de recensements exécutés régulièrement. Les déboisements et défrichements ne concernent que ceux de peuplements résineux âgés de moins de 50 ans ou de peuplements feuillus dont l'étendue dépasse 2 hectares. Quant aux reboisements, n'ont été considérés que ceux, pour lesquels l'allocation d'une prime a été sollicitée.

Dans le chapitre III, quelques données relatives au commerce du bois ont été rassemblées. Malgré les efforts du producteur d'augmenter et d'améliorer la production, le tableau importations-exportations se solde par une balance négative pour les années d'après-guerre. Le manque d'une industrie du bois dynamique ressort de la comparaison des deux régimes: grosses exportations de bois brut — importations exagérées de bois travaillé, au contraire de ce qu'on constate chez les autres pays européens. Malheureusement, le tableau des exportations montre une tendance qui ne laisse pas entrevoir un revirement de la situation: le total des exportations de bois rond s'accroît rapidement, tandis que le total des exportations de bois sciés diminue d'année en année.

Le chapitre IV renseigne sur la chasse et la pêche, dont le législateur a confié à l'administration la conservation et la surveillance. A côté du tableau des années cynégétiques 1956 et 1957, la statistique traite des prix réalisés pour les lots de chasse au cours des adjudications de l'été 1957.

C. K.

TABLE DES MATIÈRES

Commencement	Fin	Désignation	Page		
			1956	1957	
I. Bois soumis au régime.					
		1) Etendue, mode de traitement et essences	7—8	9—10	11
		2) Rendement en matière ligneuse	12—13	14—15	16—17
		3) Rendement en argent	18—26	27—33	34
		4) Ouvriers, travail, salaires.	35	36	37
		5) Frais d'abattage	38	38	37
		6) Assurances des bois administrés contre les risques d'incendie	39		
II. Bois privés.					
		1) Exploitations	40	40	
		2) Déboisements et défrichements	41	41	
		3) Reboisements	42	42	
		4) Production de la forêt luxembourgeoise	43	43	44—45
III. Commerce du bois.					
		1) Importations, exportations	46—47	48—49	50—51
		2) Valeur de la consommation			51
		3) Prix de vente chez le producteur			52—53
IV. Chasse et Pêche.					
		1) Relevé du gibier abattu	54	54	
		2) Prix de location des lots de chasse		55	
Total					

Le chapitre II renvoie sur les forêts privées pour autant que l'Administration est saisie du contrôle. Le tableau des exploitations recense de recensements exécutés régulièrement. Les déboisements et défrichements ne concernent que ceux de peuplements réinsensibles de moins de 2 hectares. Quant aux reboisements, seuls les cas où l'Etat a déposé 2 hectares. Quant aux reboisements, seuls les cas où l'Etat a déposé 2 hectares. Quant aux reboisements, seuls les cas où l'Etat a déposé 2 hectares.

Dans le chapitre III, quelques données relatives au commerce de bois sont présentées.

- I. Bois communs ou résineux
 - 1) Etendue, mode de traitement et espèces
 - 2) Rendement en matière ligneuse
 - 3) Rendement en énergie
 - 4) Ouvrages et usages
 - 5) Répartition géographique
 - 6) Statistiques des bois communs et résineux
- II. Bois privés
 - 1) Répartition géographique et mode de traitement
 - 2) Déboisements et défrichements
 - 3) Reboisements
 - 4) Production de la forêt privée

- III. Commerce de bois
 - 1) Importations, exportations
 - 2) Valeur de la consommation
 - 3) Prix de vente chez le producteur

- IV. Chêne et hêtre
 - 1) Réserve de graine
 - 2) Prix de location des lots de graine

Cantonnement	Domaine	Contenance totale	feuilles	Futaies résineuses	mêlangées	Taillis	Surface non boisée*)	
		ha	ha	ha	ha	ha	ha	
Luxembourg-Est .	Grunewald	1.061,77	785,56	269,38	—	—	6,83	
	Buchholz	56,61	46,81	9,80	—	—	—	
	Trois Glands	28,32	—	—	28,32	—	—	
		1.146,70	832,37	279,18	28,32	—	6,83	
Luxembourg-Ouest .	Brameschbusch	46,12	24,88	8,71	6,84	—	5,69	
	Juckelsbusch	119,66	82,61	35,24	1,81	—	—	
	Rodenbusch	67,67	66,89	0,78	—	—	—	
	Zolverknapp	2,50	2,05	0,25	—	—	0,20	
	Kopstal	4,29	—	4,29	—	—	—	
	Deckebösch	7,53	6,46	—	—	—	1,07	
			247,77	182,89	49,27	8,65	—	6,96
Mersch	Binzrath	43,63	12,99	27,67	—	—	2,97	
	Deisterbusch-Teiperley	37,70	12,72	24,98	—	—	—	
	Heckenhof	32,19	14,49	17,10	—	—	0,60	
	Herrenbusch	22,92	15,78	7,14	—	—	—	
	Letzert	49,26	44,08	5,02	—	—	0,16	
	Meysembourg	109,63	72,39	37,14	—	—	0,10	
	Meysembourg-Seitert	41,54	24,58	14,64	—	—	2,32	
	Riederheck	3,73	2,23	1,50	—	—	—	
	Scheuerbusch-Hesel-Klosterheck	67,07	65,79	1,06	—	—	0,22	
	Schœnfels-Hollenfels	204,07	140,00	57,90	—	—	6,17	
			611,74	405,05	194,15	—	—	12,54
	Diekirch	Fünfter	160,03	103,86	56,17	—	—	—
		Jongebösch	94,41	81,25	12,68	0,48	—	—
Leivdelt		36,00	30,00	6,00	—	—	—	
Marscherwald		124,12	49,20	74,92	—	—	—	
Kammerwald		446,72	374,82	71,90	—	—	—	
			861,28	639,13	221,67	0,48	—	—
Grevenmacher	Berburgerwald	133,31	117,97	15,34	—	—	—	
	Givenich	36,73	33,01	2,67	—	—	1,05	
	Château de Betzdorf	12,79	12,29	0,50	—	—	—	
		182,83	163,27	18,51	—	—	1,05	
Wiltz	Wiltz-Merkholtz	92,26	8,44	69,25	—	5,47	9,10	
	Clervaux	47,63	11,41	31,13	—	4,13	0,96	
	Freng-Penzeberg	106,63	2,66	34,14	—	68,73	1,10	
	Fondation Stoffel	2,42	1,52	—	—	0,90	—	
			248,94	24,03	134,52	—	79,23	11,16
	Total	3.299,26	2.246,74	897,30	37,45	79,23	38,54	
		100 %	68,1 %	27,2 %	1,1 %	2,4 %	1,2 %	

*) Pépinières, prés, carrières, vaines.

Exercice 1956.

Etendue des bois communaux

Cantonnement	Superficie totale ha	Futaies			Taillis, haies à écorces ha	Surface non boisée *) ha
		feuillues ha	résineuses ha	mêlangées ha		
Luxembourg-Est	2.692,60	2.560,81	131,79	—	—	—
Luxembourg-Ouest	5.464,52	4.655,03	578,14	115,67	—	115,68
Mersch	6.144,05	4.763,35	1.144,93	172,80	3,29	59,68
Diekirch	6.454,00	5.390,30	887,87	17,58	152,35	5,90
Grevenmacher	6.596,64	6.208,69	332,37	11,28	31,63	12,67
Wiltz	2.425,22	1.316,95	808,86	12,00	270,82	16,59
Total	29.777,03 100 %	24.895,13 83,6 %	3.883,96 13,1 %	329,33 1,1 %	458,09 1,5 %	210,52 0,7 %

Etendue des bois des Etablissements publics.

Cantonnement	Superficie totale ha	Futaies			Taillis, haies à écorces ha	Surface non boisée *) ha
		feuillues ha	résineuses ha	mêlangées ha		
Luxembourg-Est	163,56	135,29	28,27	—	—	—
Luxembourg-Ouest	2,58	0,79	1,79	—	—	—
Mersch	368,39	198,64	167,83	0,59	1,33	—
Diekirch	279,81	159,36	53,48	66,97	—	—
Grevenmacher	4,30	4,04	0,26	—	—	—
Wiltz	470,61	28,34	177,04	246,42	—	18,81
Total	1.289,25 100 %	526,46 40,8 %	428,67 33,2 %	313,98 24,4 %	20,14 1,6 %	18,81

Etendue des bois soumis au régime forestier

Propriétaires des forêts	Superficie totale ha	Futaies			Taillis, haies à écorces ha	Surface non boisée *) ha
		feuillues ha	résineuses ha	mêlangées ha		
Etat	3.299,26	2.246,74	897,30	37,45	79,23	38,54
Communes	29.777,03	24.895,13	3.883,96	329,33	458,09	210,52
Etablissements publics	1.289,25	526,46	428,67	—	313,98	20,14
Total	34.365,54 100 %	27.668,33 80,5 %	5.209,93 15,1 %	366,78 1,1 %	851,30 2,5 %	269,20 0,8 %

*) Pépinières, prés, carrières, vaines.

Cantonnement	Domaine	Etendue totale	Futaies			Total	Taillis	Surface non boisée
			feuillues	résineuses	mêlangées			
		ha	ha	ha	ha	ha	ha	
Luxembourg-Est	Grunewald	1.069,25	789,30	273,12	—	1.062,42	6,83	
	Buchholz	56,61	46,81	9,80	—	56,61	—	
	Trois Glands	28,32	—	—	28,32	28,32	—	
	Schutterhardt	24,29	17,12	3,90	—	21,02	3,27	
		1.178,47	853,23	286,82	28,32	1.168,37	10,10	
Luxembourg-Ouest	Brameschbusch	49,37	24,88	10,64	7,29	42,81	0,03	
	Juckelsbusch	119,66	82,61	35,24	1,81	119,66	—	
	Rodenbusch	67,67	66,89	0,78	—	67,67	—	
	Zolverknapp	2,50	2,05	0,25	—	2,30	0,20	
	Kopstal	4,29	—	4,29	—	4,29	—	
	Deckebösch	7,53	6,46	—	—	6,46	0,86	
			251,02	182,89	51,21	9,10	243,20	7,58
Mersch	Binzrath	50,65	14,20	31,92	—	46,12	4,53	
	Deisterbusch-Teiperley	37,70	12,72	24,98	—	37,70	—	
	Heckenhof	32,19	14,49	17,10	—	31,59	0,60	
	Herrenbusch	22,92	15,78	7,14	—	22,92	—	
	Letzert	49,11	44,08	5,03	—	49,11	—	
	Meysembourg	109,63	72,39	37,14	—	109,53	0,10	
	Meysembourg-Seitert	41,54	24,58	14,64	—	39,22	2,32	
	Riederheck	3,73	2,23	1,50	—	3,73	—	
	Scheuerbusch-Hesel-Klosterheck	67,07	65,79	1,06	—	66,85	0,22	
	Schoenfels-Hollenfels	204,48	140,00	57,90	—	197,90	6,58	
			619,01	406,27	198,40	—	604,67	14,34
	Diekirch	Fünfter	160,03	103,86	56,17	—	160,03	—
		Jongebösch	94,41	85,11	9,30	—	94,41	—
Leiverdelt		36,00	30,00	6,00	—	36,00	—	
Marscherwald		126,80	44,76	82,04	—	126,80	—	
Kammerwald		446,72	374,82	71,90	—	446,72	—	
			863,96	638,55	225,41	—	863,96	—
Grevenmacher	Berburgerwald	133,31	117,32	15,34	—	132,66	0,65	
	Givenich	36,73	33,01	2,67	—	35,68	1,05	
	Château de Betzdorf	12,79	12,29	0,50	—	12,79	—	
			182,83	162,62	18,51	—	181,13	1,70
Wiltz	Wiltz-Merkholtz	92,24	8,44	72,47	—	80,91	5,86	
	Clervaux	49,42	12,31	36,19	—	48,50	0,92	
	Freng-Penzeberg	107,94	2,66	36,03	—	38,69	69,25	
	Fondation Stoffel	2,42	1,52	0,20	—	1,72	0,70	
			252,02	24,93	144,89	—	169,82	75,42
	Total	3.347,31	2.268,49	925,24	37,42	3.231,15	75,66	
		100 %	67,7 %	27,6 %	1,1 %	96,4 %	2,3 %	

Exercice 1957.

Etendue des forêts soumises au régime forestier.

Propriétaire	Cantonnement	Etendue totale ha	Forêts			Total ha	Taillis ha	Surface non boisée ha
			feuillues ha	résineuses ha	mêlées ha			
Etat	Luxembourg-Ouest	1.178,47	853,23	286,82	28,32	1.168,37	—	10,10
	Luxembourg-Est	251,02	182,89	51,21	9,10	243,20	0,24	7,58
	Mersch	619,01	406,27	198,40	—	604,47	—	14,34
	Diekirch	863,96	638,55	225,41	—	863,96	—	—
	Grevenmacher	182,83	162,62	18,51	—	181,13	—	1,70
	Wiltz	252,02	24,93	144,89	—	169,82	75,42	6,78
	Total	3.347,31 100 %	2.268,49 67,7 %	925,24 27,6 %	37,42 1,1 %	3.231,15 96,4 %	75,66 2,3 %	40,50 1,3 %
Communes	Luxembourg-Est	2.692,16	2.561,05	131,11	—	2.692,16	—	—
	Luxembourg-Ouest	5.507,08	4.646,74	631,56	92,26	5.370,56	1,32	135,20
	Mersch	6.146,50	4.763,96	1.146,31	160,49	6.070,76	24,15	51,59
	Diekirch	6.465,26	5.389,53	897,82	18,18	6.305,53	156,53	3,20
	Grevenmacher	6.606,26	6.210,91	338,26	11,78	6.560,95	31,63	13,68
	Wiltz	2.423,93	1.298,98	833,19	16,00	2.148,17	271,41	4,35
	Total	29.841,19 100 %	24.871,17 83,4 %	3.978,25 13,3 %	298,71 1 %	29.148,13 97,7 %	485,04 1,6 %	208,02 0,7 %
Etablissements publics	Luxembourg-Est	167,38	137,49	29,89	—	167,38	—	—
	Luxembourg-Ouest	52,54	25,75	26,79	—	52,54	—	—
	Mersch	377,93	200,39	168,68	—	369,07	0,58	8,28
	Diekirch	384,02	193,32	102,54	4,83	300,69	83,33	—
	Grevenmacher	4,30	4,04	0,26	—	4,30	—	—
	Wiltz	474,01	27,15	181,00	—	208,15	248,95	16,91
	Total	1.460,18 100 %	588,14 40,3 %	509,16 34,9 %	4,83 0,3 %	1.102,13 75,5 %	332,86 22,8 %	25,19 1,7 %
Total	Etat	3.347,31	2.268,49	925,24	37,42	3.231,15	75,66	40,50
	Communes	29.841,19	24.871,17	3.978,25	298,71	29.148,13	485,04	208,02
	Etablissements publics	1.460,18	588,14	509,16	4,83	1.102,13	332,86	25,19
	Total	34.648,68 100 %	27.727,80 80 %	5.412,65 15,6 %	340,96 1 %	33.481,41 96,6 %	893,56 2,6 %	273,71 0,8 %

Etendue des bois soumis au régime forestier.

Exercice	Forêts domaniales					Forêts communales				
	Futaies	Taillis	Vaines	Total		Futaies	Taillis	Vaines	Total	
	ha	ha	ha	ha	% *)	ha	ha	ha	ha	% *)
1889	—	—	—	—	—	27.040	1.896	—	28.936	100**)
1921	990	—	—	990	3,3	27.564	1.465	—	29.029	96,7**)
1930	1.269	—	—	1.269	4,1	28.448	924	—	29.372	95,9**)
1939	2.192	5	36	2.233	7,1	28.117	924	288	29.329	92,9**)
1951	3.098	10	58	3.166	9,4	28.866	626	185	29.675	88,0
1953	3.133	39	41	3.213	9,4	28.856	609	211	29.676	86,8
1954	3.180	35	55	3.270	9,5	28.915	612	208	29.735	86,7
1955	3.202	50	42	3.294	9,6	28.890	651	210	29.751	86,6
1956	3.181	79	39	3.299	9,6	29.108	458	211	29.777	86,6
1957	3.231	76	40	3.347	9,7	29.148	485	208	29.841	86,1

Exercice	Forêts appartenant aux Etablissements publics					Etendue totale							
	Futaies		Taillis	Vaines	Total	Futaies		Taillis		Vaines		Total	
	ha	ha	ha	ha	% *)	ha	% *)	ha	% *)	ha	% *)	ha	% *)
1889	—	—	—	—	—	27.040	93,5	1.896	6,5	—	—	28.936	100
1921	—	—	—	—	—	28.554	95,1	1.465	4,9	—	—	30.019	100
1930	—	—	—	—	—	29.717	97,0	924	3,0	—	—	30.641	100
1939	—	—	—	—	—	30.309	96,1	929	2,9	324	1,0	31.562	100
1951	586	278	—	864	2,6	32.550	96,6	912	2,7	243	0,7	33.705	100
1953	951	331	24	1.306	3,8	32.940	96,3	979	2,9	276	0,8	34.195	100
1954	951	329	24	1.304	3,8	33.046	96,4	976	2,8	287	0,8	34.309	100
1955	960	326	21	1.307	3,8	33.052	96,2	1.027	3,0	273	0,8	34.352	100
1956	955	314	21	1.290	3,8	33.244	96,7	851	2,5	271	0,8	34.366	100
1957	1.102	333	25	1.460	4,2	33.481	96,6	894	2,6	273	0,8	34.648	100

*) % de l'étendue totale.

***) Y compris l'étendue des forêts appartenant aux Etablissements publics.

Cantonnement	Etendue de la futaie ha	Bois d'œuvre					
		Chêne m ³	Hêtre m ³	Autres feuillus m ³	Total des feuillus		Epicéa m ³
					m ³	%	
<i>Propriétaires:</i>							
Domaines de l'Etat.							
Luxembourg-Est	1.139,87	176	3.446	20	3.642	32,1	4.901
Luxembourg-Ouest	240,81	104	233	—	337	43,9	64
Mersch	599,20	208	397	—	605	35,4	321
Diekirch	861,28	883	639	37	1.559	43,6	1.252
Grevenmacher	181,78	26	55	1	82	28,4	31
Wiltz	158,55	9	80	—	89	13,5	462
Total	3.181,49	1.406	4.850	58	6.314	34,4	7.031

Bois communaux.

Luxembourg-Est	2.692,60	703	1.423	165	2.291	39,1	670
Luxembourg-Ouest	5.348,84	1.871	3.687	98	5.656	32,9	3.349
Mersch	6.081,08	1.849	3.712	82	5.643	30,3	3.834
Diekirch	6.295,75	2.763	5.337	200	8.300	39,6	2.004
Grevenmacher	6.552,34	2.738	2.406	79	5.223	35,1	1.595
Wiltz	2.137,81	556	641	—	1.197	11,6	3.532
Total	29.108,42	10.480	17.206	624	28.310	32,2	14.984

Bois des Etablissements publics.

Luxembourg-Est	163,56	46	242	1	289	32,8	142
Luxembourg-Ouest	2,58	—	—	—	—	—	—
Mersch	366,47	51	211	3	265	29,0	383
Diekirch	212,84	147	78	—	225	43,7	59
Grevenmacher	4,30	—	—	—	—	—	—
Wiltz	205,38	120	—	—	120	12,3	854
Total	955,13	364	531	4	899	27,4	1.438

Total. - Bois soumis au régime forestier.

<i>Propriétaires des forêts:</i>							
Etat	3.181,49	1.406	4.850	58	6.314	34,4	7.031
Communes	29.108,42	10.480	17.206	624	28.310	32,2	14.984
Etablissements publics	955,13	364	531	4	899	27,4	1.438
Total	33.245,04	12.250	22.587	686	35.523	32,4	23.453

des futaies soumises au régime.

Pin m ³	Total des résineux		Total: feuillus - résineux		Bois de chauffage		Total: feuillus - résineux bois de chauffage m ³	Rendement en m ³ à l'hectare
	m ³	%	m ³	%	m ³	%		
28	4.929	43,4	8.571	75,5	2.795	24,5	11.366	9,97
—	64	8,4	401	52,3	366	47,7	767	3,18
146	467	27,4	1.072	62,8	635	37,2	1.707	2,85
81	1.333	37,4	2.892	81,0	676	19,0	3.568	4,14
—	31	10,7	113	39,1	176	60,9	289	1,59
—	462	70,1	551	83,6	108	16,4	659	4,16
255	7.286	39,7	13.600	74,1	4.756	25,9	18.356	5,77
36	706	12,0	2.997	51,1	2.871	48,9	5.868	2,18
1.063	4.412	25,6	10.068	58,5	7.158	41,5	17.226	3,22
2.908	6.742	36,1	12.385	66,4	6.270	33,6	18.655	3,07
2.143	4.147	19,8	12.447	59,4	8.512	40,6	20.959	3,33
174	1.769	11,8	6.992	46,9	7.917	53,1	14.909	2,27
921	4.453	42,9	5.650	54,5	4.695	45,5	10.345	4,84
7.245	22.229	25,3	50.539	57,5	37.423	42,5	87.962	3,02
—	142	16,1	431	48,9	451	51,1	882	5,39
44	427	46,8	692	75,8	220	24,2	912	2,49
96	155	30,1	380	73,8	135	26,2	515	2,42
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	854	87,7	974	100,0	—	—	974	4,74
140	1.578	48,0	2.477	75,4	806	24,6	3.283	3,44
255	7.286	39,7	13.600	74,1	4.756	25,9	18.356	5,77
7.245	22.229	25,3	50.539	57,5	37.423	42,5	87.962	3,02
140	1.578	48,0	2.477	75,4	806	24,6	3.283	3,44
7.640	31.093	28,4	66.616	60,8	42.985	39,2	109.601	3,30

Propriétaire	Cantonement	Etendue de la futaie ha	Bois d'œuvre					Epicéa m³
			Chêne m³	Hêtre m³	Autres feuillus m³	Feuillus m³ %		
Etat	Luxembourg-Est	1.168,37	154	1.207	29	1.390	22,1	2.849
	Luxembourg-Ouest.	243,20	87	148	—	235	23,6	389
	Mersch	604,67	214	410	1	625	34,3	542
	Diekirch.	863,96	816	650	18	1.484	43,3	1.000
	Grevenmacher	181,13	43	23	—	66	18,7	31
	Wiltz	169,82	2	65	—	67	12,9	378
	Total	3.231,15	1.316	2.503	48	3.867	28,8	5.189
Communes	Luxembourg-Est	2.692,16	656	1.137	49	1.842	33,0	758
	Luxembourg-Ouest.	5.370,56	2.558	3.042	117	5.717	30,3	3.488
	Mersch	6.070,76	1.557	3.538	102	5.197	31,6	3.276
	Diekirch.	6.305,53	2.638	6.017	204	8.859	38,8	2.311
	Grevenmacher	6.560,95	2.413	2.259	55	4.727	30,2	1.753
	Wiltz	2.148,17	227	570	—	797	11,7	2.033
	Total	29.148,13	10.049	16.563	527	27.139	31,5	13.619
Etablissements publics	Luxembourg-Est	167,38	33	274	—	307	41,4	—
	Luxembourg-Ouest.	52,54	35	93	—	128	35,3	111
	Mersch	369,07	131	211	—	342	16,8	1.213
	Diekirch.	300,69	57	141	42	240	16,8	775
	Grevenmacher	4,30	—	—	—	—	—	—
	Wiltz	208,15	—	—	—	—	—	1.146
	Total	1.102,13	256	719	42	1.017	17,8	3.245
	Total	33.841,41	11.621	19.785	617	32.023	30,4	22.053

Total. - Bois soumis au régime forestier.

Propriétaires des futaies								
Etat	33.841,41	11.621	19.785	617	32.023	30,4	22.053	
Communes	29.148,13	10.049	16.563	527	27.139	31,5	13.619	
Etablissements publics	1.102,13	256	719	42	1.017	17,8	3.245	
Total	33.841,41	11.621	19.785	617	32.023	30,4	22.053	

des futaies soumises au régime forestier.

Pin m³	Résineux		Total		Bois de chauffage		Total	A l'hectare
	m³	%	m³	%	m³	%	m³	m³
482	3.331	53,0	4.721	75,1	1.570	24,9	6.291	5,38
—	389	39,2	624	62,8	369	37,2	993	4,08
48	590	32,4	1.215	66,7	607	33,3	1.822	3,01
120	1.120	32,8	2.604	76,1	817	23,9	3.421	3,96
—	31	8,8	97	27,5	256	72,5	353	1,95
—	378	72,5	445	85,4	76	14,6	521	3,07
650	5.839	43,5	9.706	72,3	3.695	27,7	13.401	4,15
—	758	13,6	2.600	46,6	2.981	53,4	5.581	2,07
1.119	4.607	24,4	10.324	54,7	8.553	45,3	18.877	3,51
1.963	5.239	31,8	10.436	63,4	6.047	36,6	16.483	2,71
2.177	4.488	19,7	13.347	58,5	9.473	41,5	22.820	3,62
299	2.052	13,3	6.779	43,5	8.814	56,5	15.593	2,38
403	2.436	35,7	3.233	47,4	3.592	52,6	6.825	3,18
5.961	19.580	22,7	46.719	54,2	39.460	45,8	86.179	2,96
—	—	—	307	41,4	434	58,6	741	4,43
—	111	30,5	239	65,8	124	34,2	363	6,91
65	1.278	62,6	1.620	79,4	421	20,6	2.041	5,53
229	1.004	70,3	1.244	87,1	184	12,9	1.428	4,75
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	1.146	100,0	1.146	100,0	—	—	1.146	5,50
294	3.539	61,9	4.556	79,7	1.163	20,3	5.719	5,19
6.905	28.958	27,5	60.981	57,9	44.318	42,1	105.299	3,14

Propriétaire	Exercice	Etendue de la futaie ha	Bois d'œuvre						
			Chêne m ³	Hêtre m ³	Autres feuillus m ³	Feuillus		Epicéa *) m ³	Pin *) m ³
						m ³	%		
Etat	1921	990,36	—	—	—	416	10,7	—	—
	1930	1.268,88	—	—	—	384	9,0	—	—
	1939	2.191,62	—	—	—	360	6,0	—	—
	1951	3.097,57	591	762	67	1.420	17,6	2.320	222
	1953	3.133,03	1.041	1.847	77	2.965	28,1	2.939	463
	1954	3.180,19	933	1.405	24	2.362	21,4	3.933	671
	1955	3.202,00	1.248	2.771	62	4.081	31,4	3.280	642
	1956	3.181,49	1.406	4.850	58	6.314	34,4	7.031	255
	1957	3.231,15	1.316	2.503	48	3.867	28,8	5.189	650
	53/57	—	1.189	2.675	54	3.918	29,5	4.474	536
Communes	1889	27.040,00	—	—	—	7.400	14,6	—	—
	1921	27.564,26	—	—	—	5.727	9,6	—	—
	1930	28.447,79	—	—	—	10.422	16,3	—	—
	1939	28.116,63	6.092	1.250	131	7.473	11,4	4.563	3.268
	1951	28.865,72	6.360	4.528	147	11.035	16,0	13.197	4.353
	1953	28.856,32	8.305	8.717	455	17.477	23,5	11.562	4.979
	1954	28.915,12	9.397	9.897	392	19.686	25,8	10.418	5.959
	1955	28.890,40	10.424	12.085	388	22.897	27,3	17.944	6.346
	1956	29.108,42	10.480	17.206	624	28.310	32,2	14.984	7.245
	1957	29.148,13	10.049	16.563	527	27.139	31,5	13.619	5.961
53/57	—	9.731	12.894	477	23.102	28,2	13.705	6.098	
Etabl. publiques	1951	586,22	—	—	—	74	4,0	—	—
	1953	990,85	151	305	5	461	13,6	2.265	68
	1954	951,03	189	266	20	475	17,0	1.539	166
	1955	959,88	153	343	3	499	14,9	2.006	188
	1956	955,13	364	531	4	899	27,4	1.438	140
	1957	1.102,13	256	719	42	1.017	17,8	3.245	294
	53/57	—	223	433	14	670	18,0	2.099	171
Total	1889	27.040,00	—	—	—	7.400	14,6	—	—
	1921	28.554,62	—	—	—	6.143	9,7	—	—
	1930	29.716,67	—	—	—	10.806	15,8	—	—
	1939	30.308,25	6.092	1.250	131	7.833	11,0	4.563	3.268
	1951	32.549,51	6.951	5.290	214	12.529	15,8	15.517	4.575
	1953	32.980,20	9.497	10.869	537	20.903	23,7	16.766	5.510
	1954	33.046,34	10.519	11.568	436	22.523	25,0	15.890	6.796
	1955	33.052,28	11.825	15.199	453	27.477	27,4	23.230	7.176
	1956	33.245,04	12.250	22.587	686	35.523	32,4	23.453	7.640
	1957	33.481,41	11.621	19.785	617	32.023	30,4	22.053	6.905
	53/57	—	11.143	16.002	545	27.690	28,0	20.270	6.805

*) Les grumes sont mesurés sous l'écorce.

soumises au régime forestier.

Résineux *)		Total		Bois de chauffage		Total	A l'hectare	Valeur
m ³	‰	m ³	‰	m ³	‰	m ³	m ³	fr.
810	20,8	1.226	31,5	2.659	68,5	3.885	3,92	214.764
1.032	24,3	1.416	33,3	2.842	66,7	4.258	3,35	721.321
1.588	26,6	1.948	32,6	4.024	67,4	5.972	2,72	551.952
2.542	31,4	3.962	39,0	4.110	51,0	8.072	2,61	4.170.233
3.402	32,2	6.367	60,3	4.186	39,7	10.553	3,36	5.088.472
4.604	41,6	6.966	63,0	4.092	37,0	11.058	3,55	5.752.560
3.922	30,2	8.003	61,6	4.976	38,4	12.979	4,05	6.709.106
7.286	39,7	13.600	74,1	4.756	25,9	18.356	5,77	11.211.516
5.839	43,5	9.706	72,3	3.695	27,7	13.401	4,15	8.395.939
5.010	37,8	8.928	67,3	4.341	32,7	13.269	4,17	7.431.519
—	—	7.400	14,6	43.400	85,4	50.800	1,88	1.156.711
8.626	14,5	14.353	24,1	45.191	75,9	59.544	2,16	3.766.508
8.989	14,0	19.411	30,3	44.602	69,7	64.013	2,25	13.008.634
7.831	12,0	15.304	23,4	49.918	76,6	65.222	2,32	7.250.687
17.550	25,4	28.585	41,4	40.558	58,6	69.143	2,41	39.281.571
16.541	22,3	34.018	45,8	40.230	54,2	74.248	2,57	38.694.576
16.377	21,4	36.063	47,2	40.266	52,8	76.329	2,63	40.404.005
24.290	28,9	47.187	56,2	36.869	43,8	84.056	2,90	49.961.410
22.229	25,3	50.539	57,5	37.423	42,5	87.962	3,02	50.803.595
19.580	22,7	46.719	54,2	39.460	45,8	86.179	2,96	51.674.192
19.803	24,2	42.905	52,4	38.850	47,6	81.755	2,82	46.307.555
1.558	84,5	1.632	88,5	209	11,5	1.841	3,16	1.010.709
2.333	68,6	2.794	82,2	611	17,8	3.405	3,58	1.756.426
1.705	61,1	2.180	78,1	610	21,9	2.790	2,93	1.542.088
2.194	65,3	2.693	80,2	668	19,8	3.361	3,50	2.126.388
1.578	48,0	2.477	75,4	806	24,6	3.283	3,44	1.856.884
3.539	61,9	4.556	79,7	1.163	20,3	5.719	5,19	3.842.262
2.270	61,2	2.940	79,2	772	20,8	3.712	3,74	2.224.809
—	—	7.400	14,6	43.400	85,4	50.800	1,88	1.156.711
9.436	14,8	15.579	24,5	47.850	75,5	63.429	2,22	3.981.272
10.021	14,7	20.827	30,5	47.444	69,5	68.271	2,30	13.729.955
9.419	13,2	17.252	24,2	53.942	75,8	71.194	2,35	7.802.639
21.650	27,4	34.179	43,2	44.877	56,8	79.056	2,43	44.462.513
22.276	25,3	43.179	49,0	45.027	51,0	88.206	2,67	45.539.474
22.686	25,2	45.209	50,2	44.968	49,8	90.177	2,73	47.698.653
30.406	30,3	57.883	57,7	42.513	42,3	100.396	3,04	58.796.904
31.093	28,4	66.616	60,8	42.985	39,2	109.601	3,30	63.871.995
28.958	27,5	60.981	57,9	44.318	42,1	105.299	3,14	63.912.393
27.083	27,4	54.773	55,4	43.963	44,6	98.736	2,98	55.963.883

Cantonnement	Domaine	Contenance ha	Ventes fr.	Valeur des prestations fr.	Produits accés- soires fr.	Location		Totaux fr.	A l'hectare fr.	
						chasse fr.	pêche fr.			
Luxembourg-Est	Grunewald	1.061,77	6.957.162	3.465	4.119	18.443	—	6.983.189	6.577	
	Buchholz	56,61	51.366	—	—	1.703	—	53.069	907	
	Trois Glands	28,32	44.511	—	—	—	—	44.511	1.572	
	Brameschbusch		1.146,70	7.053.039	3.465	4.119	20.146	—	7.080.769	6.175
	Juckelsbusch	46,12	1.900	800	—	1.624	—	4.324	94	
	Rodenbusch	119,66	237.313	—	—	10.859	700	249.072	2.081	
	Zolverknapp	67,67	146.568	—	—	2.597	—	149.165	2.204	
	Kopstal	2,50	—	—	—	95	—	95	38	
	Deckebösch	4,29	—	—	200	59	—	59	14	
		7,53	—	—	—	552	—	552	73	
Mersch	247,77		385.781	1.000	—	15.786	700	403.267	1.628	
	Binzratz	43,63	45.224	—	—	1.005	—	46.229	1.060	
	Deisterbusch-Teiperley	37,70	85.773	—	—	1.984	2.847	90.604	2.403	
	Heckenhof	32,19	—	—	—	2.782	—	2.782	86	
	Herrenbusch	22,92	49.583	—	—	935	—	50.518	2.204	
	Letzert	49,26	53.621	—	—	2.678	—	56.299	1.143	
	Meysembourg	109,63	210.942	—	—	1.702	—	212.644	1.940	
	Meysembourg-Seiert	41,54	68.589	—	—	3.594	—	72.183	1.738	
	Riederheck	3,73	—	—	—	112	—	112	30	
	Scheuerbusch-Hesel-Klosterheck	67,07	183.049	—	—	5.910	—	188.959	2.817	
Diekirch	Schcenfels-Hollenfels	204,07	394.706	—	2.114	12.349	1.200	410.369	2.011	
	611,74		1.091.487	—	2.114	33.051	4.047	1.130.699	1.848	
	Fünfter	160,03	257.575	—	—	11.208	—	268.783	1.680	
	Jongebösch	94,41	149.290	10.210	—	5.734	—	165.234	1.750	
	Leivert	36,00	54.103	—	—	3.050	212	57.365	1.593	
	Marscherwald	124,12	465.255	—	—	6.156	4.583	475.994	3.835	
	Kammerwald	446,72	1.108.728	4.500	—	—	—	1.113.228	2.492	
	861,28		2.034.951	14.710	—	26.148	4.795	2.080.604	2.416	
	Berburgerwald	133,31	61.478	—	—	8.179	—	69.657	523	
	Givenich	36,73	14.060	24.420	—	725	—	39.205	1.067	
Grevenmacher	Château de Betzdorf	12,79	17.897	1.400	—	1.471	—	20.768	1.624	
	—182,83		93.435	25.820	—	10.375	—	129.630	709	
	Wiltz-Merkholtz	92,26	387.733	—	—	1.315	520	389.568	4.223	
	Clervaux	47,63	87.980	—	—	2.172	1.828	91.980	1.931	
	Freng-Penzelberg	106,63	32.115	—	—	2.945	—	35.060	329	
	Fondation Stoffel	2,42	—	—	—	—	—	—	—	
	248,94		507.828	—	—	6.432	2.348	516.608	2.075	
	3.299,26		11.166.521	44.995	6.233	111.938	11.890	11.341.577	3.438	
	Total			98,5 %	0,4 %		1,0 %	100 %		

Cantonnement	Domaine	Gestion et surveillance	Exploitations	Cultures	Construction de chemins	Entretien de chemins	Congé et charges sociales	Impôts fonciers	Assur. agricoles et forestières	Diverses	Totaux	A l'hectare
		fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Luxembourg-Est	Grunewald	256.337	1.134.221	138.511	41.948	—	126.887	127.973	55.849	30.167	1.911.893	1.801
	Buchholz	15.422	17.659	6.600	—	—	2.010	3.458	2.978	—	48.127	850
	Trois Glands	4.054	10.085	13.842	—	—	706	—	1.490	9.890	40.067	1.415
Luxembg.-Ouest		275.813	1.161.965	158.953	41.948	—	129.603	131.431	60.317	40.057	2.000.087	1.744
	Brameschbusch	9.052	—	31.655	4.175	—	2.466	1.985	2.426	160	51.919	1.126
	Juckelsbusch	30.971	32.726	3.675	—	9.125	4.438	6.475	6.294	—	93.704	783
	Rodenbusch	24.381	26.697	—	—	3.672	2.301	8.625	3.559	—	69.235	1.023
	Zolverknapp	649	—	—	—	—	—	108	123	—	880	352
	Kopstal	701	—	698	—	—	46	517	226	—	2.188	510
Deckebösch	1.494	—	—	—	—	—	—	395	—	2.325	309	
Mersch		67.248	59.423	36.028	4.175	12.797	9.251	18.146	13.023	160	220.251	889
	Binzrath	15.284	14.237	37.304	—	—	1.687	2.833	2.159	46	73.550	1.686
	Deisterbusch-Teiperley	7.924	14.435	2.898	10.752	—	5.754	1.017	1.983	82	44.845	1.190
	Heckenhof	6.049	—	22.758	—	—	1.313	1.611	1.666	221	33.618	1.044
	Herrnenbusch	4.402	17.497	61.716	—	—	10.448	1.248	1.206	1.225	97.642	4.260
	Letzert	15.100	10.839	21.104	—	—	1.694	3.184	2.584	71	54.576	1.108
	Meysembourg.	38.405	39.291	3.172	—	—	4.751	5.592	5.762	416	97.389	888
	Meysembourg-Seitert.	10.098	8.371	24.779	2.070	—	2.576	2.878	2.078	1.383	54.233	1.306
	Riederheck	1.173	—	6.210	—	—	278	486	196	—	8.343	2.237
	Scheuerbusch-Hesel-Klosterheck	23.486	29.623	15.609	—	—	5.434	11.590	3.527	279	89.548	1.335
	Schrenfels-Hollenfels.	71.489	57.475	60.370	1.350	—	10.588	14.807	10.421	2.096	228.596	1.120
		193.410	191.768	255.920	14.172	—	44.523	45.246	31.582	5.719	782.340	1.279
	Diekirch	Fünfter	47.697	63.754	28.830	157.696	—	16.523	10.937	8.418	16.320	350.175
Jongebösch		34.491	28.239	19.612	63.138	—	3.928	12.806	4.966	13.493	180.673	1.914
Leiverdelt.		10.129	11.281	4.656	—	1.174	1.673	1.384	1.894	210	32.401	900
Marscherwald.		35.291	47.386	36.042	22.420	1.297	13.328	5.601	6.529	5.670	173.564	1.398
Kammerwald.		70.581	105.083	11.753	—	8.349	13.096	—	23.497	110	232.469	520
Grevenmacher		198.189	255.743	100.893	243.254	10.820	48.548	30.728	45.304	35.803	969.282	1.125
	Berburgerwald	28.372	18.138	13.248	1.104	—	4.432	4.464	—	—	69.758	523
	Givenich	11.003	7.187	3.327	—	—	659	2.729	1.569	1.080	27.554	750
	Château de Betzdorf.	2.690	6.097	6.014	—	—	1.507	464	—	431	17.203	1.345
Wiltz		42.065	31.422	22.589	1.104	—	6.598	7.657	1.569	1.511	114.515	626
	Wiltz-Merkholtz	20.711	35.955	31.030	32.651	—	6.156	10.392	4.253	2.983	144.131	1.562
	Clervaux	28.490	22.559	2.436	—	7.541	1.682	6.375	2.325	—	71.408	1.499
	Freng-Penzeberg.	23.628	4.694	42.501	—	—	4.315	6.908	3.297	14.100	99.443	933
	Fondation Stoffel	498	—	—	—	—	—	255	86	—	839	347
	73.327	63.208	75.967	32.651	7.541	12.153	23.930	9.961	17.083	315.821	1.269	
Total		850.052	1.763.529	650.350	337.304	31.541	250.676	257.138	161.756	100.333	4.402.296	1.334
		19,3 %	40,1 %	14,8 %	7,7 %	0,6 %	5,7 %	5,8 %	3,7 %	2,3 %	100 %	

Cantonnement	Domaine	Contenance ha	Recettes fr.	Dépenses fr.	Revenu net fr.	A l'hectare fr.	
Luxembourg-Est .	Grunewald	1.061,77	6.983.189	1.911.893	5.071.296	4.176	
	Bueholz	56,61	53.069	48.127	4.942	87	
	Trois Glands	28,32	44.511	40.067	4.444	157	
Luxembourg-Ouest		1.146,70	7.080.769	2.000.087	5.080.682	4.431	
	Brameschbusch	46,12	4.324	51.919	—	1.032	
	Juckelsbusch	119,66	249.072	93.704	155.368	1.298	
	Rodenbusch	67,67	149.165	69.235	79.930	1.181	
	Zolverknapp	2,50	95	880	785	314	
	Kopstal	4,29	59	2.188	2.129	496	
	Deckbösch	7,53	552	2.325	1.773	235	
Mersch		247,77	403.267	220.251	183.016	739	
	Binzrath	43,63	46.229	73.550	—	626	
	Deisterbusch-Teiperley	37,70	90.604	44.845	45.759	1.214	
	Heckenhof	32,19	2.782	33.618	30.836	958	
	Herrenbusch	22,92	50.518	97.642	47.124	2.056	
	Letzert	49,26	56.299	54.576	1.723	35	
	Meysembourg	109,63	212.644	97.389	115.255	1.051	
	Meysembourg-Seitert	41,54	72.183	54.233	17.950	432	
	Riederheck	3,73	112	8.343	8.231	2.207	
	Scheuerbusch-Hesel-Klosterheck	67,07	188.959	89.548	99.411	1.482	
	Schoenfels-Hollenfels	204,07	410.369	228.596	181.773	891	
		611,74	1.130.699	782.340	348.359	569	
	Diekirch	Fünfter	160,03	268.783	350.175	—	509
		Jongebösch	94,41	165.234	180.673	—	164
Leiverdelt		36,00	57.365	32.401	24.964	693	
Marscherwald		124,12	475.994	173.564	302.430	2.437	
Kammerwald		446,72	1.113.228	232.469	880.759	1.972	
Grevenmacher		861,28	2.080.604	969.282	1.111.322	1.290	
	Berburgerwald	133,31	69.657	69.758	—	101	
	Givenich	36,73	39.205	27.554	11.651	317	
Wiltz	Château de Betzdorf	12,79	20.768	17.203	3.565	279	
		182,83	129.630	114.515	15.115	83	
	Wiltz-Merkholtz	92,26	389.568	144.131	245.437	2.660	
	Clervaux	47,63	91.980	71.408	20.572	432	
	Freng-Penzberg	106,63	35.060	99.443	64.383	604	
Fondation Stoffel	2,42	—	839	—	347		
	248,94	516.608	315.821	200.787	807		
	3.299,26	11.341.577	4.402.296	6.939.281	2.103		
	Total		100 %	39 %	61 %		

Recettes brutes des bois communaux.

Cantonnement	Contenance		Ventes		Valeur des prestations		Produits accessoires		Location		Total	A l'hectare
	ha	fr.	fr.	fr.	chasse	pêche	fr.	fr.	fr.	fr.		
Luxembourg-Est	2.692,60	3.447.861	23.401	29.716	192.443	337	3.693.758	1.372				
Luxembourg-Ouest.	5.464,52	10.379.338	108.019	27.136	312.080	8.102	10.834.675	1.983				
Mersch	6.144,05	11.792.204	111.070	330	343.857	23.954	12.271.415	1.997				
Diekirch.	6.454,00	10.375.482	131.090	158.478	269.782	31.311	10.966.143	1.699				
Grevenmacher	6.596,64	9.345.569	62.917	43.258	469.927	15.395	9.937.066	1.506				
Wiltz	2.425,22	5.026.644	—	—	67.524	15.454	5.109.622	2.107				
Total	29.777,03	50.367.098	436.497	258.918	1.655.613	94.553	52.812.679	1.774				
		95,4 %	0,8 %	0,5 %	3,1 %	0,2 %	100,0 %					

Dépenses des bois communaux.

Cantonnement	Gestion et surveillance	Exploitations	Cultures	Construction et entretien des voies de vidange	Congé et frais sociaux	Assurances forestières et agricoles	Diverses	Total	A l'hectare
Luxembourg-Est	718.926	569.678	183.496	135.008	84.071	124.853	55.622	1.871.654	695
Luxembourg-Ouest.	1.458.406	1.460.732	497.725	131.609	293.865	286.882	13.656	4.142.875	758
Mersch	1.451.181	1.893.503	1.035.466	37.629	418.398	313.166	45.640	5.194.983	846
Diekirch.	1.579.539	1.920.341	783.912	421.153	496.970	334.259	90.989	5.627.163	872
Grevenmacher	1.611.806	1.514.853	575.135	125.099	247.269	341.967	43.554	4.459.683	676
Wiltz	680.220	769.964	447.241	—	186.026	115.131	12.937	2.211.519	912
Total	7.500.078	8.129.071	3.522.975	850.498	1.726.599	1.516.258	262.398	23.507.877	789
	32,0 %	34,6 %	15,0 %	3,6 %	7,3 %	6,4 %	1,1 %	100,0 %	

Revenu net des bois communaux.

Cantonnement	Contenance	Recettes	Dépenses	Revenu net	
				total	à l'hectare
	ha	fr.	fr.	fr.	fr.
Luxembourg-Est	2.692,60	3.693.758	1.871.654	1.822.104	677
Luxembourg-Ouest.	5.464,52	10.834.675	4.142.875	6.691.800	1.225
Mersch	6.144,05	12.271.415	5.194.983	7.076.432	1.152
Diekirch.	6.454,00	10.966.143	5.627.163	5.338.980	827
Grevenmacher	6.596,64	9.937.066	4.459.683	5.477.383	830
Wiltz	2.425,22	5.109.622	2.211.519	2.898.103	1.195
Total	29.777,03	52.812.679	23.507.877	29.304.802	984
		100,0 %	44,5 %	55,5 %	

Recettes brutes des bois des Etablissements publics.

Cantonnement	Contenance ha	Ventes fr.	Valeur des prestations fr.	Location		Diverses fr.	Total fr.	A l'hectare fr.
				chasse fr.	pêche fr.			
Luxembourg-Est	163,56	433.703	295	490	—	—	434.488	2.656
Luxembourg-Ouest.	2,58	—	—	73	—	—	73	28
Mersch	368,39	592.600	7.275	5.061	—	—	604.936	1.642
Diekirch.	279,81	253.999	6.200	5.174	529	—	265.902	950
Grevenmacher	4,30	—	—	—	—	—	—	—
Wiltz	470,61	562.812	—	8.189	12.403	—	583.404	1.240
Total	1.289,25	1.843.114	13.770	18.987	12.932	—	1.888.803	1.465
		97,6 %	0,7 %	1,0 %	0,7 %		100,0 %	

Dépenses des bois des Etablissements publics.

Cantonnement	Gestion et surveillance fr.	Exploitations fr.	Cultures fr.	Construction et entretien des voies de vidange fr.	Congé et frais sociaux fr.	Assurances agricoles et forestières fr.	Diverses fr.	Total fr.	A l'hectare fr.
Luxembourg-Ouest.	459	—	—	—	—	390	—	849	329
Mersch	66.546	75.811	39.907	—	17.681	19.331	3.246	222.522	604
Diekirch.	57.018	48.671	69.974	2.184	13.796	11.985	4.902	208.530	745
Grevenmacher	840	—	—	—	—	233	—	1.063	247
Wiltz	54.986	24.686	57.986	—	7.659	15.720	—	161.037	342
Total	217.398	235.746	168.987	2.184	51.416	48.419	8.148	732.298	568
	29,7 %	32,2 %	23,1 %	0,3 %	7,0 %	6,6 %	1,1 %	100,0 %	

Revenu net des bois des Etablissements publics.

Cantonnement	Contenance ha	Recettes fr.	Dépenses fr.	Revenu net	
				total fr.	à l'hectare fr.
Luxembourg-Est	163,56	434.488	138.297	296.191	1.811
Luxembourg-Ouest.	2,58	73	849	—	—
Mersch	368,39	604.936	222.522	382.414	1.038
Diekirch.	279,81	265.902	208.530	57.372	205
Grevenmacher	4,30	—	1.063	—	—
Wiltz	470,61	583.404	161.037	422.367	897
Total	1.289,25	1.888.803	732.298	1.156.505	897
		100,0 %	38,8 %	61,2 %	

Exercice 1956.

Total. - Bois soumis au régime forestier.

Propriétaire	Contenance ha	Ventes fr.	Valeur des prestations fr.	Produits accessoires fr.	Diverses fr.	Location		Totaux fr.	A l'hectare fr.
						chasse fr.	pêche fr.		
Etat	3.299,26	11.166.521	44.995	6.233	—	111.938	11.890	11.341.577	3.438
Communes	29.777,03	50.367.098	436.497	258.918	—	1.655.613	94.553	52.812.679	1.774
Etablissements publics	1.289,25	1.843.114	13.770	—	—	18.987	12.932	1.888.803	1.465
Total	34.365,54	63.376.733	495.262	265.151	—	1.786.538	119.375	66.043.059	1.922
		96,0 %	0,7 %	0,4 %		2,7 %	0,2 %	100,0 %	

Dépenses.

Propriétaire	Gestion et surveillance fr.	Exploitations fr.	Cultures fr.	Chemins fr.	Congé et frais sociaux fr.	Assurances forestières et agricoles fr.	Diverses fr.	Totaux fr.	A l'hectare fr.
Communes	7.500.078	8.129.071	3.522.975	850.498	1.726.599	1.516.258	262.398	23.507.877	789
Etablissements publics	217.398	235.746	168.987	2.184	51.416	48.419	8.148	732.298	568
Total	8.567.528	10.128.346	4.342.312	1.221.144	2.028.691	1.726.433	628.017	28.642.471	833
	29,9 %	35,3 %	15,2 %	4,3 %	7,1 %	6,0 %	2,2 %	100,0 %	

Revenu net.

Propriétaire	Contenance ha	Recettes fr.	Dépenses fr.	Revenu net à l'hectare fr.	
				total fr.	56,6 %
Etat	3.299,26	11.341.577	4.402.296	6.939.281	2.103
Communes	29.777,03	52.812.679	23.507.877	29.304.802	984
Etablissements publics	1.289,25	1.888.803	732.298	1.156.505	897
Total	34.365,54	66.043.059	28.642.471	37.400.588	1.088
		100,0 %	43,4 %	56,6 %	

Exercice 1956.

Revenu net des bois communaux par commune.

Cantonnement forestier de Luxembourg-Est.

Commune	Contenance	Recettes	Dépenses	Revenu net	Revenu net à l'hectare
	ha	fr.	fr.	fr.	fr.
Bettembourg	344,60	328.619	152.882	175.737	510
Contern	303,30	524.725	160.375	364.350	1.201
Dudelange	383,45	274.935	475.176	— 200.241	— 522
Frisange	59,90	55.159	31.327	23.832	398
Hesperange	351,95	817.036	280.420	536.616	1.525
Luxembourg, partie (sect. Hollerich, Hamm, Neudorf)	34,64	154.949	38.729	116.220	3.355
Niederanven	392,73	520.532	271.204	249.328	635
Roeser	258,89	268.394	120.410	147.984	572
Sandweiler	207,72	182.969	104.833	78.136	376
Schuttrange	219,88	388.629	163.131	225.498	1.026
Weiler-la-Tour	135,54	177.811	73.167	104.644	772
Total	2.692,60	3.693.758	1.871.654	1.822.104	677

Cantonnement forestier de Luxembourg-Ouest.

Commune	Contenance	Recettes	Dépenses	Revenu net	Revenu net à l'hectare
	ha	fr.	fr.	fr.	fr.
Bascharage	313,88	339.602	164.055	175.547	559
Bertrange	303,78	457.850	174.605	283.245	932
Clemency	324,01	872.701	282.820	589.881	1.821
Differdange	398,34	631.203	278.928	352.275	884
Dippach	305,71	413.045	221.005	192.040	628
Esch-sur-Alzette	157,51	106.532	240.442	— 133.910	— 850
Garnich	93,44	248.918	90.637	158.281	1.694
Kayl	165,86	248.086	162.913	85.173	514
Kehlen	402,44	843.090	226.640	616.450	1.532
Kopstal	259,61	495.368	161.914	333.454	1.284
Leudelange	260,42	503.094	145.961	357.133	1.371
Luxembourg, partie (sect. Ville, Cessange, Gasperich)	712,60	1.930.025	452.886	1.477.139	2.073
Mamer	383,80	655.874	392.017	263.857	687
Mondercange	72,85	5.553	34.448	— 28.895	— 397
Pétange	109,11	266.325	164.035	102.290	937
Reckange-sur-Mess	54,21	178.691	54.185	124.506	2.297
Rumelange	73,74	95.072	59.695	35.377	480
Sanem	15,20	2.665	4.526	— 1.861	— 122
Schifflange	39,12	33.242	41.890	— 8.648	— 180
Steinsel	404,07	1.142.944	305.501	837.443	2.073
Strassen	408,25	586.210	309.849	276.361	677
Walferdange	206,57	778.585	173.923	604.662	2.927
Total	5.464,52	10.834.675	4.142.875	6.691.800	1.225

Cantonnement forestier de Mersch.

Commune	Contenance	Recettes	Dépenses	Revenu net	Revenu net à l'hectare
	ha	fr.	fr.	fr.	fr.
Beckerich	267,26	665.514	258.867	406.647	1.525
Berg	92,12	533.766	90.300	443.466	4.814
Bissen	516,48	956.701	490.389	466.312	903
Bœvange-sur-Attert	269,28	1.131.741	362.585	769.156	2.856
Ell	171,27	174.282	109.444	64.838	379
Fischbach	305,63	529.149	253.291	275.858	903
Folschette, partie (sect. Folschette et Hostert)	126,29	83.343	61.363	21.980	174
Hobscheid	582,44	859.734	371.231	488.503	839
Junglinster	97,39	242.179	134.080	108.099	1.110
Kœrich	265,50	378.523	157.451	221.072	833
Larochette	218,61	440.497	274.223	166.274	761
Lintgen	350,74	629.139	218.144	410.995	1.172
Lorentzweiler	348,64	685.756	247.856	437.900	1.256
Mersch	1.203,97	2.660.504	1.119.896	1.540.608	1.298
Nommern	384,59	337.744	152.307	185.437	482
Redange-sur-Attert	142,76	232.362	87.309	145.053	1.016
Sæul	239,47	589.332	232.389	356.943	1.491
Steinfort	105,29	293.457	225.004	68.453	650
Septfontaines	175,51	265.723	109.107	156.616	892
Tuntange	218,99	485.020	170.486	314.534	1.436
Useldange	61,34	96.914	64.564	32.350	527
Vichten	0,48	35	4.697	— 4.662	— 9.713
Total	6.144,05	12.271.415	5.194.983	7.076.432	1.152

Cantonnement forestier de Diekirch.

Commune	Contenance	Recettes	Dépenses	Revenu net	Revenu net à l'hectare
	ha	fr.	fr.	fr.	fr.
Bastendorf	242,98	418.561	242.235	176.326	726
Beaufort	344,27	773.039	329.212	443.827	1.289
Bech	342,65	745.561	284.472	461.089	1.346
Berdorf	642,44	1.070.575	465.679	604.896	942
Bettendorf	254,76	252.813	178.275	74.538	293
Bourscheid	3,02	—	205	— 205	— 68
Consdorf	627,40	1.119.076	630.162	488.914	779
Diekirch	395,35	732.954	434.927	298.027	754
Echternach	608,15	1.710.105	808.661	901.444	1.482
Ermsdorf	303,62	213.642	135.337	78.305	258
Erpeldange	71,17	65.429	49.283	16.146	227
Ettelbruck	277,93	500.311	382.391	117.920	424
Feulen	9,27	—	4.314	— 4.314	— 465
Fouhren	101,80	166.088	76.968	89.120	875
Heffingen	114,62	252.303	86.566	165.737	1.446
Medernach	376,54	728.486	299.958	428.528	1.138
Putscheid	5,42	—	691	— 691	— 127
Reisdorf	290,62	553.825	235.339	318.486	1.096
Rodenbourg, partie (sect. Beidweiler).	97,78	71.761	57.071	14.690	150
Rospport	578,35	730.502	368.499	362.003	626
Schieren	309,55	427.045	211.810	215.235	695
Vianden	281,78	143.236	212.751	— 69.515	— 247
Waldbillig	174,53	290.831	132.357	158.474	908
Total	6.454,00	10.966.143	5.627.163	5.338.980	827

Cantonnement forestier de Grevenmacher.

Commune	Contenance	Recettes	Dépenses	Revenu net	Revenu net à l'hectare
	ha	fr.	fr.	fr.	fr.
Betzdorf	748,65	712.672	449.366	263.306	352
Biwer	421,06	591.828	291.419	300.409	713
Bous	241,40	481.066	136.506	344.560	1.427
Burmerange	59,87	89.572	37.785	51.787	865
Dalheim	386,60	933.675	291.332	642.343	1.662
Flaxweiler	658,25	835.549	411.675	423.874	644
Grevenmacher	666,37	1.197.773	516.124	681.649	1.023
Lenningen	496,13	714.994	293.585	421.409	849
Manternach	343,83	403.389	170.681	232.708	677
Merttert	303,87	487.598	188.790	298.808	983
Mompach	623,01	899.307	469.784	429.523	689
Mondorf	99,21	128.727	58.285	70.442	710
Remerschen	241,37	374.224	292.066	82.158	340
Remich	119,32	501.775	124.218	377.557	3.164
Rodenbourg, partie	189,10	140.072	104.123	35.949	190
Stadtbredimus	320,29	457.233	160.395	296.838	927
Waldbredimus	81,34	141.680	46.432	95.248	1.171
Wellenstein	166,53	228.034	166.140	61.894	372
Wormeldange	430,44	617.898	250.977	366.921	852
Total	6.596,64	9.937.066	4.459.683	5.477.383	830

Cantonnement forestier de Wiltz.

Commune	Contenance	Recettes	Dépenses	Revenu net	Revenu net à l'hectare
	ha	fr.	fr.	fr.	fr.
Arsdorf	32,87	45.437	29.837	15.600	475
Asselborn	0,05	1	3	2	40
Bettborn	235,18	902.680	148.040	754.640	3.209
Bigonville	174,34	417.277	153.171	264.106	1.515
Bœvange/Clervaux	2,68	56	1.100	1.044	390
Boulaide	119,64	138.959	102.149	36.810	308
Bourscheid, partie	0,50	9	72	63	126
Clervaux	13,49	19.076	15.668	3.408	253
Esch-sur-Sûre	2,43	73	1.945	1.872	770
Eschweiler	4,11	85	1.499	1.414	344
Folschette (sect. Rambrouch)	92,48	240.048	66.450	173.598	1.877
Gœsdorf	0,35	6	23	17	49
Grosbous	154,04	220.233	89.593	130.640	848
Hachiville	3,09	62	735	673	218
Harlange	286,95	806.868	241.232	565.636	1.971
Heinerscheid	115,48	66.719	80.020	13.301	115
Hoscheid	3,29	63	824	761	231
Hosingen	276,55	170.836	220.380	49.544	179
Kautenbach	2,91	52	231	179	62
Mecher	1,35	70	94	24	18
Mertzig	93,24	453.984	127.584	326.400	3.501
Munshausen	4,49	130.418	770	129.648	28.875
Neunhausen	0,28	5	23	18	64
Oberwampach	3,07	46	366	320	104
Perlé	292,16	439.433	265.666	173.767	595
Troisvierges	9,00	12.062	3.413	8.649	961
Wahl	164,43	255.544	116.909	138.635	843
Weiswampach	45,86	29.325	63.608	34.283	748
Wiltz	289,78	760.177	479.986	280.191	967
Wilwerwiltz	0,34	6	18	12	35
Winseler	0,79	12	110	98	124
Total	2.425,22	5.109.622	2.211.519	2.898.103	1.195

Domaines de l'Etat. Recettes brutes.

Cantonnement	Etendue ha	Ventes fr.	Prestations fr.	Produits accessoires fr.	Location		Total fr.	A l'hectare fr.
					Chasse fr.	Pêche fr.		
Luxembourg-Est	1.178,47	4.078.493	88.686	1.400	20.146	—	4.188.725	3.554
Luxembourg-Ouest	251,02	571.156	—	1.580	16.736	700	590.172	2.351
Mersch	619,01	1.290.428	—	2.114	33.051	4.047	1.329.640	2.148
Diekirch	863,96	1.935.011	21.978	—	26.148	4.785	1.987.922	2.301
Grevenmacher	182,83	88.501	20.090	—	10.375	—	118.966	651
Wiltz	252,02	301.596	—	—	6.432	2.348	310.376	1.232
Total	3.347,31	8.265.185	130.754	5.094	112.888	11.880	8.525.801	2.547
		97 %	1,6 %	—	1,3 %	0,1 %	100 %	

Dépenses.

Cantonnement	Gestion et surveillance fr.	Exploitations fr.	Cultures fr.	Construction de chemins fr.	Entretien de chemins fr.	Congé et frais sociaux fr.	Assurances agricoles et forestières fr.	Impôt foncier fr.	Diverses fr.	Total fr.	A l'hectare fr.
Luxembourg-Ouest	67.911	64.430	35.952	—	47.472	12.025	14.383	18.798	—	260.971	1.040
Mersch	193.449	194.976	202.888	—	15.124	41.394	40.042	45.246	8.515	741.634	1.198
Diekirch	198.632	245.641	108.120	324.293	48.063	72.255	56.158	30.728	—	1.083.890	1.254
Grevenmacher	42.063	45.888	7.038	4.704	2.925	7.250	11.883	7.657	—	129.408	708
Wiltz	73.325	78.797	130.613	28.165	1.050	26.229	9.964	23.675	9.792	381.610	1.514
Total	851.042	1.281.529	631.865	357.162	124.204	245.979	200.353	278.398	18.307	3.988.839	1.192
	21,3 %	32,2 %	15,7 %	9,0 %	3,1 %	6,1 %	5,1 %	7,0 %	0,5 %	100 %	

Revenu net.

Cantonnement	Etendue ha	Recettes fr.	Dépenses fr.	Revenu net	
				Total fr.	A l'hectare fr.
Luxembourg-Est	1.178,47	4.188.725	1.391.326	2.617.399	2.221
Luxembourg-Ouest	251,02	590.172	260.971	329.201	1.311
Mersch	619,01	1.329.640	741.634	588.006	950
Diekirch	863,96	1.987.922	1.083.890	904.032	1.047
Grevenmacher	182,83	118.966	129.408	— 10.442	— 57
Wiltz	252,02	310.376	381.610	— 71.234	— 283
Total	3.347,31	8.525.801	3.988.839	4.536.962	1.355
		100 %	46,8 %	53,2 %	

Bois communaux.
Recettes brutes.

Cantonnement	Etendue ha	Ventes fr.	Prestations fr.	Produits accessoires fr.	Location		Total fr.	A l'hectare fr.
					Chasse fr.	Pêche fr.		
Luxembourg-Est	2.692,16	3.198.388	3.185	2.200	209.461	802	3.414.036	1.268
Luxembourg-Ouest	5.507,08	12.231.232	70.551	33.369	322.783	8.102	12.666.037	2.300
Mersch	6.146,50	11.063.164	115.298	—	347.921	18.285	11.544.668	1.878
Diekirch	6.465,26	11.779.795	107.913	328.517	270.455	42.399	12.529.079	1.938
Grevenmacher	6.606,26	9.618.397	56.198	44.524	468.028	17.227	10.204.374	1.545
Wiltz	2.423,93	3.430.071	—	125.400	67.522	15.454	3.638.447	1.501
Total	29.841,19	51.321.047	353.145	534.010	1.686.170	102.269	53.996.641	1.809
		95 %	0,7 %	1,0 %	3,1 %	0,2 %	100 %	

Dépenses.

Cantonnement	Gestion et surveillance fr.	Exploitations fr.	Cultures fr.	Construction et entretien des votes de vidange fr.	Congé et frais sociaux fr.	Assurances agricoles et forestières fr.	Pépinières fr.	Diverses fr.	Total fr.	A l'hectare fr.
Luxembourg-Ouest	1.458.406	1.715.490	500.994	87.210	293.818	317.137	—	—	4.373.055	794
Mersch	1.451.181	1.798.772	1.528.620	49.360	467.859	402.488	52.959	72.387	5.823.626	946
Diekirch	1.579.539	2.182.361	933.076	1.108.057	616.801	413.693	81.426	5.864	6.920.817	1.070
Grevenmacher	1.611.806	1.723.257	1.086.560	278.273	372.836	427.549	45.572	39.214	5.585.067	845
Wiltz	680.224	687.136	501.344	13.631	194.686	116.018	70.111	25.035	2.228.185	944
Total	7.503.082	8.700.707	4.678.251	1.580.019	2.238.529	1.851.875	250.068	142.500	26.945.031	903
	27,8 %	32,3 %	17,4 %	5,9 %	8,3 %	6,9 %	0,9 %	0,5 %	100 %	

Revenu net.

Cantonnement	Etendue ha	Recettes fr.	Dépenses fr.	Revenu net	
				Total fr.	A l'hectare fr.
Luxembourg-Est	2.692,16	3.414.036	1.954.281	1.459.755	542
Luxembourg-Ouest	5.507,08	12.666.037	4.373.055	8.292.982	1.506
Mersch	6.146,50	11.544.668	5.823.626	5.721.042	931
Diekirch	6.465,26	12.529.079	6.920.817	5.608.262	867
Grevenmacher	6.606,26	10.204.374	5.585.067	4.619.307	699
Wiltz	2.423,93	3.638.447	2.288.185	1.350.262	557
Total	29.841,19	53.996.641	26.945.031	27.051.610	906
		100 %	49,9 %	50,1 %	

Recettes brutes.

Cantonnement	Etendue ha	Ventes fr.	Prestations fr.	Produits accessoires fr.	Location		Total fr.	A l'hectare fr.
					Chasse fr.	Pêche fr.		
Luxembourg-Est	167,38	352.299	2.320	—	8.000	—	362.619	2.166
Luxembourg-Ouest.	52,54	235.500	—	—	2.800	—	238.300	4.535
Mersch	377,93	1.406.433	8.850	—	15.263	—	1.430.546	3.785
Diekirch.	384,02	985.170	2.050	—	6.676	1.580	995.476	2.592
Grevenmacher	4,30	—	—	—	200	—	200	47
Wiltz	474,01	849.640	—	23.216	8.189	12.403	893.448	1.885
Total	1.460,18	3.829.042 97,7 %	13.220 0,3 %	23.216 0,6 %	41.128 1,0 %	13.983 0,4 %	3.920.589 100 %	2.685

Dépenses.

Cantonnement	Gestion et surveillance fr.	Exploitations fr.	Cultures fr.	Construction et entretien des votes de vidange fr.	Congé et frais sociaux fr.	Assurances agricoles et forestières fr.	Impôt foncier fr.	Diverses fr.	Total fr.	A l'hectare fr.
Luxembourg-Ouest.	8.554	31.800	15.000	—	7.850	3.035	7.500	—	73.739	1.403
Mersch	67.290	122.326	60.656	19.092	23.481	24.203	20.400	25.398	362.846	960
Diekirch.	76.856	57.833	75.181	9.833	28.242	21.545	3.500	—	272.990	711
Grevenmacher	1.001	—	—	—	—	275	—	—	1.276	297
Wiltz	63.890	64.989	95.198	—	16.784	13.936	7.000	—	261.797	552
Total	267.326 23,4 %	349.639 30,6 %	256.648 22,5 %	28.925 2,5 %	87.629 7,7 %	73.874 6,5 %	51.915 4,5 %	25.398 2,3 %	1.141.354 100 %	782

Revenu net.

Cantonnement	Etendue ha	Recettes fr.	Dépenses fr.	Revenu net	
				Total fr.	A l'hectare fr.
Luxembourg-Est	167,38	362.619	168.706	193.913	1.158
Luxembourg-Ouest.	52,54	238.300	73.739	164.561	3.132
Mersch	377,93	1.430.546	362.846	1.067.700	2.825
Diekirch.	384,02	995.476	272.990	722.486	1.881
Grevenmacher	4,30	200	1.276	— 1.076	— 250
Wiltz	474,01	893.448	261.797	631.651	1.333
Total	1.460,18	3.920.589 100 %	1.141.354 29,1 %	2.779.235 70,9 %	1.903

Exercice 1957.

Bois soumis au régime forestier.

Recettes brutes.

Propriétaire	Etendue ha	Ventes fr.	Prestations fr.	Produits accessoires fr.	Location		Total fr.	A l'hectare fr.
					Chasse fr.	Pêche fr.		
Etat	3.347,31	8.265.185	130.754	5.094	112.888	11.880	8.525.801	2.547
Communes	29.841,19	51.321.047	353.145	534.010	1.686.170	102.269	53.996.641	1.809
Etablissements publics	1.460,18	3.829.042	13.220	23.216	41.128	13.983	3.920.589	2.685
Total	34.648,68	63.415.274 95,5 %	497.119 0,7 %	562.320 0,8 %	1.840.186 2,8 %	128.132 0,2 %	66.433.031 100 %	1.918

Dépenses.

Propriétaire	Gestion et surveillance fr.	Exploitations fr.	Cultures fr.	Construction et entretien de chemins fr.	Pépinières fr.	Congé et frais sociaux fr.	Assurances agricoles et forestières fr.	Impôt foncier fr.	Diverses fr.	Total fr.	A l'hectare fr.
Communes	7.503.082	8.700.707	4.678.251	1.580.019	250.068	2.238.529	1.851.875	—	142.500	26.945.031	903
Etablissements publics	267.326	349.639	256.648	28.925	—	87.629	73.874	51.915	25.398	1.141.354	782
Total	8.621.450 26,8 %	10.331.875 32,1 %	5.566.764 17,3 %	2.090.310 6,6 %	250.068 0,9 %	2.572.137 8,0 %	2.126.102 6,6 %	330.313 1,0 %	186.205 0,6 %	32.075.224 100 %	926

Revenu net.

Propriétaire	Etendue ha	Recettes fr.	Dépenses fr.	Revenu net Total fr.	A l'hectare fr.
Communes	29.841,19	53.996.641	26.945.031	27.051.610	906
Etablissements publics	1.460,18	3.920.589	1.141.354	2.779.235	1.903
Total	34.648,68	66.443.031 100 %	32.075.224 48,3 %	34.367.807 51,7 %	992

Exercice 1957.

Revenu net des bois communaux par commune.

Cantonnement forestier de Luxembourg-Est.

Commune	Contenance	Recettes	Dépenses	Revenu net	Revenu net à l'hectare
	ha	fr.	fr.	fr.	fr.
Bettembourg	344,60	439.706	176.399	263.307	764
Contern	303,29	464.910	186.943	277.967	917
Dudelange	384,24	316.761	501.489	— 184.728	— 481
Frisange	59,90	11.202	16.654	— 5.452	— 91
Hesperange	352,20	624.731	294.832	329.899	936
Luxembourg, partie (sect. Hollerich, Hamm, Neudorf)	34,64	79.248	22.726	56.522	1.631
Niederanven	393,25	304.675	241.511	63.164	161
Roeser	256,91	261.195	131.708	129.487	504
Sandweiler	207,72	292.132	121.649	170.483	821
Schuttrange	219,87	410.849	162.648	248.201	1.129
Weiler-la-Tour	135,54	208.627	97.722	110.905	818
Total	2.692,16	3.414.036	1.954.281	1.459.755	542

Cantonnement forestier de Luxembourg-Ouest.

Commune	Contenance	Recettes	Dépenses	Revenu net	Revenu net à l'hectare
	ha	fr.	fr.	fr.	fr.
Bascharage	313,89	402.072	160.565	241.507	769
Bertrange	303,78	425.681	208.933	216.748	714
Clemency	324,01	1.479.307	347.670	1.131.637	3.493
Differdange	398,34	616.557	283.705	332.852	836
Dippach	305,71	604.922	277.581	327.341	1.071
Esch-sur-Alzette	157,51	159.024	210.138	— 51.114	— 325
Garnich	93,44	370.286	83.424	286.862	3.070
Kayl	167,37	109.707	155.410	— 45.703	— 273
Kehlen	443,99	1.036.450	316.780	719.670	1.620
Kopstal	259,01	526.521	177.252	349.269	1.349
Leudelange	260,42	425.828	157.264	268.564	1.032
Luxembourg, partie (sect. Ville, Cessange, Gasperich)	712,89	2.480.764	449.459	2.031.305	2.849
Mamer	383,93	572.489	232.438	340.051	886
Mondercange	72,85	584.117	105.781	478.336	657
Pétange	109,12	377.516	181.335	196.181	1.798
Reckange-sur-Mess	53,89	161.181	48.315	112.866	2.094
Rumelange	73,74	84.169	59.421	24.748	336
Sanem	15,20	2.163	4.615	— 2.452	— 161
Schifflange	39,12	175.332	87.493	87.839	2.246
Steinsel	404,07	734.563	303.750	430.813	1.067
Strassen	408,25	767.412	369.424	397.988	975
Walferdange	206,57	569.976	152.302	417.674	2.022
Total	5.507,08	12.666.037	4.373.055	8.292.982	1.506

Cantonnement forestier de Mersch.

Commune	Contenance	Recettes	Dépenses	Revenu net	Revenu net à l'hectare
	ha	fr.	fr.	fr.	fr.
Beckerich	267,26	756.008	313.611	442.397	1.655
Berg	92,12	265.650	81.787	183.863	1.996
Bissen	516,48	667.298	494.102	173.196	3.353
Bœvange-sur-Attert	269,28	458.837	303.916	154.921	575
Ell	171,27	173.494	120.358	53.136	310
Fischbach	305,63	513.989	269.969	244.020	798
Folschette, partie (sect. Folschette et Hostert)	126,29	109.761	83.879	25.882	205
Hobscheid	582,61	1.174.270	487.857	686.413	1.178
Junglinster	97,39	378.379	135.444	242.935	2.495
Kœrich	265,50	539.721	301.414	238.307	915
Larochette	218,61	414.490	264.878	149.612	684
Lintgen	350,74	409.012	196.692	212.320	605
Lorentzweiler	349,31	708.268	235.792	472.476	1.352
Mersch	1.203,96	3.202.518	1.322.768	1.879.750	1.561
Nommern	385,50	334.212	147.527	186.685	484
Redange-sur-Attert	142,76	148.479	91.499	56.980	399
Sœul	239,47	380.031	215.155	164.876	688
Steinfort	106,00	317.024	429.431	— 112.407	— 1.060
Septfontaines	175,51	186.290	104.936	81.354	464
Tuntange	218,99	343.804	159.494	184.310	842
Useldange	61,31	63.117	62.592	— 525	— 9
Vichten	0,51	16	525	— 509	— 998
Total	6.146,50	11.544.668	5.823.626	5.721.042	931

Cantonnement forestier de Diekirch.

Commune	Contenance	Recettes	Dépenses	Revenu net	Revenu net à l'hectare
	ha	fr.	fr.	fr.	fr.
Bastendorf	243,73	781.794	697.135	84.659	347
Bourscheid	3,02	—	300	— 300	— 100
Beaufort	344,27	837.523	356.435	481.088	1.397
Bech	342,65	469.131	278.792	190.339	555
Berdorf	642,44	1.275.327	500.987	774.340	1.205
Bettendorf	254,77	318.105	184.567	133.538	524
Consdorf	628,37	1.035.726	668.238	367.488	585
Diekirch	395,35	725.867	413.034	312.833	791
Echternach	616,08	2.195.901	1.062.799	1.133.102	1.839
Ermsdorf	303,62	261.549	150.196	111.353	367
Erpeldange	71,92	85.754	49.978	35.776	497
Ettelbruck	277,93	644.779	560.183	84.596	304
Feulen	9,27	8.020	2.590	5.430	586
Fouhren	102,21	316.729	116.404	200.325	1.960
Heffingen	114,46	177.598	79.197	98.401	860
Medernach	376,54	703.436	335.306	368.130	978
Putscheid	5,42	3.923	3.139	784	145
Reisdorf	290,62	732.761	303.176	429.585	1.478
Rodenbourg, partie (sect. Beidweiler).	97,78	86.667	52.959	33.708	345
Rospport	578,35	941.132	498.296	442.836	766
Schieren	310,15	401.084	217.145	183.939	593
Vianden	281,78	225.776	253.014	— 27.238	— 97
Waldbillig	174,53	300.497	136.947	163.550	937
Total	6.465,26	12.529.079	6.920.817	5.608.262	868

Cantonnement forestier de Grevenmacher.

Commune	Contenance	Recettes	Dépenses	Revenu net	Revenu net à l'hectare
	ha	fr.	fr.	fr.	fr.
Betzdorf	748,65	725.030	472.343	258.687	338
Biwer	421,06	446.959	299.730	147.229	350
Bous	241,40	383.735	151.363	232.372	963
Burmerange	59,87	96.602	43.480	53.122	887
Dalheim	386,61	909.359	392.605	516.754	1.337
Flaxweiler	658,25	845.489	566.423	279.066	424
Grevenmacher	666,37	1.122.874	615.658	507.216	761
Lenningen	496,13	620.821	381.588	239.233	482
Manternach	343,84	782.654	269.058	513.596	1.494
Mertert	303,87	751.723	264.821	486.902	1.602
Mompach	632,61	801.897	534.267	267.630	423
Mondorf	99,21	182.357	112.462	69.895	705
Remerschen	241,37	580.023	320.467	259.556	1.075
Remich	119,32	406.761	146.164	260.597	2.184
Rodenbourg, partie	189,10	162.320	126.554	35.766	189
Stadtbredimus	320,29	400.569	189.332	211.237	660
Waldbredimus	81,34	125.913	51.787	74.126	911
Wellenstein	166,53	215.817	174.993	40.824	245
Wormeldange	430,44	643.471	471.972	171.499	398
Total	6.606,26	10.204.374	5.585.067	4.619.307	699

Cantonnement forestier de Wiltz.

Commune	Contenance	Recettes	Dépenses	Revenu net	Revenu net à l'hectare
	ha	fr.	fr.	fr.	fr.
Arsdorf	32,86	61.652	34.669	26.983	821
Asselborn	0,05	1	3	2	—
Bettborn	235,18	352.082	153.009	199.073	846
Bigonville	174,34	293.196	157.810	135.386	777
Bœvange/Clervaux	2,69	56	1.421	1.365	(— 507)
Boulaide	119,65	161.604	128.159	33.445	280
Bourscheid, partie	0,50	9	72	63	—
Clervaux	13,49	48.432	28.039	20.393	1.512
Esch-sur-Sûre	2,43	20.582	1.945	18.637	(7.670)
Eschweiler	4,11	85	11.615	11.530	(— 2.805)
Folschette (sect. Rambrouch)	92,48	232.708	65.016	167.692	1.813
Gœsdorf	0,36	6	23	17	—
Grosbous	154,04	262.257	99.566	162.691	1.056
Hachiville	3,09	4.181	4.689	508	(— 164)
Harlange	286,95	619.452	213.224	406.228	1.416
Heinerscheid	115,48	2.134	76.977	74.843	— 648
Hoscheid	3,29	63	824	761	(— 231)
Hosingen	276,55	137.672	275.635	137.963	— 499
Kautenbach	2,91	52	231	179	(— 62)
Mecher	1,35	70	94	24	—
Mertzig	93,24	184.080	91.003	93.077	998
Munshausen	4,49	46	770	724	(— 161)
Neunhausen	0,28	5	23	18	—
Oberwampach	3,07	46	366	320	(— 104)
Perlé	292,27	352.538	262.272	90.266	309
Troisvierges	9,00	65.591	21.761	43.830	(4.870)
Wahl	163,89	175.024	94.280	80.744	493
Weiswampach	45,86	18.164	43.471	25.307	— 552
Wiltz	288,90	646.641	521.090	125.551	435
Wilwerwiltz	0,34	6	18	12	—
Winseler	,079	12	110	98	—
Total	2.423,93	3.638.447	2.288.185	1.350.262	557

Rendement en argent des forêts soumises au régime forestier.

Propriétaire	Exercice	Total des					A l'hectare			Au m ³ de bois exploité		
		Recettes**)		Dépenses**)		Revenu net	Recettes	Dépenses	Rev. net	Recettes	Dépenses	Rev. net
		fr.	fr.	%*)	fr.	%*)	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Etat	1921	226.260	76.776	33,9	149.484	66,1	229	78	151	58	20	38
	1930	773.977	269.180	34,8	504.797	65,2	610	212	398	182	63	120
	1939	647.045	335.390	51,8	311.655	48,2	290	150	140	108	56	52
	1951	4.294.614	2.187.204	50,9	2.107.410	49,1	1.356	691	665	532	271	261
	1953	5.220.286	2.810.998	53,8	2.409.288	46,2	1.625	875	750	495	266	228
	1954	5.877.578	3.277.725	55,8	2.599.853	44,2	1.797	1.002	795	532	296	235
	1955	6.831.775	3.667.520	53,7	3.164.255	46,3	2.074	1.113	961	526	283	244
	1956	11.341.577	4.402.296	38,8	6.939.281	61,2	3.438	1.334	2.104	618	240	378
	1957	8.525.801	3.988.839	46,8	4.536.962	53,2	2.547	1.192	1.355	636	298	338
	53/57	7.559.403	3.629.475	48,0	3.929.928	52,0	2.301	1.105	1.196	570	274	296
Communes	1889	1.234.711	300.000	24,3	934.711	75,7	42,7	10,4	32,3	24,3	5,9	18,4
	1921	4.345.507	1.363.312	31,4	2.982.195	68,6	150	47	103	73	30	43
	1930	14.654.639	4.311.950	29,4	10.342.689	70,6	499	106	393	229	67	162
	1939	9.022.168	3.857.998	42,7	5.164.170	57,3	308	132	171	138	59	79
	1951	41.248.970	16.575.255	40,2	24.673.715	59,8	1.390	559	831	597	240	357
	1953	40.748.733	20.453.536	50,3	20.295.197	49,7	1.373	689	684	549	275	274
	1954	42.452.961	20.597.608	48,4	21.855.353	51,6	1.428	693	735	556	270	286
	1955	52.109.876	21.018.848	40,3	31.091.028	59,7	1.752	706	1.046	620	250	370
	1956	52.812.679	23.507.877	44,5	29.304.802	55,5	1.774	789	985	600	267	333
	1957	53.996.641	26.945.031	49,9	27.051.610	50,1	1.809	903	906	627	313	314
	53/57	48.424.178	22.504.580	46,5	25.919.598	53,5	1.627	756	871	592	275	317
Ets. publics	1953	1.803.459	901.871	50,0	901.588	50,0	1.381	691	690	530	265	265
	1954	1.577.034	714.846	45,4	862.188	54,7	1.209	548	661	565	256	309
	1955	2.164.416	785.135	36,3	1.379.281	63,7	1.656	601	1.055	644	234	410
	1956	1.888.803	732.298	38,8	1.156.505	61,2	1.464	568	896	575	223	352
	1957	3.920.589	1.141.354	29,2	2.779.235	70,8	2.685	782	1.903	686	200	486
	53/57	2.270.860	855.101	37,7	1.415.759	62,3	1.703	641	1.062	612	230	382
Bois soumis au régime	1889	1.234.711	300.000	24,3	934.711	75,7	42,7	10,4	32,3	24,3	5,9	18,4
	1921	4.571.767	1.440.088	31,5	3.131.679	68,5	152	48	104	72	23	49
	1930	15.428.616	4.581.130	29,7	10.847.486	70,3	503	149	354	226	67	159
	1939	9.669.213	4.193.388	43,3	5.475.825	56,7	306	133	173	136	59	77
	1951	45.543.584	18.762.459	41,3	26.781.125	58,7	1.387	571	816	590	243	347
	1953	47.772.478	24.166.405	50,4	23.606.073	49,6	1.397	707	690	542	274	268
	1954	49.907.573	24.590.179	49,2	25.317.394	50,8	1.455	717	738	553	273	280
	1955	61.106.067	25.471.503	41,8	35.634.564	58,2	1.779	741	1.038	609	254	355
	1956	66.043.059	28.642.471	43,4	37.400.588	56,6	1.922	833	1.089	603	261	342
	1957	66.443.031	32.075.224	48,2	34.367.807	51,8	1.918	926	992	631	305	326
	53/57	58.254.441	26.989.156	46,4	31.265.285	53,6	1.695	785	910	590	273	317

*) % du total des recettes.
 **) Sans centimes additionnels.

L'analyse des bilans communaux de l'année 1955 a permis de préciser l'importance du rendement des forêts pour l'économie communale. Les résultats de l'enquête sont résumés dans le tableau suivant:

Nombre de communes	Rendement des forêts en % de la recette totale
4	plus de 50
19	20—49,9
25	10—19,9
43	1—9,9
33	moins de 1

Les ouvriers occupés dans les bois soumis au régime forestier.

Exercice 1956.

I. Nombre des ouvriers occupés.

Cantonement	Nombre d'ouvriers		Journées de travail	
	Hommes	Femmes	à la tâche	à la journée
Luxembourg-Est	109	11	7.026	3.887,5
Luxembourg-Ouest.	156	—	6.891,5	3.426,5
Mersch	259	22	9.948	6.963
Diekirch.	174	13	9.606	5.345
Grevenmacher	186	6	6.935,5	2.949,5
Wiltz	122	10	4.265	2.840
Total	1.006	62	44.672	25.411,5

II. Travaux exécutés et salaires.

	Journées de travail	Salaire		%	
		total	par journée		
A. — Hommes:					
Abattage	à la journée	1.127	213.558	187	1,5
	à la tâche	43.869,5	9.525.105	217	67,8
Cultures	à la journée	17.308	3.262.781	189	23,2
	à la tâche	554,5	127.185	249	0,9
Chemins	à la journée	3.158	636.292	195	4,5
	à la tâche	190	49.150	262	0,4
Divers	à la journée	1.269	242.515	188	1,7
	à la tâche	—	—	—	—
Total	à la journée	22.862	4.355.146	190	30,9
	à la tâche	44.614	9.701.440	217	69,1
		67.476	14.056.586	212	100,0
B. — Femmes:					
Cultures	à la journée	2.056,5	289.492	139	96,6
	à la tâche	58	10.260	177	3,4
Total		2.114,5	299.752	139	100,0
Total A + B		69.590,5	14.356.338	—	—
C. — Congés et jours fériés:					
Congés	961,5	196.747	205	1,4	
Jours fériés	1.860	349.254	189	2,4	
Total C.	2.821,5	546.001	193	3,8% du total A + B	

D. — Durée de l'occupation:

	Nombre d'ouvriers	Journées de travail Occupation en moyenne
Ouvriers permanents	90	238,1
Ouvriers saisonniers	968	43,3

Les ouvriers occupés dans les bois soumis au régime forestier.

Exercice 1957.

I. Nombre des ouvriers occupés.

	Nombre d'ouvriers		Journées de travail	
	Hommes	Femmes	à la tâche	à la journée
Total . . .	941	61	43.214,5	28.032

II. Travaux exécutés et salaires.

		Journées de travail	Salaire	
			total	par journée
A. — Hommes:				
Abattage	à la journée	997	204.973	206
	à la tâche	43.025,5	9.738.893	226
Cultures	à la journée	19.792	4.058.791	205
	à la tâche	209	56.851	272
Chemins	à la journée	4.066,5	817.269	201
	à la tâche	—	—	—
Divers	à la journée	912,5	186.599	205
	à la tâche	30	7.147	238
Total	à la journée	25.768	5.267.632	204
	à la tâche	43.264,5	9.802.981	227
		69.032,5	15.070.613	218
B. — Femmes:				
Cultures	à la journée	2.322	368.467	159
	à la tâche	—	—	—
Total		2.322	368.467	159
Total A + B		71.354,5	15.439.080	216
C. — Congés et jours fériés:				
Congés		1.034	225.126	218
Jours fériés		2.078	423.641	204
Total C.		3.112	648.767	208

D. — Durée de l'occupation:

	Nombre d'ouvriers	Occupation en moyenne Journées de travail
Ouvriers permanents	107	226
Ouvriers saisonniers	895	53

Le travail en forêt.

	1954	1955	1956	1957
Nombre d'ouvriers:				
Hommes	1.175	1.047	1.006	941
Femmes	56	73	62	61
Permanents	75	95	90	107
Saisonniers	1.156	1.025	978	895
Total	1 231	1.120	1.068	1.002
%	123	112	107	100
Nombre de journées de travail:				
A la tâche	—	40.883	44.672	43.264
A la journée	—	21.620	24.918	28.090
A l'abattage	—	41.214	44.996	44.022
Aux cultures	—	17.622	19.977	22.323
Aux chemins	—	2.843	3.348	4.067
Divers	—	824	1.269	942
Total	—	62.503	69.590	71.354
%	—	88	98	100
Nombre de journées de congé et jours fériés				
—	—	2.129	2.821	3 112
%	—	69	91	100
Gain journalier de l'homme:				
A la tâche	—	191	190	204
A la journée	—	223	217	227
En moyenne	—	213	212	218
%	—	97	97	100
Gain journalier de la femme:				
En moyenne	—	128	139	159
Rémunération du congé	—	189	193	208
Frais d'abattage				
Bois d'œuvre feuillu, m ³	75	81	84	85
Bois empilé feuillu, m ³	135	135	141	140
Bois d'œuvre résineux:				
Grumes	84	90	93	102
Perches bois fort	126	137	140	157
Menu bois	175	174	212	267
En moyenne	111	111	116	116
%	96	96	100	100

Frais d'abatage (avec charges sociales)

Nature des produits	Cantonnement forestier de:						Total							
	Luxembg.-Est		Luxembg.-Ouest		Mersch		Diekirch		Grevenmacher		Wiltz		Total	
	Quantité exploitée	au m ³	Quantité exploitée	au m ³	Quantité exploitée	au m ³	Quantité exploitée	au m ³	Quantité exploitée	au m ³	Quantité exploitée	au m ³	Quantité exploitée	Frais d'abatage total au m ³
FEUILLUS.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.
<i>Bois d'œuvre:</i>														
Toutes essences et assortiments	6.222	89	6.051	78	6.511	86	10.084	84	5.332	84	1.269	81	35.469	2.980.063
<i>Bois de chauffage:</i>														
Bois empilés, par m ³	5.706	138	6.520	150	7.125	154	8.747	135	7.660	136	4.697	128	40.455	5.684.002
Tas de ramilles, stères	3.730	68	985	20	1.392	14	—	—	4.794	11	—	—	10.901	118.633
Fagots, pièces.	—	—	5.435	4	900	4	—	—	—	—	—	—	6.335	26.350
4														
RESINEUX.														
<i>Bois d'œuvre:</i>														
Grumes	5.348	86	1.397	102	4.703	110	4.723	78	1.461	107	1.284	84	18.916	1.751.336
Perches	429	153	411	203	1.338	148	909	126	339	141	1.079	113	4.505	631.231
Menu bois	27	191	45	233	144	232	117	181	45	239	98	202	476	100.985
212														

Frais d'abatage (avec charges sociales)

Nature des produits	Cantonnement forestier de:						Total							
	Luxembg.-Est		Luxembg.-Ouest		Mersch		Diekirch		Grevenmacher		Wiltz		Total	
	Quantité exploitée	au m ³	Quantité exploitée	au m ³	Quantité exploitée	au m ³	Quantité exploitée	au m ³	Quantité exploitée	au m ³	Quantité exploitée	au m ³	Quantité exploitée	Frais d'abatage total au m ³
FEUILLUS.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.
<i>Bois d'œuvre:</i>														
Toutes essences et assortiments	3.538	86	5.948	89	6.137	89	9.703	81	4.853	85	865	80	31.044	2.643.760
<i>Bois de chauffage:</i>														
Bois empilés, par m ³	4.985	132	8.337	142	6.932	153	10.435	128	8.540	141	3.656	152	42.885	6.000.172
Tas de ramilles, stères	3.518	8	921	28	1.081	14	—	—	1.456	38	—	—	—	—
Fagots, pièces.	1.550	—	3.435	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4														
RESINEUX.														
<i>Bois d'œuvre:</i>														
Grumes	3.664	94	1.428	105	4.182	120	5.723	86	1.711	125	1.923	104	18.631	1.904.088
Perches	426	157	434	169	1.054	158	790	122	372	210	640	158	3.716	582.374
Menu bois	22	168	49	313	119	246	51	148	132	375	85	195	458	122.087
267														
En moyenne	12.635	109	16.196	121	18.424	125	26.702	102	15.608	125	7.169	131	96.734	11.252.481
116														

Assurance des bois administrés contre les risques d'incendie.

Exercice 1956.

Propriétaires des bois	Contenance cadastrale des bois assurés		Surface proportionnelle à la prime simple						Dégâts payés	Prime simple par hectare	Prime par hectare réel
	Feuillus	Résineux	Feuillus		Résineux		Total				
			simple	double	triple	sextuple					
Etat	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	fr.	fr.	
Communes	2.336	891	2.326	10	877	14	5.061	—	—	—	
Etablissements publics	354	201	354	—	201	—	957	—	—	—	
	24.500	3.747	23.649	851	3.742	5	36.607	93.221	—	—	
Total	27.190	4.839	26.329	861	4.820	19	42.625	93.221	2.187	2,91	

Note explicative quant aux quatre primes appliquées:

Chaque hectare de bois feuillu compte pour une unité. Chaque hectare de bois résineux compte pour trois unités. Chaque hectare de bois traversé par le chemin de fer (à l'exception des lignes électriques) compte pour un nombre d'unités double du taux normal, c'est-à-dire: bois feuillus pour deux unités et bois résineux pour six unités. Le tarif supérieur s'applique seulement à une tranche de cent mètres de largeur, prise de chaque côté des rails.

Rendement des forêts privées.

Exercice 1956.

Cantonnement	Feuillus					Résineux					Total	
	Bois d'œuvre		Total	Bois de chauffage	Total des bois feuillus	Epicéa	Bois d'œuvre		Autres bois	Total des bois résineux	Bois feuillus et résineux	Valeur
	Chêne	Hêtre					Autres bois	Pin				
	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	fr.	
Luxembourg-Est	394	2.858	3.285	2.500	5.785	5.679	507	—	6.186	11.971	8.410.500	
Luxembourg-Ouest	1.524	1.756	3.384	2.800	6.184	5.815	450	50	6.315	12.499	7.904.950	
Meisch	693	1.983	2.744	4.400	7.144	8.039	742	10	8.791	15.935	8.824.500	
Diekirch	1.395	1.901	3.644	5.777	9.421	8.252	601	—	8.853	18.274	7.696.675	
Grevenmacher	1.906	1.783	3.693	4.100	7.793	427	184	—	611	8.404	4.346.408	
Wiltz	3.153	3.539	6.862	12.021	18.883	39.960	557	—	40.517	59.400	35.157.000	
Total	9.065	13.820	23.612	31.598	55.210	68.172	3.041	60	71.273	126.483	72.340.033	

Exploitations dans les forêts privées.

Exercice 1957.

Cantonnement	Bois d'œuvre					Bois de chauffage					Total	
	Autres feuillus		Total feuillus	Epicéa	Pin	Total résineux	Bois de chauffage		Total	Valeur		
	Hêtre	Autres feuillus					m ³	%				
	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	%	m ³	fr.		
Luxembourg-Est	1.309	167	3.985	27,4	6.809	46,6	10.794	74,0	3.777	36,0	9.411.900	
Luxembourg-Ouest	389	142	1.102	21,2	2.363	45,3	3.465	66,5	1.740	33,5	2.943.200	
Meisch	1.093	226	2.913	23,4	6.934	55,6	9.847	79,0	2.631	21,0	7.427.500	
Diekirch	1.231	193	3.853	25,9	6.212	41,7	10.065	67,6	4.818	32,4	7.535.300	
Grevenmacher	1.116	6	2.355	44,0	1.324	24,7	3.679	68,7	1.675	31,3	3.288.820	
Wiltz	5.989	155	12.115	19,2	25.566	40,5	37.681	59,7	25.548	40,3	24.975.900	
Total	11.127	889	26.323	22,7	49.208	42,5	75.531	65,2	40.189	34,8	55.582.620	

Déboisement et défrichement des bois privés de 1951 à 1957.

Déboisement.

	Année: 1956	1957
Demandes:	135	105
Déboisements accordés:	116	94
refusés:	9	1
sans objet:	10	10

a) Répartition par années:

	ha	a	ca
1951:	149	00	95
1952:	92	41	66
1953:	33	55	40
1954:	68	38	69
1955:	222	70	28
1956:	138	31	70
1957:	127	68	75

Total: 832 07 43

b) Répartition par cantonnement forestier:

Année 1956:	ha	a	ca	%
Luxembourg-Est	18	01	80	13,1
Luxembourg-Ouest	16	10	40	11,6
Mersch	17	62	11	12,7
Diekirch	16	89	99	12,2
Grevenmacher	22	93	54	16,6
Wiltz	46	73	86	33,8
Total	138	31	70	100,0

Année 1957:	ha	a	ca	%
Luxembourg-Est	4	87	80	3,8
Luxembourg-Ouest	8	46	70	6,6
Mersch	36	96	80	29,0
Diekirch	17	54	65	13,7
Grevenmacher	7	30	00	5,7
Wiltz	52	52	80	41,2
Total	127	68	75	100,0

c) Répartition par essence:

Année 1956:	ha	a	ca	%
Feuillus: hêtres, chênes.	90	55	35	65,5
Résineux: pins	2	27	00	1,6
épicéas	45	49	35	32,9
Total	138	31	70	100,0

Année 1957:	ha	a	ca	%
Feuillus: hêtres, chênes.	82	21	60	64,4
Résineux: pins	1	89	60	1,5
épicéas	43	57	55	34,1
Total	127	68	75	100,0

Défrichement.

	Année: 1956	1957
Demandes:	13	6
Défrichements accordés:	13	6
refusés:	—	—

	ha	a	ca
1951:	30	17	37
1952:	16	08	80
1953:	60	92	30
1954:	33	89	69
1955:	36	91	69
1956:	31	90	10
1957:	21	64	90

Total: 231 54 85

Année 1956:	ha	a	ca	%
Luxembourg-Est	—	—	—	—
Luxembourg-Ouest	6	70	20	21,6
Mersch	5	86	10	18,4
Diekirch	1	07	60	3,4
Grevenmacher	13	90	20	43,6
Wiltz	4	36	00	13,6
Total	31	90	10	100,0

Année 1957:	ha	a	ca	%
Luxembourg-Est	—	—	—	—
Luxembourg-Ouest	5	52	70	25,5
Mersch	5	59	10	25,8
Diekirch	10	53	10	48,7
Grevenmacher	—	—	—	—
Wiltz	—	—	—	—
Total	21	64	90	100,0

Année 1956:	ha	a	ca	%
Feuillus: hêtres, chênes.	22	99	40	72,1
Résineux: pins	1	70	00	5,3
épicéas	7	20	70	22,6
Total	31	90	10	100,0

Année 1957:	ha	a	ca	%
Feuillus: hêtres, chênes.	18	88	10	87,2
Résineux: épicéas	2	76	80	12,8
Total	21	64	90	100,0

Prime d'encouragement pour travaux de boisement et de reboisement.

Circulaire du 23 octobre 1952 resp. du 7 octobre 1955. Prime maximum: 2.500,— fr./ha; moitié payable après achèvement des travaux, l'autre moitié dans un délai de 3 ans après l'achèvement des travaux et après constatation de la réussite.

Exécution des travaux de boisement et de reboisement subventionnés.

Année de l'exécution des travaux	Surface reboisée										par essence			
	par cantonnement forestier										Au total	Fenillus	Résineux	
	Luxembourg-Est	Luxembg.-Ouest	Mersch	Diekirch	Grevenmacher	Wiltz	Au total		ha	a				ca
1947—1948	2 16 00	—	89 00	4 54 75	—	1 00 00	8 59 75	—	—	—	8 59 75	—	—	—
1949	3 79 20	2 68 10	23 21 69	12 13 40	1 62 00	123 89 76	167 34 15	2 28 94	2 28 94	2 28 94	165 05 21	2 28 94	2 28 94	165 05 21
1950	3 34 10	5 15 00	12 75 72	19 13 00	73 00	145 18 80	186 29 62	29 50	29 50	29 50	186 00 12	29 50	29 50	186 00 12
1951	40 00	3 56 50	19 60 60	19 64 30	—	155 03 90	198 25 30	—	—	—	198 25 30	—	—	198 25 30
1952	4 03 40	1 54 90	75 78 54	22 34 60	13 54 80	157 70 31	274 96 55	2 52 20	2 52 20	2 52 20	272 44 35	2 52 20	2 52 20	272 44 35
1953	4 85 56	4 93 90	17 94 40	23 38 80	6 21 00	272 18 30	329 51 96	2 89 30	2 89 30	2 89 30	326 62 66	2 89 30	2 89 30	326 62 66
1954	—	7 97 60	17 13 80	19 35 10	6 55 00	210 53 24	261 54 74	5 43 30	5 43 30	5 43 30	256 11 14	5 43 30	5 43 30	256 11 14
1955	1 50 00	—	11 27 50	—	5 54 00	28 75 20	47 06 70	84 00	84 00	84 00	46 22 70	84 00	84 00	46 22 70
1956	—	26 74 05	39 19 20	14 86 60	6 55 02	196 48 38	283 83 25	2 14 80	2 14 80	2 14 80	281 68 45	2 14 80	2 14 80	281 68 45
1957	40 00	8 30 90	32 91 00	18 06 55	91 80	346 98 08	407 58 33	63 00	63 00	63 00	406 95 33	63 00	63 00	406 95 33
	20 48 26	60 90 95	250 71 45	153 47 10	41 66 62	1637 75 97	2165 00 35	17 05 04	17 05 04	17 05 04	2147 95 31	17 05 04	17 05 04	2147 95 31

Production de la Forêt luxembourgeoise.

Exercice 1956.

Produits	Etat	Communes	Etablissements publics	Privés	Total
	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³
FEUILLEUS:					
Bois de mine	678	2.543	245	2.669	6.135
Bois pour traverses	1.980	8.193	313	5.412	15.898
Grumes	3.413	15.822	340	15.531	35.106
Bois de chauffage	5.099	38.086	796	31.598	75.579
RESINEUX:					
Bois de mine, bois à pâte	4.606	14.158	1.187	45.289	65.240
Grumes	2.684	8.127	391	25.984	37.186
Total	18.460	86.929	3.272	126.483	235.144

Production de la Forêt luxembourgeoise.

Exercice 1957.

Produits	Etat	Communes	Etablissements publics	Privés	Total
	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³
FEUILLEUS:					
Bois de mine	707	1.468	36	3.076	5.287
Bois pour traverses	531	4.032	120	7.917	12.600
Grumes	2.189	19.151	767	15.329	37.436
Bois de chauffage	3.693	39.453	1.130	40.190	84.466
Bois de défilage	442	2.488	26	—	2.956
RESINEUX:					
Bois de mine, bois à pâte	3.136	12.367	2.666	37.650	55.819
Grumes	2.808	7.606	859	11.558	22.831
Total	13.506	86.565	5.604	115.720	221.395

Exploitations dans la Forêt luxembourgeoise.

Exercice	Par propriétaire de forêts										Feuillus					
	Etat		Communes		Etablissements publics		Privés		Valeur 1.000 fr.	Bois de mine		Bois de traverses		Bois de défibrage		
	m ³	%	m ³	%	m ³	%	m ³	%		m ³	%	m ³	%	m ³	%	
1950	7.412	4,4	70.957 ^{*)}	41,6			91.667	54,0				948	0,6			
1951	8.073	3,9	69.143	33,1	1.841	0,9	130.080	62,1				3.377	1,6			
1952	10.809	6,5	74.807	45,3	1.315	0,8	78.452	47,4				7.037	4,3			
1953	10.554	7,2	74.248	51,0	3.404	2,3	57.519	39,5	75.219			9.312	6,4			
1954	11.058	7,7	76.329	53,2	2.790	1,9	53.241	37,2	75.863			10.324	7,2			
1955	12.979	5,9	84.056	38,3	3.361	1,5	119.075	54,3	128.466	5.445	2,5	10.605	4,8			
1956	18.460	7,8	86.929	36,9	3.272	1,4	126.483	53,9	129.212	6.135	2,6	15.898	6,8			
1957	13.506	6,1	86.565	39,1	5.604	2,5	115.720	52,3	119.495	5.287	2,4	12.600	5,7	2.956	1,3	
53/57	13.311	6,9	81.626	42,3	3.686	1,9	94.408	48,9	105.651	3.373	1,7	11.748	6,1	591	0,3	

*) Y compris les exploitations des établissements publics.

**) Y compris le bois de mine feuillu.

**) Mesurés sous l'écorce.

Par nature de produits

						Résineux ***)						Total	
Grumes		Bois de chauffage		Total		Bois de mine à pâte		Grumes		Total			
m ³	%	m ³	%	m ³	%	m ³	%	m ³	%	m ³	%	m ³	%
14.754	8,6	88.083	51,7	103.785	60,9	46.047	27,2	20.204	11,9	66.251	39,1	170.036	88,0
15.245	7,3	61.733	29,6	80.355	38,5	87.570	41,8	41.212	19,7	128.782	61,5	209.137	108,2
16.496	10,0	61.883	37,4	85.415	51,7	62.330	37,7	17.637	10,6	79.967	48,3	165.383	85,6
16.465	11,3	58.731	40,4	84.508	58,1	47.634	32,6	13.583	9,3	51.217	35,7	145.725	75,4
20.332	14,2	61.545	42,9	92.201	64,3	33.975	23,7	17.242	12,0	61.217	41,9	143.418	74,2
33.115	15,1	66.607	30,4	115.772	52,8	67.083	30,5	36.616	16,7	103.699	47,2	219.471	113,7
35.106	14,9	75.579	32,1	132.718	56,4	65.240	27,8	37.186	15,8	102.426	43,6	235.144	121,8
37.436	16,9	84.466	38,2	142.745	64,5	55.819	25,2	22.831	10,3	78.650	35,5	221.395	114,4
28.491	14,7	69.386	36,0	113.589	58,8	53.950	27,9	25.492	13,3	79.442	41,2	193.031	100,0

Importations de bois dans le Grand-Duché de Luxembourg.

Exercice 1956.

Pays d'origine	Bois ronds										Bois de chauffage			
	Bois à pâte résineux		Bois à défibrer feuillus		Grumes de sciage résineuses		Grumes de sciage feuillus		Bois de mine		Poteaux Pilots			
	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.		
Allemagne (Rép. Féd.)	—	—	—	—	—	—	2	5.610	118	139.980	30	70.560	—	—
Autriche	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Belgique	—	—	5.630	5.484.560	—	—	2.568	1.647.431	1.643	1.274.417	155	459.510	742	248.860
France	—	—	—	—	—	—	78	148.840	15.116	15.649.780	167	432.480	1.038	177.630
Italie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Roumanie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tchécoslovaquie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suisse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	119	288.679	—	—
Total	—	—	5.630	5.484.560	2.648	1.801.881	16.877	17.064.177	471	1.251.229	1.780	426.490		

Pays d'origine	Bois travaillés				Divers produits de bois				Divers	Valeur totale des importations						
	Traverses		Bois sciés		Contreplaqués Placages		Panneaux de fibres				Farine de bois Charbons de bois					
	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ²	fr.			kg	fr.				
Allemagne (Rép. Féd.)	—	—	1.577	3.788.500	243	866.501	114	882.650	9.900	226.400	—	—	—	—	5.980.201	
Autriche	—	—	5.310	11.627.240	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11.627.240
Belgique	654	2.361.490	4.606	13.608.267	2.466	11.432.028	1.382	13.138.445	174.086	4.642.319	77.909	306.137	—	—	671.856	55.275.320
France	249	718.920	867	2.176.243	2.212	10.272.369	38	532.245	—	—	—	—	—	—	—	30.108.507
Italie	—	—	—	—	16	76.620	8	76.620	—	—	—	—	—	—	—	153.240
Roumanie	—	—	1.774	5.403.890	19	91.150	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5.495.040
Tchécoslovaquie	—	—	90	186.040	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	186.040
Suisse	—	—	—	—	—	—	—	—	3.000	70.050	—	—	—	—	—	358.729
Total	903	3.080.410	14.224	36.790.180	4.956	22.738.668	1.542	14.629.960	186.986	4.938.769	77.909	306.137	671.856	109.184.317		

Exportations de bois du Grand-Duché de Luxembourg.

Exercice 1956.

Pays de destination	Bois ronds										Bois de chauffage		Valeur totale des exportations	
	Bois à pâte résineux		Bois à défilibrer feuillus		Grumes de sciage résineuses		Grumes de sciage feuillus		Bois de mine		Poteaux Pilots			Divers
	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.		
Allemagne (Rép. Féd.)	982	334.029	8.961	3.911.838	6.576	7.100.860	21.541	21.399.442	13.961	11.362.046	97	187.070	8.978	2.073.002
Belgique	45	38.250	4.343	3.414.576	2.523	2.370.412	1.210	986.303	21.665	11.604.764	2.093	2.413.797	2.316	666.487
France	—	—	—	—	121	156.400	—	—	—	—	857	1.053.614	—	—
Hollande	—	—	490	559.500	7.260	8.492.118	—	—	34.095	39.809.434	—	—	—	—
Sarre	—	—	—	—	—	—	—	—	11.034	11.476.089	165	181.500	—	—
Suisse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	1.027	372.279	13.794	7.885.914	16.480	18.119.790	22.751	22.385.745	80.755	74.252.333	3.212	3.835.963	11.294	2.739.489

Pays de destination	Bois travaillés			Divers produits de bois			Valeur totale des exportations							
	Bois sciés		Traverses	Contreplaqués Placages		Panneaux de fibres		Farine de bois Charbons de bois						
	m ³	fr.		m ³	fr.				m ²	fr.	kg	fr.		
Allemagne (Rép. Féd.)	373	698.095	158	369.325	2.273	4.872.644	—	—	—	—	—	—	52.308.351	
Belgique	—	—	223	572.029	2.859	7.236.578	12	97.225	1.690	41.269	3.106	10.260	1.045.153	30.497.085
France	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1.210.014
Hollande	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	48.861.052
Sarre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11.657.589
Suisse	—	—	—	—	44	151.664	—	—	—	—	—	—	—	151.664
Total	373	698.095	381	941.354	5.176	12.260.886	12	97.225	1.690	41.269	3.106	10.260	1.045.153	144.685.755

Exercice 1956

Importations de bois dans le Grand-Duché de Luxembourg.

Exercice 1957.

Pays d'origine	Bois ronds										Bois de chauffage			
	Bois à pâte résineux		Bois à défibrer feuillus		Grumes de sciage résineuses		Grumes de sciage feuillues		Bois de mine		Poteaux Pilots		Bois de chauffage	
	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.
Allemagne (Rép. Féd.)	—	—	584	1.036.140	28	31.810	70	78.560	319	804.820	—	—	—	—
Autriche	—	—	5.034	10.591.507	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Belgique	75	239.076	3.746	4.781.610	2.781	1.691.299	541	503.684	34	35.402	516	153.420	—	—
France	129	383.340	115	100.280	154	233.630	8.499	8.721.078	—	—	1.299	228.120	—	—
Roumanie	—	—	1.370	3.274.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suisse	—	—	—	—	—	—	—	—	90	222.000	—	—	—	—
Tchécoslovaquie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
U. R. S. S.	—	—	55	118.380	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	—	—	10.904	19.901.917	2.963	1.956.739	9.110	9.303.322	443	1.062.222	1.815	381.540	—	—

Pays d'origine	Bois travaillés				Divers produits de bois				Divers		Valeur totale des importations fr.			
	Traverses		Bois sciés		Contreplaqués Placages		Panneaux de fibres		Farine de bois Charbons de bois			Divers		
	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ²	fr.	kg	fr.				
Allemagne (Rép. Féd.)	—	—	1.286	3.352.726	398	1.818.716	68	477.510	—	—	—	—	—	7.600.282
Autriche	—	—	5.004	11.053.951	—	—	—	—	—	—	—	—	—	21.645.458
Belgique	75	239.076	2.264	8.979.253	2.797	16.225.495	880	7.446.842	246.627	12.177.821	76.029	321.693	265.090	52.820.685
France	129	383.340	859	2.542.690	911	4.352.987	40	756.665	—	—	—	—	—	17.318.790
Roumanie	—	—	2.843	7.081.650	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10.355.650
Royaume-Uni.	—	—	—	—	—	—	—	3.240	—	—	—	—	—	3.240
Suède	—	—	54	273.080	—	—	—	—	—	—	—	—	—	230.380
Suisse	—	—	—	—	—	—	—	8.380	—	—	—	—	—	273.080
Tchécoslovaquie	—	—	32	96.900	—	—	—	—	—	—	—	—	—	96.900
U. R. S. S.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	118.380
Total	204	622.416	12.342	33.380.250	4.106	22.397.198	988,7	8.692.637	246.627	12.177.821	76.029	321.693	265.090	110.462.845

Exportations de bois du Grand-Duché de Luxembourg.

Exercice 1957.

Pays de destination	Bois ronds										Bois de chauffage			
	Bois à pâte résineux		Bois à défibrer feuillus		Grumes de sciage résineuses		Grumes de sciage feuillues		Bois de mine		Poteaux Pilots			
	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.		
Allemagne (Rép. Féd.)	—	—	10,764	4,096,809	19,334	18,243,211	23,615	19,081,324	14,561	13,902,862	—	—	9,474	2,728,634
Belgique	33	29,400	531	195,600	4,226	3,413,029	5,386	2,233,302	25,333	14,096,344	1,519	1,808,584	4,741	1,552,749
France	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	230	264,377	—	—
Hollande	180	213,000	—	—	5,183	7,117,596	—	—	20,940	25,456,850	—	—	—	—
Suisse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	34	9,775
Total	213	242,400	11,295	4,292,409	28,743	28,773,836	29,001	21,314,626	60,834	53,456,056	1,749	2,072,961	14,249	4,291,158

Pays de destination	Bois travaillés						Divers produits de bois				Divers	Valeur totale des exportations fr.			
	Traverses		Bois scotés		Bois scotés feuillus		Contreplaqués Placages		Panneaux de fibres				Farine de bois Charbons de bois		
	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ²	fr.			kg	fr.	
Allemagne (Rép. Féd.)	355	760,508	127	302,723	737	1,948,782	—	—	—	—	—	—	—	—	61,064,853
Belgique	—	—	435	885,671	2,418	6,383,889	7	42,740	929	40,143	—	—	—	1,116,408	31,797,859
France	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	264,377
Hollande	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	32,787,446
Suisse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9,775
Total	355	760,508	562	1,188,394	3,155	8,332,671	7	42,740	929	40,143	—	—	—	1,116,408	125,924,310

Commerce du Bois.

Importations.

Année	Bois ronds						Bois sciés	
	Résineux		Feuillus		Total		Résineux	
	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.	m ³	fr.
1946	14.039	7.641.000	685	1.513.900	14.724	9.154.900	11.841	27.522.800
1947	47.676	22.038.000	767	1.520.500	48.443	23.558.500	4.671	14.540.000
1948	60.797	22.582.000	1.813	1.971.000	62.610	24.553.000	3.882	13.727.000
1949	54.130	24.293.000	489	975.000	54.619	25.268.000	8.136	11.476.000
1950	29.305	15.151.885	10.691	3.558.586	39.996	18.710.471	17.779	30.069.435
1951	13.853	9.019.000	12.342	6.241.200	26.195	15.260.200	11.159	24.820.800
1952	20.269	19.402.000	4.947	2.537.500	25.216	21.939.500	7.498	26.936.000
1953	28.167	26.344.369	5.597	4.052.861	33.764	30.397.230	19.637	39.829.086
1954	22.513	18.096.322	5.308	6.309.047	27.821	24.405.369	15.141	37.951.069
1955	23.516	22.270.765	5.840	3.117.240	29.356	25.388.005	19.620	51.378.596
1956	22.978	23.799.966	4.428	2.228.371	27.406	26.028.337	14.224	36.790.180
1957	20.457	30.267.461	4.778	2.338.279	25.235	32.605.740	12.342	33.380.250
53/57	23.526	24.155.777	5.190	3.609.159	28.716	27.764.936	16.193	39.865.836

Exportations.

1946	40.955	27.086.000	743	869.000	41.698	27.955.000	538	1.063.000
1947	63.475	43.387.000	—	—	63.475	43.387.000	1.207	2.256.000
1948	107.660	79.836.000	964	1.073.000	108.624	80.909.000	3.540	5.533.000
1949	83.058	52.160.000	2.755	4.350.000	85.813	56.510.000	5.771	9.250.000
1950	136.123	71.021.082	2.157	1.065.262	137.512	72.086.344	6.390	8.987.493
1951	123.745	72.922.400	16.944	17.763.200	140.689	90.685.600	3.200	6.344.400
1952	69.013	52.925.000	750	448.000	69.763	53.373.000	3.166	7.168.300
1953	62.911	51.079.779	6.059	4.737.566	68.970	55.817.345	1.040	2.143.768
1954	56.090	41.898.244	7.570	6.080.408	63.660	47.978.652	583	1.218.769
1955	101.188	92.222.883	20.698	16.104.922	121.886	108.327.805	235	561.444
1956	101.474	96.580.365	47.839	33.011.148	149.313	129.591.513	381	941.354
1957	91.539	84.545.253	54.545	29.898.193	146.084	114.443.446	562	1.188.394
53/57	82.640	73.265.305	27.342	17.966.447	109.982	91.231.752	560	1.210.746

Feuillus				Contreplaqués Placages		Divers produits ligneux	Valeur totale	Balance
m ³		fr.		m ³		fr.		fr.
726	2.401.600	12.567	29.924.400	939	11.254.310	603.006	50.933.610	—
2.293	7.334.000	6.964	21.874.000	1.416	19.815.000	884.000	66.131.500	—
3.519	9.829.000	7.401	23.556.000	15.72	14.585.000	1.789.000	64.483.000	—
2.769	8.315.000	10.905	19.791.000	1.124	7.372.500	—	52.431.000	—
11.071	27.383.962	28.850	57.453.397	1.089	7.956.878	4.432.048	88.552.794	—
9.315	26.131.600	20.474	50.952.400	936	7.201.800	19.867.913	93.282.313	—
11.344	44.878.600	18.842	71.814.600	487	4.655.000	15.022.000	113.431.000	—
6.777	27.613.321	26.414	67.442.407	787	6.710.781	3.877.659	108.428.074	—
5.083	18.802.717	20.224	56.753.786	1.909	14.750.115	4.012.360	99.921.630	—
5.232	20.221.657	24.852	71.600.253	1.530	14.609.284	4.210.430	115.807.972	—
5.859	25.819.078	20.083	62.609.258	1.542	14.629.960	5.916.762	109.184.317	—
4.310	23.019.614	16.652	56.399.864	989	8.692.637	12.764.604	110.462.845	—
5.452	23.095.277	21.645	62.961.113	1.351	11.878.555	6.156.363	108.760.967	—
2.975	7.616.600	3.513	8.679.000	—	—	—	36.634.600	— 14.299.010
—	—	1.207	2.256.000	—	—	—	45.643.000	— 20.488.500
3.911	10.016.000	4.451	15.549.000	24	288.000	352.500	97.098.500	32.615.500
2.730	6.746.000	8.501	15.996.000	—	—	—	72.506.000	20.075.000
1.499	2.835.358	7.889	11.822.851	17	198.029	869.468	84.976.692	— 3.576.102
8.747	25.089.900	11.947	31.434.300	30	36.000	2.807.700	124.963.600	31.681.287
1.433	4.347.700	4.599	11.516.000	—	—	4.301.600	69.190.600	— 44.240.500
4.640	10.118.982	5.680	12.262.750	2	3.255	1.392.920	69.476.270	— 38.951.804
4.694	9.301.039	5.277	10.519.808	16	158.230	1.096.566	59.753.256	— 40.168.374
4.560	11.223.023	4.795	11.784.467	30	247.592	1.567.696	121.927.560	6.119.588
5.549	12.958.981	5.930	13.900.335	12	97.225	1.096.682	144.685.755	35.501.438
3.510	9.093.179	4.072	10.281.573	7	42.740	1.156.551	125.924.310	15.461.465
4.591	10.539.041	5.151	11.749.787	13	109.808	1.262.083	104.353.430	— 4.407.537

Valeur de la consommation indigène de produits ligneux.

Année	Production	Importations	Exportations	Consommation	
				totale	par tête d'habitant
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1953	75.219.000	108.428.074	69.476.270	114.170.804	367
1954	75.863.000	99.921.630	59.753.256	116.031.374	373
1955	128.466.000	115.807.972	121.927.560	122.346.412	393
1956	129.212.000	109.184.317	144.685.755	93.710.562	301
1957	119.495.000	110.462.845	125.924.310	104.033.535	334
Moyenne	105.651.000	108.760.967	104.353.430	110.058.537	354
Moyenne par tête d'habitant	340	350	336	354	

Prix de vente réalisés pour les différents produits ligneux dans les forêts soumises au régime forestier.

Exercices 1954-1957.

Nature des produits	Qualité	Classe	1954		1955		1956		1957		1954/57		
			Quantité exploitée	Prix par m ³	Quantité exploitée	Prix par m ³	Quantité exploitée	Prix par m ³	Quantité exploitée	Prix par m ³	Quantité exploitée	Prix par m ³	Quantité exploitée
FEUILLUS. BOIS D'ŒUVRE: Chêne: Grumes	A	3	—	29	1.304	23	1.489	29	948	81	1.239	—	
		4	—	238	1.929	162	2.271	163	2.021	563	2.056	—	
		5	—	376	2.781	311	2.900	284	2.743	971	2.808	—	
	B	6	—	280	3.434	288	3.569	320	3.365	888	3.461	—	
		3-6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
		3	—	1.117	776	932	863	1.270	839	3.319	825	—	
	C	4	—	1.997	1.365	1.738	1.376	1.837	1.433	1.391	5.572	—	
		5	—	1.072	1.825	1.285	1.728	1.211	1.852	3.568	1.238	—	
		6	—	356	2.157	433	2.296	526	2.259	1.315	2.243	—	
		3-6	—	—	—	—	—	—	—	—	13.774	1.296	—
		3	—	309	581	151	596	871	617	1.331	606	—	
		4	—	348	640	362	682	639	771	1.349	713	—	
Hêtre: Traverses Bois de mine Bois d'œuvre en moyenne Grumes	A	5	—	152	746	254	798	301	838	707	804	—	
		6	—	88	786	73	1.298	119	939	280	985	—	
		3-6	—	—	—	—	—	—	—	—	3.667	713	—
	B	2-6	—	3.415	502	1.798	630	1.798	698	10.358	586	—	
		1-2	—	1.478	324	3.372	314	2.193	397	8.751	332	—	
		3	—	—	846	16	768	14	903	54	836	—	
	C	4	—	691	1.089	1.089	855	488	1.010	2.268	926	—	
		5	—	728	1.129	947	1.010	1.173	510	2.185	1.087	—	
		6	—	381	1.223	448	1.115	286	1.284	1.115	1.196	—	
		3-6	—	—	—	—	—	—	—	5.622	1.041	—	
		3	—	1.214	651	1.507	586	2.747	606	5.468	611	—	
		4	—	2.987	816	4.058	695	4.450	801	11.495	771	—	
Charme: Traverses Bois de défilage Bois d'œuvre en moyenne Grumes Bois d'œuvre en moyenne Peuplier: Grumes Bois d'œuvre en moyenne	A	5	—	890	2.415	798	2.628	890	935	7.074	875	—	
		6	—	503	982	784	858	768	1.005	2.055	943	—	
		3-6	—	—	—	—	—	—	—	26.092	779	—	
	B	3	—	215	466	54	486	468	451	522	455	—	
		4	—	144	481	499	476	1.270	524	1.984	506	—	
		5	—	27	567	291	541	169	551	604	530	—	
	C	6	—	407	320	138	602	67	579	232	592	—	
		3-6	—	—	—	—	—	—	—	3.342	508	—	
		2-6	—	4.489	494	7.588	542	2.852	518	19.832	474	—	
	Peuplier: Grumes Bois d'œuvre en moyenne	2	—	480	320	3.761	345	3.954	360	8.195	351	253	
		3	—	46	509	94	509	88	478	238	496	—	
		4	—	82	556	89	608	122	694	293	630	—	
2-4		—	7	625	32	644	31	788	70	714	—		
2		—	2	565	65	158	6	364	591	588	—		
3		—	46	555	22	351	28	474	73	185	—		
Bois d'œuvre en moyenne	4	—	100	530	17	593	34	702	151	578	—		
	5	—	33	565	14	769	3	1.000	50	648	—		
	6	—	25	678	10	677	—	—	35	689	—		
	2-6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
	Bois d'œuvre en moyenne	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
	Bois d'œuvre en moyenne	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		

Relevé du gibier abattu pendant l'année l'année cynégétique 1955-1956.

	Cantonnement forestier.						Total
	Luxembg.- Est	Luxembg.- Ouest	Mersch	Diekirch	Greven- macher	Wiltz	
<i>Gibier à poils:</i>							
Cerfs	—	—	9	8	—	15	32
Chevreuils	211	200	482	689	443	554	2.579
Sangliers	16	9	56	48	79	53	261
Lièvres	1.306	1.869	1.253	936	1.806	807	7.977
Lapins	—	488	767	1.237	123	1.139	3.754
Renards	117	198	309	372	134	536	1.666
Blaireaux	9	25	44	60	15	36	189
Martes	30	84	62	33	88	58	355
Putois	34	106	120	77	86	62	485
Belettes	43	52	132	15	—	4	246
Chats	152	160	222	209	128	203	1.074
Loutres	—	—	1	—	—	5	6
<i>Gibier à plumes:</i>							
Faisans	253	229	249	27	273	18	1.049
Perdrix	1.214	1.340	1.059	578	3.149	854	8.194
Cailles	17	40	2	63	101	116	339
Canards	110	235	239	202	145	88	1.019
Bécasses	29	90	65	52	37	74	347
Bécassines	6	21	10	—	—	51	88
Ramiers	202	322	411	253	297	620	2.105
Grives	—	—	—	—	—	—	—
Oiseaux rapaces	369	491	1.048	364	626	687	3.585

Relevé du gibier abattu pendant l'année l'année cynégétique 1956-1957.

	Cantonnement forestier						Total
	Luxembg.- Est	Luxembg.- Ouest	Mersch	Diekirch	Greven- macher	Wiltz	
<i>Gibier à poils:</i>							
Cerfs	—	—	9	9	1	21	40
Chevreuils	230	226	508	626	448	593	2.631
Sangliers	4	2	76	31	53	31	197
Lièvres	1.195	1.648	1.225	906	1.964	871	7.809
Lapins	9	279	675	1.065	230	758	3.016
Renards	139	173	317	436	198	447	1.710
Blaireaux	2	27	52	77	31	31	220
Martes	24	63	54	34	69	61	305
Putois	23	112	123	86	118	34	496
Belettes	—	—	74	—	—	—	74
Chats	150	180	259	214	148	223	1.174
Loutres	—	—	—	—	—	4	4
<i>Gibier à plumes:</i>							
Faisans	267	180	247	29	338	37	1.098
Perdrix	957	1.436	1.012	467	3.021	780	7.673
Cailles	2	23	2	59	324	109	519
Canards	128	168	260	217	190	147	1.110
Bécasses	36	79	59	64	64	155	457
Bécassines	—	8	38	—	6	92	144
Ramiers	120	315	462	291	322	596	2.106
Grives	—	—	—	—	—	—	—
Oiseaux rapaces	414	412	907	381	144	683	2.941

Amodiation des chasses.

Etat: 1^{er} mai 1958.

Cantonnement	Nombre de lots	Superficie totale	Prix d'adjudication	Prix par hectare
		ha	fr.	fr.
Luxembourg-Est	48	18.747	1.242.300	66,30
Luxembourg-Ouest	89	35.543	1.937.300	54,50
Mersch	120	45.722	2.904.150	63,50
Diekirch	95	40.455	1.744.901	43,15
Grevenmacher	89	31.531	2.010.300	60,15
Wiltz	140	66.723	1.585.138	23,75
Total	581	239.021	11.424.089	47,80
Droit d'adjudication: 15 %			1.713.613	
			12.137.702	55,00

D'autre part, le Benelux a en 1957 et 1958, en matière de produits communs avec la plupart des pays de l'O.E.C.E. Des accords commerciaux Benelux ont également conclu dans un proche avenir avec les pays qui ne font pas partie de l'O.E.C.E. Les travaux préparatoires ont permis de préciser les principes fondamentaux de la politique commerciale commune. Le programme et le timing des négociations à entreprendre dans le courant de l'année 1958 ont été établis.

Dans le domaine de la technique douanière, le Conseil administratif des douanes a mis au point, en 1957, le schéma des nouvelles lois nationales en matière de douanes et d'exercice et a réalisé la combinaison des opérations douanières à certains postes de frontières intra-Benelux. Des mesures ont été préparées qui ont, depuis mars 1958, facilité la circulation des personnes dans l'aire Benelux.

Dans le domaine intéressant la Compagnie pour l'Industrie et le Commerce, les mesures spéciales introduites dans les conventions multilatérales ont pratiquement été abolies dans le courant de l'année 1957. Dans le domaine législatif, un projet de régime Benelux relatif aux marques de produits a été élaboré sous forme de loi uniforme sur les marques de produits, destinées à remplacer les lois nationales existantes.

Le secrétaire a fait encore remarquer qu'il n'avait pas été nécessaire, en 1957, de convoquer une réunion plénière de la Commission des adjudications. L'une des tâches spécifiques de la

Commission des adjudications a été de préparer un groupe intermédiaire résolvant des questions agricoles. Elle a constaté que certains harmonisation de la politique en matière de rémunération de la main-d'œuvre agricole et de la gestion de l'entreprise; les études relatives à certains facteurs de production (fermes, engrais, unités, machines); et à la possibilité de libérer le maximum l'aire-Benelux de certains produits.

D'autre part, le groupe intermédiaire résolvant des questions agricoles a adapté, en décembre 1957, l'application du système proposé par le calcul des prix de revient par la Commission d'Etudes pour les prix de revient.

Congrès Economique de Benelux.

Le XII^e Congrès Economique de Benelux a eu lieu les 9 et 10 mai 1958 au Palais des Congrès à Bruxelles, sous la présidence de M. Polman-Baeyens, Président de l'Association Belge des Banques.

Au cours de ce Congrès, le Baron J. C. Sney et l'Opposer a prononcé une allocution sur «Benelux et l'unité économique de l'Europe».

Le Congrès a également examiné, au cours de ses travaux, le problème de développement de l'intégration interne de l'économie des trois pays. Le premier rapporteur était M. T. J. Fedjatta, Président de l'Association des employeurs néerlandais, et le second rapporteur était M. Joseph Schmit, Directeur de l'Office des Prix au Ministère des Affaires Economiques du Luxembourg, qui traite plus particulièrement de la coordination des politiques économiques intérieures.

Relevé du gibier abattu pendant l'année cynégétique 1955-1956.

	Communes limitrophes						Total
	Lamblong-Écl.	Lamblong-Quart.	Mouch.	Dabitch.	Gervin-mouch.	Wilsa.	
Gibier à plume:							
Chevrouille	311	300	483	689	443	554	2.579
Sangliers	—	—	—	—	—	—	—
Lapins	1.236	1.867	1.253	936	1.206	707	7.977
Lièvres	—	—	—	—	—	—	—
Bécasses	117	117	117	117	117	117	686
Bécassins	1.937.19	2.432	44	69	15	—	4.415
Maries	30	34	63	33	—	—	160
Putois	134	134	130	130	—	—	558
Belottes	1.744.01	40.52	32	32	—	—	1.812
Chats	132	132	132	132	—	—	528
Loisirs	3.013.00	31.21	1	—	—	—	3.045
Gibier à poil:	1.282.138	60.253	140	—	—	—	1.342.391
Faisans	35	35	35	35	35	35	194
Pardalis	1.251.02	330.021	530	281	1.143	—	2.135
Cailles	1.13.013	40	2	65	101	—	161
Canards	—	25	25	25	145	—	225
Bécasses	1.137.02	96	65	32	37	74	1.441
Bécassins	—	12	10	—	—	11	33
Bombes	302	325	114	253	287	520	2.101
Grives	—	—	—	—	—	—	—
Outreux rapaces	36	191	1.041	364	620	607	2.585

Relevé du gibier abattu pendant l'année cynégétique 1956-1957.

	Communes limitrophes						Total
	Lamblong-Écl.	Lamblong-Quart.	Mouch.	Dabitch.	Gervin-mouch.	Wilsa.	
Gibier à plume:							
Cerfs	—	—	9	9	1	21	40
Chevrouille	230	236	508	628	440	330	2.631
Sangliers	4	2	76	31	53	31	197
Lapins	1.135	1.645	1.225	946	1.264	871	7.289
Lièvres	9	779	675	1.863	230	733	3.016
Bécasses	138	173	317	436	198	442	1.714
Bécassins	2	27	32	77	31	31	220
Maries	24	62	34	34	69	61	305
Putois	13	172	133	13	118	34	496
Belottes	—	—	74	—	—	—	74
Chats	130	130	209	214	148	233	1.174
Loisirs	—	—	—	—	—	4	4
Gibier à poil:							
Faisans	267	100	247	29	310	37	1.090
Pardalis	907	1.435	1.012	467	2.021	780	2.673
Cailles	2	33	2	35	324	308	519
Canards	128	165	260	217	190	147	1.110
Bécasses	36	79	39	64	64	155	407
Bécassins	—	8	31	—	6	32	144
Bombes	120	215	462	291	322	596	2.106
Grives	—	—	—	—	—	—	—
Outreux rapaces	414	412	907	381	144	683	2.941

Nouvelles de Benelux

Activité des institutions de Benelux en 1957.

A la demande du Comité des Ministres de Benelux, le Baron van Lynden, Secrétaire Général de l'Union douanière néerlandais-belgo-luxembourgeoise, a fait, à l'intention de la presse, l'inventaire des activités exercées en 1957 par les institutions de l'Union douanière Benelux.

D'après cet exposé, la commission permanente de coordination de la politique commerciale du Benelux a fait progresser la libération des échanges intra-Benelux par l'admission de nouvelles positions tarifaires à la libre circulation des produits nationaux. La libération des importations et des exportations vis-à-vis des pays du G. A. T. T. et de l'O. E. C. E. s'est également développée au cours de l'année 1957.

D'autre part, le Benelux en est venu, à la fin de 1957, au régime des accords commerciaux communs avec la plupart des pays de l'O. E. C. E. Des accords commerciaux Benelux seront également conclus dans un proche avenir avec les pays, qui ne font pas partie de l'O. E. C. E. Les travaux préparatoires ont permis de préciser les principes fondamentaux de la politique commerciale commune. Le programme et le timing des négociations à entreprendre dans le courant de l'année 1958 ont été établis.

Dans le domaine de la technique douanière, le Conseil administratif des douanes a mis au point, en 1957, le schéma des nouvelles lois nationales en matière de douanes et d'accises et a réalisé la combinaison des opérations douanières à certains postes de frontières intra-Benelux. Des mesures ont été préparées qui ont, depuis mars 1958, facilité la circulation des personnes dans l'aire Benelux.

Dans le domaine intéressant la Commission pour l'industrie et le commerce, les mesures spéciales instaurées dans les « secteurs sensibles » ont pratiquement été abolies dans le courant de l'année 1957. Dans le domaine législatif, un projet de régime Benelux relatif aux marques de produits a été élaboré sous forme de loi uniforme sur les marques de produits, destinées à remplacer les lois nationales existantes.

Le secrétaire a fait encore remarquer qu'il n'avait pas été nécessaire, en 1957, de convoquer une réunion plénière de la Commission des adjudications. L'une des tâches spécifiques de la

commission consistant à examiner des plaintes relatives à l'exécution du protocole du 16 juillet 1956, qui tend à supprimer toute discrimination, il en a conclu qu'aucune plainte sérieuse au sujet de discriminations présumées à l'occasion d'adjudications publiques n'a été introduite pendant l'année sous revue.

Dans le domaine relevant de la Commission agriculture, ravitaillement et pêche, les dernières restrictions quantitatives dans le trafic en produits de la pêche ont été éliminées. Les échanges commerciaux de fleurs coupées ont été considérablement assouplis. Un accord a pu intervenir par ailleurs au sujet de la quantité de lait évaporé à livrer par les Pays-Bas à l'U. E. B. L.

La Commission d'harmonisation des politiques agricoles a fait rapport, en automne 1957, au groupe ministériel restreint des questions agricoles. Elle a constaté une certaine harmonisation de la politique en matière de rémunération de la main-d'œuvre familiale et de la gestion de l'entreprise; les études relatives à certains facteurs de production (fermages, engrais azotés, machines) et à la possibilité de libérer le commerce intra-Benelux de certains produits.

D'autre part, le groupe ministériel restreint des questions agricoles a adopté, en décembre 1957, l'application du système proposé par le calcul des prix de revient, par la Commission d'études pour les prix de revient.

*

Congrès Economique de Benelux.

Le XII^e Congrès économique de Benelux a eu lieu les 9 et 10 mai 1958 au Palais des Congrès à Bruxelles, sous la présidence de M. Puissant-Baeyens, Président de l'Association Belge des Banques.

Au cours de ce Congrès, le Baron J. C. Snoy et d'Oppuers a prononcé une allocution sur « Benelux et l'unité économique de l'Europe ».

Le Congrès a également examiné, au cours de ses travaux, le problème du développement de l'intégration interne de l'économie des trois pays. Le premier rapporteur était M. T. J. Twijnstra, Président de l'Association des employeurs néerlandais, et le second rapporteur était M. Joseph Schmit, Directeur de l'Office des Prix au Ministère des Affaires Economiques du Luxembourg, qui traita plus particulièrement de la coordination des politiques économiques intérieures.

A l'issue de ses travaux, le Congrès a adopté trois résolutions dont voici le texte:

1° Les participants au XII^e congrès économique Benelux prennent acte du caractère essentiel de l'Union Belgo-Néerlandaise-Luxembourgeoise dans l'intégration économique de l'Europe. Estiment que ses effets sur l'économie des trois pays participants (production, commerce extérieur, développement régional, développement des territoires d'outre-mer, démographie), d'une part, et, de l'autre, les éléments d'information et de renseignements de tout premier ordre qu'elle fournit, font de cette union un heureux précédent et un agent moteur.

2° Le XII^e congrès économique Benelux suggère aux gouvernements: de poursuivre la coordination de leurs politiques économiques intérieures et extérieures, d'accélérer la mise en pratique de l'unification des droits d'accise, de réexaminer le projet d'unification des taxes de transmission, de soumettre à examen en contact étroit avec les représentants qualifiés de la vie économique, les possibilités d'une coordination plus poussée des politiques financières et fiscales, afin d'éliminer les obstacles qui subsistent encore à la libre circulation des biens et des capitaux; rappelle et renouvelle le vœu émis lors du IX^e congrès de voir conclu un traité abolissant la double imposition entre la Belgique et les Pays-Bas.

3° Le Congrès reconnaît qu'en principe l'intégration des économies de Benelux se réalisera tout naturellement en fonction des situations réelles dans chacune des économies. Il serait souhaitable que les chefs d'entreprises veillent, dans la mesure du possible, à anticiper sur cette évolution. Toutefois, le Congrès estime que des arrangements temporaires, dans certains secteurs, peuvent jouer un rôle utile, en vue d'éviter les chocs qui peuvent se produire pendant la période de transition et ceci dans l'intérêt à la fois des entreprises elles-mêmes et de tous ceux qui y travaillent.

Ces résolutions étaient présentées respectivement par le baron Snoy et d'Oppuers, secrétaire général au ministère belge des Affaires économiques, et par MM. Schmit, directeur de l'Office des prix au ministère des Affaires économiques du Luxembourg, et Twijnstra, président de la *Verbond van Nederlandse Werkgevers*.

Au cours de la séance de clôture du Congrès, M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, M. E. N. van Kleffens, ancien Ministre, Chef de la délégation permanente néerlandaise auprès de l'O.T.A.N., et M. Jean van Houtte, ancien Premier Ministre, Président du Conseil National du Comité Benelux en Belgique, ont retracé l'histoire de Benelux et examiné les perspectives d'avenir.

*

Le 12 mai 1958, le Comité ministériel Benelux s'était réuni à Bruxelles sous la présidence de M. Luns, Ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas.

Le Luxembourg était représenté à cette réunion par M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, et M. Paul Wilwertz, Ministre des Affaires Economiques.

A l'issue de la réunion, le communiqué suivant a été publié:

Au cours de la réunion du Comité des Ministres, tenue à Bruxelles le 12 mai 1958, sous la présidence de M. J. Luns, Ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas, au siège du secrétariat général de l'Union douanière Benelux, les Ministres ont traité des points suivants:

1° Ils ont approuvé le rapport sur les activités des organismes de Benelux en 1957. Ce rapport, qui servira de base à celui à soumettre par le Comité des Ministres au Conseil Interparlementaire Consultatif de Benelux, met non seulement l'accent sur les progrès réalisés dans de nombreux domaines de l'intégration Benelux, mais indique également le sens dans lequel il faudra poursuivre les travaux conformément aux dispositions du traité d'union signé le 3 février 1958.

2° Les Ministres ont examiné les questions posées par le Conseil Interparlementaire Consultatif en matière de chômage. Ils ont décidé de faire communiquer aussitôt que possible leur réponse à ce Conseil.

3° En ce qui concerne la politique commerciale commune déjà réalisée à l'égard de la majorité des pays membres de l'O. E. C. E. et du G. A. T. T., les Ministres ont décidé qu'une politique commune sera également appliquée à partir du 15 mai 1958 à l'égard des pays de l'Europe orientale. Il en résultera notamment que les produits importés dans le cadre de cette politique commune pourront circuler librement entre les pays de Benelux.

4° A partir du 1^{er} juillet 1958 la liberté de circulation des engrais azotés sera assurée à l'intérieur de Benelux.

*

Le Conseil consultatif économique et social de Benelux.

Les 18 et 19 juin 1958, une réunion plénière de la Commission spéciale Benelux a eu lieu à Knokke en vue de préparer un projet de règlement d'ordre intérieur du Conseil consultatif économique et social prévu par l'article 54 du Traité d'Union économique Benelux.

La délégation luxembourgeoise était formée des membres patronaux et ouvriers de la Commission Benelux, instituée au sein du Conseil de l'Economie Nationale. Présidée par M. Paul

Weber, Directeur de la Chambre de Commerce, la délégation comprenait, outre les délégués des organisations professionnelles, M. Joseph Schmit, Directeur de l'Office des Prix, et M. Gust van Werveke, Secrétaire Général au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.

Conformément à l'article 54 du Traité, le Conseil consultatif économique et social aura pour mission d'élaborer des avis sur tous les problèmes intéressant directement le fonctionnement de l'Union économique, soit sur la demande du Comité des Ministres, soit sur sa propre initiative. Le Conseil comprendra 27

membres effectifs et le même nombre de suppléants, désignés pour un tiers par les trois gouvernements. Dans chacune des trois délégations, huit membres effectifs et autant de suppléants seront désignés paritairement par les organisations les plus représentatives des employeurs et des travailleurs, tandis que le neuvième membre effectif et son suppléant seront choisis parmi les personnalités indépendantes de ces organisations.

Le nouvel organisme entrera en fonction dès que son règlement d'ordre intérieur aura été établi et approuvé par les trois gouvernements.

Nouvelles diverses

Au début du mois de juin 1958, les Gouvernements des six pays membres de la Communauté Economique Européenne ont approuvé la nomination de M. Lambert Schaus, Ambassadeur du Grand-Duché à Bruxelles, comme membre luxembourgeois de la Commission Economique Européenne, en remplacement de feu Michel Rasquin, décédé le 28 avril 1958.

*

Le 21 mai 1958, M. Sakari Tuomioja, Secrétaire exécutif de la Commission Economique pour l'Europe, Office Européen des Nations Unies, a fait une visite à Luxembourg. Au cours de son séjour dans la capitale, il s'était rendu à la Haute Autorité de la C. E. C. A. Il a eu également des entretiens avec M. Pierre Frieden, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, ainsi qu'avec M. Paul Wilwertz, Ministre des Affaires Economiques.

*

Le siège des institutions européennes.

L'Assemblée Parlementaire Européenne s'était réunie en session ordinaire à la Maison de l'Europe à Strasbourg, du 21 au 27 juin 1958, sous la présidence de M. Robert Schuman.

La séance du 21 juin a été entièrement consacrée au débat sur le siège des institutions européennes. Pour le vote sur le siège, l'Assemblée avait décidé de procéder de la façon suivante, par deux tours de scrutin secret:

1^{er} tour. — Chaque député choisit 5 villes parmi les 10 qui figurent sur le bulletin de vote et les numérote dans l'ordre de ses préférences de 5 à 1, la plus grande préférence donnant 5 points par voix, la seconde 4, etc.

Pour chacun des cinq numéros de préférence, les villes sont classées dans l'ordre décroissant des voix qu'elles ont recueillies.

2^e tour. — Parmi les cinq villes qui ont obtenu le plus de points au premier tour, chaque député choisit trois villes et les numérote de 3 à 1 dans l'ordre de ses préférences, la plus grande préférence donnant 3 points par voix, la seconde 2, etc.

Les villes sont classées dans l'ordre décroissant des points qu'elles ont obtenus.

Les votes eurent lieu le lundi, 23 juin, et donnèrent les résultats suivants:

1^{er} tour. — 1^{re} préférence (5 points par voix): Bruxelles 41 voix; Strasbourg 34; Milan 30; Paris 9; Luxembourg 5; Nice 4; Turin 2; Stresa 1; Monza 1; Oise 0.

2^e préférence (4 points par voix): Nice 37; Paris 21; Monza 16; Luxembourg 16; Strasbourg 12; Milan 8; Bruxelles 6; Oise 6; Stresa 3; Turin 2.

3^e préférence (3 points par voix): Luxembourg 22; Turin 19; Stresa 18; Nice 15; Paris 13; Strasbourg 11; Bruxelles 10; Milan 8; Monza 6; Oise 5.

4^e préférence (2 points par voix): Stresa 22; Turin 19; Milan 17; Nice 16; Luxembourg 14; Oise 12; Paris 9; Strasbourg 7; Monza 7; Bruxelles 4.

5^e préférence (1 point par voix): Stresa 23; Luxembourg 22; Monza 19; Oise 14; Milan 13; Nice 12; Turin 11; Strasbourg 6; Paris 4; Bruxelles 3.

Nombre de points: Strasbourg 271; Bruxelles 270; Nice 257; Milan 253; Luxembourg 205; Paris 190; Stresa 138; Turin 124; Monza 120; Oise 77.

2^e tour. — Suffrages: 126. Bulletins blancs ou nuls: 3; suffrages valables: 123. Ont obtenu: Bruxelles 170 points; Strasbourg 161; Milan 155; Nice 153; Luxembourg 99.

*

Au cours de sa séance du 6 mai 1958, la Chambre des Députés a procédé à la seconde lecture du projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1958. L'examen du projet de budget adopté en première lecture avait fait apparaître un nombre impressionnant d'amendements portant sur de nombreux articles des différents chapitres du budget des recettes et des dépenses.

A l'issue de sa séance du 6 mai, la Chambre a adopté définitivement, par 38 voix contre 9, le projet de budget amendé.

Par la loi du 12 mai 1958, le budget de l'Etat pour l'exercice 1958 est arrêté comme suit: en recettes à la somme de 4.997.709.000 francs, soit recettes ordinaires de 4.389.061.000 francs et recettes extraordinaires de 608.648.000 francs; en dépenses à la somme de 5.080.902.000 francs, soit dépenses ordinaires de 4.383.833.000 francs et dépenses extraordinaires de 697.069.000 francs.

*

Semaine de la Fraternité Mondiale.

Le 16 mai 1958 a eu lieu, à Luxembourg, l'ouverture de la « Semaine de la Fraternité Mondiale », placée sous le haut patronage de LL. AA. RR. Monseigneur le Grand-Duc héritier et Madame la Grande-Duchesse héritière. Cette année, la Semaine de la Fraternité Mondiale était placée sous la devise « L'Enfant malheureux est aussi notre frère ».

La Semaine de la Fraternité débuta par une séance solennelle qui eut lieu au Théâtre Municipal de Luxembourg, le 16 mai, au cours de laquelle des discours furent prononcés par M. le Docteur Emile Duhr, Médecin-Inspecteur, Président du Conseil d'Organisation, M. Pierre Frieden, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, et M. le Professeur Georges Heuyer, Médecin en chef des cliniques pour enfants de Paris, qui parla de « l'Enfant et son milieu social ». La séance d'ouverture, à laquelle assistèrent de nombreuses personnalités, fut encadrée par le chœur d'enfants de l'Ecole Européenne et la « Chorale des Enfants de l'Usine ».

La veille, M. le Docteur Emile Duhr avait prononcé une allocution radiodiffusée, au cours de laquelle il avait développé le thème de la Semaine de la Fraternité Mondiale.

Le 17 mai eut lieu, au Cercle Municipal, le vernissage d'une exposition intitulée « Film et Jeunesse » en présence de M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, de M. J.-P.

Winter, Conseiller de Gouvernement, des Directeurs des établissements d'enseignement secondaire et de nombreuses personnalités.

Plusieurs autres manifestations eurent lieu au cours de la Semaine de la Fraternité, notamment une conférence au Centre Baha'i sur « L'Education spirituelle pour la fraternité », une projection de films sur l'enfance malheureuse par M. Marcel Franziskus, Préposé à l'Office du Film Scolaire, et la présentation d'un film intitulé « Evasion sur Commande » dans le cadre des émissions de Télé-Luxembourg.

*

Les 20 et 21 juin 1958 ont eu lieu à Luxembourg, au Ministère de la Justice, les Journées belgo-helvético-luxembourgeoises de Droit pénal, placées sous la présidence de M. Théo Collignon, Président de l'Union Belgo-Luxembourgeoise de Droit pénal, ancien bâtonnier et avocat près la Cour d'Appel de Liège.

A ce congrès, dont le thème général était « Le cautionnement préventif en droit pénal suisse », prirent part une cinquantaine de juristes belges, suisses et luxembourgeois.

Parmi les personnalités qui assistèrent à la séance d'ouverture, on remarquait M. Roger Taymans, Ambassadeur de Belgique, M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. Victor Bodson, Ministre de la Justice, M. Félix Welter, Président du Conseil d'Etat, M. Jules Salentiny, Président de la Cour Supérieure de Justice, M. Massimo Pilotti, Président de la Cour de Justice de la C. E. C. A., M. Jean Graven, Président du groupe suisse de l'Organisation Internationale du Droit pénal, Doyen de la Faculté de Droit de Genève, M. Maurice Albert, premier Président de la Cour d'Appel de Liège, ainsi que plusieurs magistrats des trois pays.

M. Victor Bodson, Ministre de la Justice, ouvrit la séance et M. Jules Salentiny, Président de la Cour Supérieure de Justice, prononça l'allocution de bienvenue au nom de la section luxembourgeoise de l'Union Belgo-Luxembourgeoise de Droit pénal.

En marge des travaux de ces journées, les congressistes furent reçus par M. l'Ambassadeur de Belgique à Luxembourg. Ils visitèrent le barrage en construction à Esch-sur-Sûre et la ville de Vianden. Un déjeuner fut offert en leur honneur par M. le Ministre de la Justice.

*

Les 9 et 10 juin 1958 a eu lieu à Luxembourg le congrès de la Fédération Internationale des Arts Graphiques. Le Luxembourg y était représenté par MM. Jean Nurenberg et Nicolas Weber, respectivement Président et Secrétaire général de la Fédération Luxembourgeoise des Travailleurs du Livre.

A cette réunion prirent part des délégués de treize pays, à savoir: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Sarre, la Suède et la Suisse.

Les travaux du congrès étaient placés sous la présidence de M. Ernst Leuenburger, Secrétaire général de la Fédération suisse, en remplacement de M. Fritz Segessenmann, Président de la Fédération Internationale.

En marge des travaux, les congressistes étaient les invités de la Haute Autorité de la C. E. C. A. et de la Fédération Luxembourgeoise des Travailleurs du Livre.

*

Journée Internationale de la Sécurité Routière:

Une Journée Internationale de la Sécurité Routière a été organisée le 17 mai 1958 au Luxembourg, en Belgique, en France, aux Pays-Bas et dans la République Fédérale d'Allemagne. La décision d'organiser cette journée internationale avait été prise à Luxembourg le 13 février par la Commission de liaison des associations et organismes de prévention routière.

La journée du 17 mai au Luxembourg était placée sous le patronage du Ministre des Transports, M. Victor Bodson.

Le 22 février, M. Bodson avait publié un appel pour attirer l'attention des usagers de la route sur l'acuité du problème des accidents et sur les dangers de la méconnaissance ou de l'ignorance du code de la route. Le 15 mai, Monseigneur l'Evêque de Luxembourg avait fait lire en chaire un appel à tous les diocésains les invitant à avoir sur la voie publique un comportement conforme aux vertus chrétiennes. Depuis le 22 mars, les envois postaux furent oblitérés à Luxembourg et à Esch-sur-Alzette d'une mention spéciale. Radio-Télé-Luxembourg avait consacré des émissions à la Journée Internationale de la Sécurité Routière dans le cadre de son programme.

Le Ministre de l'Intérieur invita le personnel enseignant des écoles primaires à expliquer, le 17 mai, les règles de la circulation routière aux enfants et à leur décrire l'effort commun entrepris au Luxembourg et dans les pays voisins pour combattre le fléau de « la mort sur la route ». Un numéro spécial du « Courrier de l'Education Nationale » fut diffusé le même jour. Enfin, 2000 affiches conformes au modèle arrêté par la Commission de liaison furent réparties dans tout le pays par les soins de l'Administration des Ponts et Chaussées. La Gendarmerie et la Police avaient établi un plan d'action pour surveiller la circulation routière le 17 mai et pour diriger le trafic aux carrefours et aux endroits les plus dangereux.

Ce fut M. René Logelin, Président de la Commission de Circulation et Conseiller de Gouvernement, qui, au cours d'une conférence de presse organisée à Bruxelles par les organisateurs de cette journée, avait exposé les mesures principales prises au Grand-Duché pour garantir la réussite de la Journée du 17 mai.

*

Journée Internationale du Lait.

Le 6 juin 1958 a eu lieu, dans plusieurs pays d'Europe, la Journée Internationale du Lait. L'idée d'organiser cette journée fut lancée en septembre 1957 à Interlaken, en Suisse, lors d'une réunion de la Fédération Internationale de Laiterie qui groupe en son sein 22 pays et qui a pour but d'étudier toutes les questions concernant le lait, sa conservation, sa présentation, sa qualité, etc.

Onze pays de cette Fédération ont pris part à la Journée Internationale du Lait, à savoir: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, l'Inde, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. Le but de cette journée était de souligner la place qu'occupe le lait dans l'alimentation de l'homme. Chacun des onze pays avait organisé cette journée selon ses circonstances et coutumes nationales.

A Luxembourg, M. le Dr Emile Colling, Ministre de l'Agriculture, prononça le 6 juin une allocution radiodiffusée. Les 6, 7 et 8 juin, toutes les bouteilles de lait étaient munies d'une collerette bleue portant l'inscription suivante: « Buvez du lait. Conservez-le au frais, à l'abri de la lumière et du soleil. »

Du 9 au 14 juin enfin, le public était admis à visiter les laiteries et il pouvait y goûter les différents produits.

*

Une session d'étude internationale organisée par les Jeunesses Fédéralistes Luxembourgeoises, qui fut placée sous le patronage des Jeunesses Européennes Fédéralistes, section des jeunes de l'U. E. F., a eu lieu à Luxembourg du 12 au 14 juin 1958, sous le thème: « De la C. E. C. A. à la Constituante Européenne ». Diverses conférences furent faites au cours de cette session notamment sur le Marché Commun; l'Euratome et les problèmes énergétiques de l'Europe; l'agriculture au sein du Marché Commun; les aspects sociaux des traités de Rome; les progrès de l'unification politique de l'Europe; la constituante européenne.

*

Le 11 mai 1958 a eu lieu, à Mondorf-les-Bains, la Journée médicale consacrée cette an-

née à la colonne vertébrale et plus spécialement à l'opération en cas de sciatique. De nombreux médecins étrangers prirent part à cette journée qui fut organisée par la Société des Sciences Médicales du Grand-Duché de Luxembourg et placée sous les auspices du Ministère de la Santé Publique.

Au cours de la journée médicale eut lieu également l'inauguration du nouveau centre de physiothérapie, spécialement créé pour le traitement des rhumatismes.

La veille, M. le Dr Emile Colling, Ministre de la Santé Publique, avait remis la Croix d'Officier de l'Ordre de la Couronne de Chêne à M. le Dr Konings, de l'Université de Bruxelles, en signe de remerciements pour les services rendus lors de la réalisation de ce nouveau centre de physiothérapie.

*

Le 1^{er} juillet 1958 a eu lieu l'inauguration de la mise en service des liaisons téléphoniques automatiques entre le Grand-Duché et la République Fédérale d'Allemagne.

La première liaison automatique a été établie entre M. Pierre Werner, Ministre des P. T. T., et M. Stücklen, Ministre des P. T. T. de la République Fédérale d'Allemagne, en présence de M. Emile Raus, Directeur des P. T. T., M. Otto Rienermann, Attaché de Presse près l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne ainsi que des hauts fonctionnaires de l'Administration des P. T. T.

*

Le 12 juin 1958, 10.000 enfants du diocèse de Nancy ont visité la Ville de Luxembourg. Formant un immense cortège, les enfants, dont une partie portait des vêtements représentant les diverses provinces de France, les territoires d'Outre Mer et les pays étrangers traversèrent les artères principales de la ville pour se rendre au Stade Municipal où ils furent salués par Mgr. Léon Lommel, Evêque de Luxembourg. M. Pierre Frieden, Président du Gouvernement, Ministre de l'Education Nationale, prononça également une allocution de bienvenue au nom du Gouvernement.

Au cours de l'après-midi eurent lieu des jeux scéniques en présence de M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, et M. Emile Hamilius, Député-Maire de la Ville de Luxembourg. Ensuite, après plusieurs prières dialoguées, les enfants luxembourgeois et les élèves de l'école européenne se joignirent à leurs camarades français pour entonner en chœur des chants connus.

Après que Mgr. Pirolley, Evêque de Nancy, eut prononcé une allocution, la journée fut clôturée par une messe célébrée en plein air.

*

Emissions sur le Luxembourg.

Au cours du mois de mai, la Radiodiffusion-Télévision Française a consacré une série d'émissions au Grand-Duché de Luxembourg dans le cadre de son programme « L'Heure de Culture Française ».

Le programme de ces émissions comprenait les titres suivants: « Hommage au Luxembourg » par M. Robert Schuman, ancien Président du Conseil; « Présentation du Luxembourg » par M. Pierre Frieden, Président du Gouvernement luxembourgeois; « La Maison de Nassau. Le peuple luxembourgeois et son histoire » par M. Joseph Meyers, Professeur, Conservateur du Musée d'Histoire; « La place du Luxembourg dans l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et le Benelux » par M. Albert Calmes, Ministre plénipotentiaire honoraire; « Histoire du Luxembourg » par M. Joseph Meyers, Professeur, Conservateur du Musée d'Histoire; « Géographie du Luxembourg » par M. Marcel Heuertz, Professeur, Conservateur du Musée d'Histoire naturelle; « L'Agriculture et la Viticulture luxembourgeoises » par M. Jean-Pierre Buchler, Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Agriculture; « Le dialecte luxembourgeois » par M. Robert Bruch, Professeur; « Le Luxembourg et la France » par M. Robert Barroux, Archiviste de la Seine; « Histoire du Luxembourg » par M. Bernard Mahieu, Archiviste aux Archives Nationales de Paris; « L'Industrie luxembourgeoise » par M. Paul Wilwertz, Ministre des Affaires Economiques et du Tourisme; « Le Bilinguisme luxembourgeois » par M. Jean Fourquet, Professeur à la Sorbonne; « Le Folklore luxembourgeois » par M. Joseph Hess, Professeur; « Les arts plastiques contemporains au Luxembourg » par M. Joseph-Emile Muller, Attaché au Musée de l'Etat.

Toujours dans le cadre des émissions « L'Heure de Culture française » diffusées les 9 et 16 juin 1958, la Radiodiffusion-Télévision Française a consacré les sujets suivants au Grand-Duché: « Histoire du Luxembourg » par M. Joseph Meyers, Conservateur du Musée d'Histoire; « La littérature luxembourgeoise d'expression française » par M. Alphonse Arend, Professeur, Conseiller pédagogique au Ministère de l'Education Nationale; « La Ville de Luxembourg » par M. Emile Hamilius, Député-Maire de la Ville de Luxembourg; « Le Luxembourg touristique » par M. Paul Wilwertz, Ministre des Affaires Economiques et du Tourisme; « Le Luxembourg et l'intégration économique européenne » par M. Nicolas Margue, Député, ancien Ministre, Membre des assemblées strasbourgeoises; « Les Luxembourgeois dans le monde » par M. Joseph Hess, Professeur honoraire; « Colpach, préfiguration intellectuelle de l'Europe nouvelle » par M. Robert Stumper, Directeur de la S. A. des Ciments; « Le progrès social au Luxembourg » par M. Nicolas Biever, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale; « La voca-

tion européenne du Luxembourg » par M. Robert Als, Ambassadeur du Luxembourg en France.

Rappelons en outre que le « Südwestfunk » de Baden-Baden avait réalisé au cours du mois de mai un film sur le Grand-Duché de Luxembourg intitulé « Nachbar Luxemburg, Europa im Kleinen ». Ce film a été transmis par toutes les stations de télévision de la République Fédérale d'Allemagne.

*

Remembrance Day.

Les 28 et 29 juin 1958, la Ville d'Ettelbruck a célébré avec éclat le « Remembrance Day ». Le 28 juin, en fin d'après-midi, les personnalités civiles et militaires furent reçues à l'Hôtel de Ville par M. le Dr Mischo, Bourgmestre de la Ville d'Ettelbruck. Parmi les personnalités militaires américaines on remarquait le Général H. I. Hodes, Commandant en Chef de l'Armée américaine en Europe, le Major Général Philip F. Lindeman, le Brigadier Général Earl E. Hutton, le Major Général Alva R. Fitch, le Brigadier Général Polk, représentant le Général Norstad, le Major Général L. B. Washbourne, ainsi que de nombreux officiers supérieurs américains.

La journée du 29 juin débuta par une réception des invités d'honneur à l'Hôtel de Ville. Des allocutions furent prononcées par M. le Bourgmestre Mischo et M. Henry Cravatte, Secrétaire d'Etat aux Affaires Economiques, qui parla au nom du Gouvernement et évoqua la libération du Luxembourg en 1919 et 1945 par les soldats américains.

Après un service religieux célébré par le R. P. Vincent Reynolds de la 8^e Division d'Infanterie, l'émouvante cérémonie commémorative se déroula devant le Monument du Général Patton en présence des personnalités civiles et militaires, et d'une foule particulièrement dense. Parmi les personnalités luxembourgeoises on remarquait M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. Pierre Werner, Ministre de la Force Armée, M. Jules Salentiny, Président de la Cour Supérieure de Justice, plusieurs Conseillers d'Etat et de nombreux Députés, le Colonel Guillaume Albrecht, Chef d'Etat-Major de l'Armée, de nombreux officiers supérieurs luxembourgeois, le Colonel Joseph Gilson, Chef de la Gendarmerie, M. N. Kneip, Commissaire de Police.

S. Exc. M. Vinton Chapin, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Luxembourg, était accompagné de M. Richard Friedman, Conseiller d'Ambassade, et M. Robert Taylor, Attaché d'Ambassade. M. A. A. W. Landymore, 1^{er} Secrétaire près l'Ambassade de Grande-Bretagne, représentait S. Exc. M. H. W. A. Freese-Pennefather, Ambassadeur de Grande-Bretagne.

Des allocutions furent prononcées successivement par M. le Dr Mischo, S. Exc. M. Vinton

Chapin, Ambassadeur des Etats-Unis, le Général H. I. Hodes, le Général Washbourne et M. Pierre Werner, Ministre de la Force Armée. Tous les orateurs mirent en relief la signification de cette journée et rendirent hommage aux libérateurs du pays. Après qu'un neveu du Général Patton eut dévoilé une table d'orientation, cadeau de la famille Patton, des couronnes de fleurs furent déposées au pied du monument par l'Ambassadeur des Etats-Unis, les Généraux américains, M. le Ministre de la Force Armée et M. le Bourgmestre de la Ville d'Ettelbruck, tandis que les détachements d'honneur américain et luxembourgeois présentèrent les armes et que retentit la « Sonnerie aux Morts », suivie des hymnes nationaux américain et luxembourgeois.

Après cette cérémonie eut lieu une grande parade militaire, tandis que des avions à réaction survolèrent le monument du Général Patton. Puis eut lieu la visite de l'exposition de matériel de défense stratégique comprenant un canon atomique, des fusées téléguidées, des hélicoptères, un hôpital de campagne, une station de radar, etc. En fin d'après-midi eurent lieu également des démonstrations du Drill Squadron d'Evreux, du Drum and Bugle Corps de Washington et du Corps des Cornemuseurs de Marville.

La journée fut clôturée par un feu d'artifice en présence d'une nombreuse foule.

*

Journée du Souvenir.

Le 8 mai 1958, l'Association des Anciens Combattants Luxembourgeois de la Guerre 1939-1945 et des Forces des Nations Unies a célébré la Journée commémorative de la Libération et de l'Armistice.

A cette occasion, des gerbes de fleurs furent déposées devant le Monument de la Force Armée à la Caserne du Saint-Esprit, en présence d'un détachement militaire; devant le Monument du Soldat Inconnu, au cimetière Notre-Dame; devant les tombes des aviateurs britanniques au cimetière de Hollerich, en présence de M. A. A. W. Landymore, 1^{er} Secrétaire à l'Ambassade britannique; devant la tombe du Général Patton, au cimetière militaire de Hamm, en présence de M. Arnold Silver, Secrétaire à l'Ambassade des Etats-Unis, et du Colonel Davis, Préposé au cimetière.

A 10 heures 30, un service religieux fut célébré en l'église Saint-Michel par l'aumônier militaire Pierre Martzen, en présence des représentants du Corps diplomatique et de nombreuses personnalités civiles et militaires.

A l'issue du service religieux, un cortège se rendit à la Placé de la Constitution, où des fleurs furent déposées par le Comité de l'Association des Anciens Combattants au pied du Monument du Souvenir.

Un déjeuner démocratique réunissait ensuite les Anciens Combattants au siège de l'Association.

*

Journée de la Résistance.

Le 18 mai 1958, l'Union des Mouvements de Résistance Luxembourgeois a célébré la Journée de la Résistance à la mémoire des héros morts pour la patrie.

Un cortège composé des divers mouvements patriotiques se rendit à l'église Saint-Michel, où un service religieux fut célébré en présence de S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg, Président d'honneur de l'Union des Mouvements de Résistance Luxembourgeois, de représentants du Corps diplomatique et des autorités civiles et militaires.

Le cortège se reforma à l'issue du service religieux pour se rendre au cimetière Notre-Dame, où se déroula la traditionnelle cérémonie commémorative. Aux accents de la « Sonnerie aux Morts », S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg, accompagné de MM. Alphonse Osch et Nico Muller, respectivement Président et Secrétaire Général de l'Union des Mouvements de Résistance Luxembourgeois, déposa une gerbe de fleurs au pied de la Croix de Hinzert. M. Alphonse Osch prononça ensuite une allocution, dans laquelle il rendit hommage aux martyrs de la Résistance. L'émouvante cérémonie fut clôturée par l'exécution de l'hymne national.

Un banquet démocratique réunissait ensuite les délégations des mouvements de résistance luxembourgeois et étrangers ainsi que les invités d'honneur.

*

Le 15 juin 1958 eut lieu à Luxembourg une manifestation franco-luxembourgeoise organisée par l'Association des Médailleurs de la Reconnaissance Française, qui groupe les décorés des deux guerres mondiales habitant le Grand-Duché. Cette manifestation était placée sous la présidence de M. Marcel Macary, Président de l'Association Nationale des Médailleurs de la Reconnaissance Française.

Après l'assemblée générale des sections du Département de la Moselle et du Grand-Duché, une cérémonie se déroula devant le Monument du Souvenir, où des gerbes de fleurs furent déposées par les présidents des deux sections, en présence des délégations de mouvements patriotiques. A l'issue d'un service religieux célébré en l'église Cathédrale de Luxembourg, au cours duquel fut béni le drapeau de la section du Grand-Duché, eut lieu une cérémonie à l'Hôtel de Ville de Luxembourg, en présence de M. Emile Hamilius, Député-Maire, entouré des Echevins de la Ville, de M. Alfred Lœsch, Grand

Maréchal de la Cour, M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. Pierre Werner, Ministre de la Force Armée, le Comte Raoul Follereau, ainsi que de nombreux décorés de la Médaille de la Reconnaissance Française. Au cours de cette cérémonie, M. Joseph Schaff, Député-Maire de Montigny-lez-Metz, remit un duplicata du Diplôme et d'une nouvelle médaille en vermeil de la Reconnaissance Française à la Ville de Luxembourg. On se souvient que l'original du diplôme et de la médaille remis à la Ville de Luxembourg, le 17 juillet 1920, furent subtilisés par l'occupant au cours de la seconde guerre mondiale. A l'occasion de cette même cérémonie eut lieu la remise du nouveau drapeau par M. le Bourgmestre Emile Hamilius, Président d'honneur de la section du Grand-Duché, à M. Alphonse Nockels, Président de cette section.

Un vin d'honneur offert par la municipalité clôtura cette cérémonie. Un déjeuner réunissait ensuite les personnalités et les décorés dans un restaurant du centre de la ville.

*

Le 15 juin 1958 eut lieu à Paris, à la Maison des Journalistes, le dixième Congrès national de l'Union Nationale des Passeurs et Filiéristes Bénévoles de France. Il s'agit d'un groupement au sein duquel se sont retrouvés tous ceux qui, pendant les sombres heures de l'occupation, ont fait passer la frontière aux prisonniers de guerre évadés, aux aviateurs alliés, aux maquisards, etc. Afin de remercier ces hommes, le Gouvernement français a créé différentes médailles qui furent remises, en présence des personnalités françaises, aux passeurs français et étrangers, parmi lesquels figuraient plusieurs passeurs luxembourgeois.

Ce fut le Colonel Bernard qui a remis la Médaille du Passeur et la Médaille Commémorative de la Guerre 1939-1945 avec barrette « Libération » aux Luxembourgeois suivants: Wirol Josy de Pétange, Rasquin René de Pétange, Reuter Constant de Bertrange, Frommes Bernard de Luxembourg, Weber Emile de Niedercorn et Jomé Paul de Hesperange.

*

Sur invitation de l'organisation néerlandaise MOVEO (Meer Ontspanning voor ernstige Oorlogsgewonden), une délégation de l'Association Luxembourgeoise des Mutilés de Guerre et des Invalides, conduite par M. Pierre Fischbach, Président de l'Association, a fait une visite de trois jours aux Pays-Bas. Les membres de la délégation furent reçus à la frontière néerlandaise par M. Goderie, Commissaire de District, qui leur souhaita la bienvenue.

Au cours de leur séjour aux Pays-Bas, les mutilés de guerre ont visité de nombreuses villes.

Des réceptions et des dîners furent organisés en leur honneur. S. A. R. la Princesse Béatrix des Pays-Bas avait daigné se rendre à une réception qui eut lieu à Madurodam en l'honneur des mutilés de guerre luxembourgeois et belges. Ajoutons ici également que les mutilés de guerre furent reçus, lors de leur passage à La Haye, par M. l'Ambassadeur du Luxembourg aux Pays-Bas, qui avait organisé à cette occasion une réception dans les salons de l'Ambassade.

*

Jumelage entre villes européennes.

Du 23 au 26 mai 1958 eurent lieu à Saint-Gilles, faubourg de la Ville de Bruxelles, plusieurs manifestations à l'occasion du jumelage de Saint-Gilles avec les Villes de Puteaux (France), Bethnal Green (Grande-Bretagne), Mödling (Autriche), Offenbach-Main (République Fédérale d'Allemagne) et Esch-sur-Alzette (Luxembourg). L'administration communale d'Esch-sur-Alzette y était représentée par M. Antoine Krier, Député-Maire, MM. Kinsch, Erpelding, Jemming, Kolbach, Neuens, Werné du Conseil communal et M. Klein de l'administration communale.

Le 23 mai eut lieu, à l'Hôtel de Ville de Saint-Gilles, l'inauguration de deux plaquettes en bronze, commémorant le jumelage. Le 24 mai, six garçons et filles remirent aux maires des communes jumelées les clés de la cité ainsi que des fleurs. Après l'envoi des couleurs et l'exécution des hymnes nationaux, M. le Bourgmestre de Saint-Gilles prêta le serment de jumelage et les six maires prononcèrent des allocutions de circonstance. De son côté, M. Victor Larock, Ministre du Commerce Extérieur, prit également la parole pour souligner l'importance et le but du jumelage entre les villes européennes.

Le banquet d'adieu eut lieu en présence de M. Vermeylen, Ministre de l'Intérieur. A cette occasion, M. Kinsch, Echevin, remit au Maire de Saint-Gilles, au nom de la Ville d'Esch-sur-Alzette, un tableau du peintre eschois Eugène Mousset.

Les 21 et 22 juin 1958 eurent lieu à Manom (Moselle) les cérémonies de jumelage de la ville de Manom avec la ville belge Pulle, la ville allemande Lauenburg, la ville italienne Saluzzo et la ville de Dudelange.

La prestation de serment et la signature de l'acte de jumelage par les maires des cinq villes eurent lieu le 21 juin, après que la Comtesse de Sélancy de Bertier, Maire de Manom, eut souhaité la bienvenue aux invités d'honneur. Le lendemain, un service religieux fut célébré en l'église paroissiale de Manom en présence de nombreuses personnalités françaises et étrangères. Du côté luxembourgeois on remarquait, outre le Député-Maire de Dudelange M. Jean Fohrmann, entouré des échevins, des membres du Conseil

communal et des hauts fonctionnaires de la Ville de Dudelange, M. Robert Als, Ambassadeur du Luxembourg à Paris. A l'issue du service religieux eut lieu la pose et la bénédiction de la pierre fondamentale au cimetière de Manom, sur laquelle sera érigée une statue de Notre-Dame. Après l'exécution des hymnes nationaux des cinq pays, des allocutions de circonstance furent prononcées par les maires des villes jumelées. Des gerbes de fleurs furent également déposées par les bourgmestres au pied du Monument aux Morts de Manom.

Le 3 juillet 1958 a eu lieu, à l'Hôtel de Ville de Liège, la cérémonie de jumelage entre les villes de Liège, Cologne, Lille, Rotterdam, Turin et Esch-sur-Alzette, en présence de nombreuses personnalités belges et étrangères.

A cette occasion, des discours furent prononcés par M. Gruselin, Bourgmestre de Liège, ainsi que par les Bourgmestres des cinq autres villes. M. Antoine Krier, Bourgmestre d'Esch-sur-Alzette, prononça une allocution au nom de la Municipalité d'Esch-sur-Alzette.

Après la lecture du serment et la signature de l'acte de jumelage, les hymnes nationaux des six pays furent exécutés, tandis que les couleurs furent hissées.

Parmi les personnalités luxembourgeoises qui prirent part à cette cérémonie, on remarquait MM. Emile Hamilius et Henry Cravatte, respectivement Président et Vice-Président du Conseil des Communes d'Europe, et M. Wurth, Consul du Luxembourg.

*

Les 4^{es} Etats Généraux des Communes d'Europe eurent lieu à Liège, du 3 au 6 juin 1958, au Palais des Congrès, sous la présidence de M. Emile Hamilius, Député-Maire de la Ville de Luxembourg, Président du Conseil des Communes d'Europe. Cette manifestation réunissait environ 2.500 délégués allemands, anglais, autrichiens, belges, danois, français, italiens, luxembourgeois, néerlandais, norvégiens, suédois et suisses.

Les Etats Généraux des Communes d'Europe furent organisés pour la première fois en 1953 à Versailles. En 1954, ils se tinrent à Venise et en 1956 à Francfort.

Au programme des 4^{es} Etats Généraux à Liège figuraient la discussion des rapports qui ont traité des communes et des techniques du 20^e siècle, des incidences communales et régionales du Marché Commun européen, des collectivités locales dans le cadre des institutions européennes et, enfin, des communes et de l'esprit européen.

*

A Bruxelles a eu lieu, du 6 au 11 mai 1958, le IV^e Congrès international des sciences généalogique et héraldique, placé sous le haut patronage de S. A. R. le Prince de Liège et organisé

par l'Office Généalogique et Héraldique de Belgique. Le congrès, auquel prirent part les délégués de 28 nations, se déroula aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, au Palais du Cinquantenaire. Le Luxembourg y était représenté par le Conseil Héraldique du Luxembourg, section des « Amis de l'Histoire », en la personne de M. Robert Matagne.

Au cours de la séance consacrée à la législation et l'onomastique, M. Robert Matagne fit une communication traitant « De l'usage et de la protection des armoiries officielles ».

*

Prévention des accidents du travail.

A Bruxelles a eu lieu, du 19 au 24 mai 1958, le deuxième congrès mondial de prévention des accidents du travail.

Ce congrès était placé sous le haut patronage de S. M. le Roi des Belges, de S. M. la Reine des Pays-Bas et de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse de Luxembourg, des Ambassadeurs des divers pays, des trois Ministres du Travail de Benelux, du Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, du B. I. T., de l'A. I. S. S. et de la Croix-Rouge.

La prévention des accidents a fortement progressé depuis une dizaine d'années par l'utilisation de techniques particulières. Ces techniques ont fait leurs preuves et sont de plus en plus appliquées, notamment en matière d'établissement de statistiques, de formation des cadres et du personnel aux méthodes de sécurité, d'organisation de la sécurité dans l'entreprise, de la collaboration entre les médecins d'usines et les techniciens de la sécurité, et aussi par le développement des connaissances dans la prévention des maladies professionnelles. L'aide apportée aux entreprises par les organisations spécialisées, par la collaboration des organismes assureurs et l'action de plus en plus profonde des administrations d'Etat a également contribué de manière essentielle à l'obtention de ce résultat.

Les rapports présentés au cours du congrès ont traité du rôle des gouvernements tant au point de vue législatif qu'exécutif et répressif, du rôle des employeurs au point de vue de l'éducation du personnel de cadre, de la propagande à faire parmi le personnel et de l'organisation des services de sécurité et enfin le rôle des travailleurs sous l'angle notamment de l'action des organisations syndicales.

D'autres rapports ont traité du rôle des institutions privées et des institutions de sécurité sociale, de la contribution de la médecine, du travail, de la classification des accidentés selon leur gravité, de l'aspect industriel et gouvernemental de la déclaration et de l'investigation des accidents du travail, de la formation des contre-maîtres en matière de sécurité. Un délégué du B. I. T. donnera un compte rendu sur l'enquête effectuée à la suite du Premier Congrès Mon-

dial de Prévention des Accidents du Travail, tenu à Rome en avril 1955.

*

Nicolas Rollinger †

Le 13 juin 1958 est décédé, à l'âge de 64 ans, M. Nicolas Rollinger, Echevin de la Ville de Luxembourg.

L'enterrement de M. Nicolas Rollinger eut lieu le 17 juin. Dans le péristyle de l'Hôtel de Ville, transformé en chapelle ardente, les personnalités et la population défilèrent devant la dépouille mortelle.

M. Emile Hamilius, Député-Maire de la Ville de Luxembourg, prononça l'oraison funèbre et rendit un dernier hommage au défunt au nom du Collège échevinal, du Conseil Communal et de la population de la ville.

Après que M. Emile Schaus, au nom de la fraction communale du Parti chrétien-social, eut également rendu un dernier hommage au défunt, l'imposant cortège funèbre quitta l'Hôtel de Ville pour se rendre au cimetière Notre-Dame. Parmi les personnalités qui accompagnaient le défunt à sa dernière demeure on remarquait le Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, les Echevins et le Secrétaire communal, les membres de la famille du défunt, le Président de la Chambre des Députés, le Président et plusieurs Membres du Gouvernement, de nombreux Députés, le Commissaire de District, une délégation du Ministère de l'Intérieur ainsi que de nombreux bourgmestres, échevins et conseillers communaux des différentes villes du pays.

Après la cérémonie religieuse, des allocutions furent encore prononcées par M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, et M. Nicolas Margue, ancien Ministre, qui parla au nom du Parti chrétien-social et de la fraction parlementaire du Parti.

La cérémonie fut clôturée par une marche funèbre exécutée par l'Harmonie municipale de Luxembourg-Limpertsberg.

*

Maître Henri Pensis †

Le 1^{er} juin 1958 est décédé, à l'âge de 57 ans, Maître Henri Pensis, Directeur musical de Radio-Luxembourg.

Maître Henri Pensis dirigeait l'Orchestre de Radio-Luxembourg depuis 1933. Pendant la dernière guerre, Maître Henri Pensis était réfugié aux Etats-Unis. Le dernier concert dirigé par Maître Henri Pensis fut celui donné par le grand orchestre de Radio-Luxembourg à l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles, à l'occasion de la Journée nationale luxembourgeoise, en présence de LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg.

*

Dr. Ing. Edouard Houdremont †

Le 10 juin 1958 est décédé à Essen M. le Dr Ing. Professeur Edouard Houdremont. M. Houdremont était né à Luxembourg le 19 mai 1896. Il avait fait ses études en Allemagne et, en 1921, il avait travaillé dans l'Institut d'essais des usines sidérurgiques de Krefeld dont il fut nommé directeur peu après. En 1926, il passa au service de la Société Krupp, où il devint, en quelques années, directeur des services d'essais et des recherches. En 1944, il devint membre de la direction et fondé de pouvoir général de la Société Krupp.

En 1952, il fut nommé citoyen d'honneur de l'Ecole supérieure technique d'Aix-la-Chapelle et, en 1954, il fut nommé docteur honoris causa de l'Université technique de Berlin-Charlottenburg.

M. Houdremont jouissait d'une grande renommée dans les milieux de l'industrie lourde internationale en tant qu'ingénieur et professeur. Dans le manuel de l'Iron and Steel Institute de 1957, M. Houdremont figure en qualité de membre. Son nom est également inscrit dans l'Annuaire de la Société Française de Métallurgie qui l'avait nommé membre d'honneur en 1957.

*

*Journées d'Etudes
du Bureau Universitaire de Statistique
à Luxembourg.*

Du 4 au 6 juin 1958 se tenait à Luxembourg au Ministère des Transports la 18^e session des Journées d'Etudes du Bureau Universitaire de Statistique (B.U.S.), sous la présidence de M. Paul Wilwertz, Ministre des Affaires Economiques, Président en exercice du Conseil Spécial de Ministres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Ces journées étaient placées sous les auspices de M. Nicolas Biever, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, et de M. Mayer, Recteur de l'Académie de Nancy.

C'est la première fois que le B.U.S., groupant les représentants de 17 académies de France, siégeait au-delà des frontières françaises. En effet, grâce au centre régional de Nancy, un centre local a été créé à Luxembourg sous la direction de M. J. Edouard Becker, dans le cadre de la division d'orientation professionnelle de l'Office National du Travail.

La séance d'ouverture a eu lieu le 4 juin dans la salle des conférences de la Chambre des Métiers, en présence de nombreuses personnalités, notamment de M. Félix Guyon, Ambassadeur de France, M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. Pierre Frieden, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, M. Paul Wilwertz, Ministre des Affaires Economiques, M. Henry Cravatte, Secrétaire d'Etat aux Affaires Economiques, M. Jules Salentiny, Président de la Cour Supérieure de Justice, M.

J.-P. Winter, Conseiller de Gouvernement, M. Mayer, Recteur de l'Académie de Nancy, M. Rosier, Directeur du B.U.S., M. Leherpeux, représentant l'Institut Pédagogique National de France, M. Jacques Thill, Secrétaire Général adjoint du B.U.S., les Directeurs des établissements d'enseignement et de nombreux professeurs.

Au nom de M. le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, M. Paul Wilwertz, Ministre des Affaires Economiques, ouvrit la séance et M. Pierre Frieden, Président du Gouvernement, Ministre de l'Education Nationale, prononça une allocution.

Prenant la parole à son tour, M. Rosier, Directeur du B.U.S., remercia les autorités luxembourgeoises et plus particulièrement M. le Président du Gouvernement et M. le Ministre des Affaires Economiques. Après avoir remercié également M. Edouard Becker, qui était responsable de l'organisation de ces journées d'études du B.U.S. à Luxembourg, et rendu hommage à M. le Recteur Mayer, M. Rosier évoqua l'histoire du B.U.S. et souligna l'objectif du Bureau Universitaire de Statistique.

Le B.U.S. fut créé en 1933 sur les recommandations d'un premier rapport consacré aux divers aspects du chômage intellectuel. Le B.U.S. se révéla comme devant constituer une des pierres angulaires de la démocratisation de l'enseignement et de l'accession aux professions intellectuelles. Son objet est de mettre constamment à la disposition des élèves et des étudiants, de leurs familles, des éducateurs, des conseillers d'orientation professionnelle, des employeurs et des administrations intéressées une documentation aussi complète que possible, afin de guider la jeunesse dans le choix de ses études et de ses futures activités professionnelles.

Le B.U.S. dispose, outre des services centraux établis à Paris, de services régionaux au siège des dix-sept académies de France et d'Afrique du Nord, dans l'Union française et auprès d'instituts français à l'Etranger. Ce réseau est en outre complété par des centres locaux.

Après l'exposé de M. Rosier, le Recteur de l'Académie de Nancy, M. Mayer, fit une intéressante conférence sur le thème: «La promotion supérieure du travail en France».

Les journées d'études à Luxembourg ont connu un réel succès. En marge des travaux du B.U.S., les participants furent reçus par la Haute Autorité de la C.E.C.A. et par l'Administration Communale de la Ville de Luxembourg. Ils firent également plusieurs visites à travers les régions touristiques du pays.

*

*Inauguration du nouvel immeuble
de la Chambre de Travail à Luxembourg.*

Le 30 juin 1958 a eu lieu l'inauguration du nouvel immeuble administratif de la Chambre

de Travail à Luxembourg-Verlorenkost, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles on remarquait M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. Pierre Frieden, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, M. Nicolas Biever, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, M. Victor Bodson, Ministre de la Justice et des Travaux Publics, M. Pierre Werner, Ministre des Finances et de la Force Armée, M. Paul Wilwertz, Ministre des Affaires Economiques, M. Henry Cravatte, Secrétaire d'Etat aux Affaires Economiques, Membre du Gouvernement, M. Félix Welter, Président du Conseil d'Etat, M. Jules Salentiny, Président de la Cour Supérieure de Justice, M. Emile Hamilius, Député-Maire de la Ville de Luxembourg, les Chefs des Administrations de l'Etat et des Chemins de Fer Luxembourgeois, M. Ernest Wurth, Commissaire de District, les Présidents et les membres du Conseil d'Admi-

nistration des diverses Chambres professionnelles, les Directeurs des écoles professionnelles et d'artisans, les représentants des différents syndicats, M. Karl Meissl, ancien Ministre, Président de la Chambre de Travail d'Autriche, ainsi que les membres du Conseil d'Administration de la Chambre de Travail.

M. Dominique Baum, Président de la Chambre de Travail, salua les invités d'honneur et remercia tous ceux qui avaient collaboré à la réalisation de ce nouvel édifice. M. Baum fit l'histoire de la Chambre de Travail et évoqua à cette occasion le souvenir des anciens présidents de la Chambre de Travail en soulignant leurs mérites.

Ensuite, le Ministre du Travail M. Nicolas Biever et M. Pierre Frieden, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, prirent la parole. Après la visite du nouveau bâtiment administratif, un vin d'honneur réunissait les personnalités.

Nouvelles de la Cour (mois de mai)

Le 9 mai 1958, S. A. R. Monseigneur le Prince a reçu en audience le Général-Major Vuylsteke de Laps, Commandant la 4^e Division belge.

*

Le même jour, LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince ont reçu en audience S. Exc. M. Massimo Pilotti, Président de la Cour de Justice de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. A cette occasion, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a remis au Président Pilotti les insignes de Grand-Croix de l'Ordre grand-ducal de la Couronne de Chêne.

*

Le 12 mai 1958, LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince ont reçu en audience S. Em. le Cardinal Feltin, Archevêque de Paris.

*

Le 14 mai 1958, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience S. Exc. le Dr Ernst Lemberger, Ministre d'Autriche, qui Lui a remis les lettres l'accréditant auprès d'Elle à titre d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.

*

Le 16 mai 1958, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience S. Exc. M. Vinton

Chapin, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, qui Lui a présenté M. Richard Friedman, Conseiller d'Ambassade.

*

Le même jour, un communiqué du Département du Grand Maréchal de la Cour annonce que LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince se rendront à Bruxelles pour assister le 19 mai 1958 à l'Inauguration Officielle du Pavillon luxembourgeois à l'Exposition Universelle. LL. AA. RR. seront accompagnées du Grand Maréchal de la Cour, de M^{me} Auguste Collart, Dame d'honneur, et du Capitaine Norbert Prussen, Aide de Camp.

*

Le 21 mai 1958, LL. AA. RR. Monseigneur le Prince et Monseigneur le Grand-Duc héritier ont reçu en audience S. Exc. M. H. W. A. Freese-Pennefather, C. M. G., Ambassadeur de Sa Majesté Britannique.

*

Un communiqué du 29 mai 1958 annonce que S.A.R. Madame la Grande-Duchesse a donné son haut agrément à la nomination de S. Exc. M. le Dr M. A. Rauf en qualité d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de l'Inde auprès de la Cour grand-ducale. M. Rauf succède à M. le Dr B. N. Kaul qui a été appelé à un autre poste.

Nouvelles de la Cour (mois de juin)

Le 12 juin 1958, S. A. R. Monseigneur le Prince a reçu en audience, en présence de S. Exc. M. Vinton Chapin, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, le Colonel James R. Kent, Attaché de l'Armée, qui Lui a présenté son successeur, le Colonel Henry L. Walton.

*

Le 13 juin 1958, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience S. Exc. le Comte Karl von Spreti, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, et lui a remis les insignes de Grand-Croix de l'Ordre de mérite civil et militaire d'Adolphe de Nassau.

*

Le 16 juin 1958, LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince ont reçu en audience le Comte Raoul Follereau, Président de l'Ordre de la Charité. A cette

occasion, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a remis au Comte Follereau les insignes de Grand Officier de l'Ordre de mérite civil et militaire d'Adolphe de Nassau.

*

Le 18 juin 1958, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience de congé S. Exc. M. l'Ambassadeur Bhagirath Nath Kaul, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de l'Inde, et lui a remis les insignes de Grand-Croix de l'Ordre grand-ducal de la Couronne de Chêne.

*

Le 21 juin 1958, S. A. R. Monseigneur le Prince a reçu en audience, en présence de M. Victor Bodson, Ministre des Transports, les Directeurs Généraux des administrations européennes de l'aviation civile.

Le Mois en Luxembourg (mois de mai)

1^{er} mai: Fête du Travail.

Au Stade Municipal de Luxembourg, devant une assistance nombreuse, match international de football entre l'équipe nationale du Luxembourg et le team représentatif B de l'Allemagne de l'Ouest. La victoire revient au onze luxembourgeois par le score de 4:1 buts après un jeu d'excellente facture.

Aux Caves Coopératives du Sud à Remerschen, « Pro'fdâg 1958 ».

2 mai: L'American Luxembourg Society invite à une conférence donnée par M. John Brown, Attaché Culturel près l'Ambassade des Etats-Unis de l'Amérique du Nord à Bruxelles, sur « Hemingway, l'Indomptable ».

3 mai: A l'invitation de S. Exc. M. Pierre Frieden, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, Ministre de l'Education Nationale, une réunion entre le Comité belge de la « United States Educational Foundation in Belgium » et des représentants de l'enseignement luxembourgeois se tient à Luxembourg. Notons que le but de cette Foundation est de procurer à de jeunes étudiants désireux de poursuivre leurs études aux U.S.A. des bourses « Fullbright ». Dans l'espace de dix ans, 32 étudiants et 20 étudiantes ont pu poursuivre leurs études aux U.S.A. grâce à ce système de bourses.

4 mai: Au Casino Syndical à Bonnevoie, la Fédération des Conseillers Communaux Socialistes tient son assemblée générale.

En match international de football, les équipes du Luxembourg et de la Hollande (B) font match nul 0:0 au Stade Emile Maysch à Esch-sur-Alzette.

5 mai: Sur invitation de l'Association Luxembourgeoise des Ingénieurs, Industriels et Architectes, en coopération avec la British Luxembourg Society et le British Council, M. James Greig, professeur de technique électrique à l'Université de Londres, fait à la grande salle de la Chambre de Commerce à Luxembourg une conférence sur le thème « L'Œuvre de Hopkinson (1849-1898) ».

6 mai: La Croix-Rouge Luxembourgeoise organise au Parc Municipal à Luxembourg des cours de monitrices de colonies de vacances.

7 mai: L'Association des Employés Temporaires de l'Etat convoque ses membres en assemblée générale extraordinaire à Luxembourg.

8 mai: L'Association des Anciens Combattants Luxembourgeois de la Guerre 1939-1945 et des Forces des Nations Unies organise sa traditionnelle « Journée Commémorative de la Libération et de l'Armistice », au cours de laquelle des fleurs sont déposées au Monu-

ment de la Force Armée, au Monument du Soldat Inconnu, aux tombes des aviateurs britanniques à Hollerich, à la tombe du Général Patton et au Monument du Souvenir de la Place de la Constitution. Un service religieux eut lieu en l'Eglise Saint-Michel à Luxembourg.

A l'Etablissement Thermal de Mondorf-Etat à Mondorf-les-Bains, « Journée des Bourgmestres ». Les différentes séances d'études ont pour thème général l'approvisionnement en eau potable, le problème des eaux polluées et la pollution des eaux. S. Exc. M. Pierre Frieden, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, Ministre de l'Intérieur, M. le Dr Emile Colling, Ministre de la Santé Publique, et M. Victor Bodson, Ministre des Travaux Publics, y prennent la parole.

A la Pergola de l'Etablissement Thermal de Mondorf-Etat à Mondorf-les-Bains, tirage de la 5^e tranche 1958 de la Loterie Nationale.

9 mai: La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier fête le 8^e anniversaire de sa fondation. L'Administration des P. T. T. fait fonctionner à cette occasion un cachet oblitérant spécial à l'Hôtel des P. T. T. à Luxembourg.

10 mai: Au Café-Restaurant Pôle Nord à Luxembourg, l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles du Grand-Duché tient sa 3^e assemblée générale depuis sa fondation.

La Société des Sciences Médicales invite à une journée médicale qui est organisée à l'Etablissement Thermal de Mondorf-Etat à Mondorf-les-Bains. Divers hommes de l'art font des exposés scientifiques et les participants assistent à l'inauguration du Centre de Physiothérapie nouvellement installé.

L'Octave de Notre-Dame de Luxembourg, Consolatrice des Affligés, se clôture par la traditionnelle procession solennelle finale à travers les rues de la vieille ville. A cette procession prennent part les Membres de la Famille grand-ducale, S. Em. le Cardinal Feltin de Paris, les autorités ecclésiastiques et civiles et une foule nombreuse et recueillie.

12 mai: Dans la salle des fêtes de l'Athénée grand-ducal de Luxembourg, l'Association « Les Amis de la Grèce » invite à une soirée cinématographique, au cours de laquelle est présenté le film « Hellas ».

La Radiodiffusion-Télévision Française consacre une série de cinq émissions au Grand-Duché de Luxembourg. De nombreuses personnalités, dont M. le Président Robert Schuman et S. Exc. M. Pierre Frieden, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, y prêtent leur concours.

14 mai: Dans le cadre des festivités du 90^e anniversaire de la Philharmonie Municipale de

Diekirch, l'Union Grand-Duc Adolphe organise un concours international de musique à Diekirch.

15 mai: Le Groupement des Sylviculteurs Luxembourgeois tient sa réunion annuelle à Esch-sur-Alzette. Plusieurs rapports concernant l'arboriculture forestière sont présentés lors de l'assemblée générale.

La Chorale Infantine St.-Pieterzangertjes de Tilburg (Pays-Bas) rend visite au Grand-Duché et donne différents concerts vocaux.

16 mai: A Luxembourg, le XII^e Congrès de l'European Boxing Union (E. B. U.) tient ses assises, dont l'organisation locale est confiée à la Fédération Luxembourgeoise de Boxe.

Sous le Haut Protectorat de LL. AA. RR. Monseigneur le Grand-Duc héritier Jean et Madame la Grande-Duchesse héritière Joséphine-Charlotte commence la « Semaine de la Fraternité 1958 ». Les différentes manifestations ont comme thème de base les problèmes de l'enfance malheureuse et S. Exc. M. Pierre Frieden, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, présente un message lors de la séance d'ouverture qui est honorée de la présence de nombreuses personnalités, dont les Membres du Corps diplomatique accrédités à Luxembourg, M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. le Dr Emile Colling, Ministre de la Santé Publique, etc.

17 mai: A l'occasion de la « Journée de la Bonne Volonté », Radio-Luxembourg diffuse le 37^e message des enfants du Luxembourg qui comprend des cantates, des chœurs et des adresses.

Au Luxembourg, en France, en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, « Journée Internationale de la Sécurité Routière » organisée à l'initiative de « Via Secura ».

En présence de M. Pierre Werner, Ministre des Finances, et de nombreuses personnalités est inauguré à Cessange le second lot de la Cité Ernest Hamélius, maisons d'habitations construites par la Société Luxembourgeoise des Habitations à Bon Marché.

Au Stade Municipal de Luxembourg, en présence de S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc héritier Jean, le F. C. Red Boys de Differdange enlève pour la 12^e fois le tournoi de football « Coupe de Luxembourg » en battant en match final l'Union Sportive de Dudelange par 3:1 buts.

18 mai: Le Saint-Hubert Club du Grand-Duché convoque ses membres à la traditionnelle journée de réunion avec concours de tir et assemblée générale qui a lieu cette année-ci à Vianden.

L'Union des Mouvements de Résistance Luxembourgeois fête sa journée commémorative.

A l'Ecole Agricole de l'Etat à Ettelbruck, « Journée Paysanne 1958 » organisée par la Centrale Paysanne Luxembourgeoise. M. le Dr Emile Colling, Ministre de l'Agriculture, adresse une allocution à l'assemblée.

19 mai: A la tribune du Jeune Barreau, M. Hermann Bekaert, Procureur Général près la Cour d'Appel de Gand, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, traite le sujet « Le Sens des Responsabilités chez le Magistrat ».

20 mai: « L'Espagne et la Construction de l'Europe », tel est le sujet de la conférence que fait M. José Miguel de Azaola, Directeur du Séminaire d'Etudes Européennes à Madrid, à la tribune de l'Union Européenne des Fédérations à la grande salle de la Chambre de Commerce à Luxembourg.

Au Théâtre Municipal de Luxembourg est présenté « Le Trouvère », opéra en 4 actes de Giuseppe Verdi.

21 mai: Lors d'une visite qu'il a rendue à la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, M. Sakari Tuomioja, Secrétaire exécutif de la Commission Economique pour l'Europe, Office Européen des Nations Unies, est reçu par S. Exc. M. Pierre Frieden, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, ainsi que par M. Paul Wilwertz, Ministre des Affaires Economiques.

23 mai: Pour commémorer le 13^e centenaire de la naissance de Saint-Willibrord, l'Administration des P. T. T. émet une série de timbres-poste spéciaux.

L'Office National du Travail, Section de l'Oriente Professionnelle, organise avec l'accord de la Municipalité de Dudelange une soirée de conférence dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville à Dudelange.

24 mai: Aux Halles d'Exposition de Luxembourg-Limpertsberg débute la X^e Foire Internationale du Luxembourg en présence de LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse, Monseigneur le Prince de Luxembourg, Monseigneur le Grand-Duc héritier et Madame la Grande-Duchesse héritière, des Membres du Gouvernement, des personnalités du monde économique, etc.

Dans le cadre des cérémonies du 13^e centenaire de la naissance de Saint-Willibrord, ouverture solennelle des festivités dans l'aile d'honneur de l'Abbaye à Echternach, en pré-

sence de LL. AA. RR. Monseigneur le Grand-Duc héritier et Madame la Grande-Duchesse héritière, avec inauguration de l'exposition rétrospective dans les salles et le cloître de l'Abbaye.

A Wiltz, 10^e édition de la traditionnelle « Fête du Genêt ».

25 mai: Jubilé Saint-Willibrord à Echternach. — Une messe pontificale est célébrée dans la Basilique par S. Exc. Monseigneur Léon Lommel, Evêque du Diocèse de Luxembourg.

La Fanfare Royale des Forges de Ciney rend visite au Grand-Duché et donne un concert de gala à la Place d'Armes à Luxembourg.

Première Concentration de l'Amitié Cyclotouriste qui réunit à Mondorf-les-Bains plusieurs centaines d'adeptes du sport cycliste de France, de Belgique et du Luxembourg.

26 mai: Jubilé Saint-Willibrord à Echternach. — Une messe pontificale est célébrée dans la Basilique par S. Exc. Monseigneur Ephrem Forni, Nonce Apostolique, en présence de LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg, de S. Exc. M. Pierre Frieden, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, ainsi que de nombreuses personnalités.

27 mai: Jubilé Saint-Willibrord à Echternach. La traditionnelle Procession dansante se déroule à travers les rues de la cité abbatiale.

28 mai: Les Instituteurs Réunis du Grand-Duché de Luxembourg organisent à Rodange le 5^e stage sur l'étude du milieu local.

29 mai: Les Caves Coopératives des Vignerons de Wormeldange organisent leur traditionnelle « Foire aux Vins ».

30 mai: Au Cimetière Militaire Américain de Luxembourg-Hamm se déroule la cérémonie du Memorial Day, au cours de laquelle M. Pierre Werner, Ministre de la Force Armée, prononce un discours.

Le Cercle Athlétique Spora de Luxembourg commémore le 50^e anniversaire de sa fondation en organisant au Stade Municipal de Luxembourg un tournoi de football international.

31 mai: L'Association « Amitiés Italo-Luxembourgeoises » tient son assemblée générale ordinaire à l'Hôtel Brasseur à Luxembourg.

Le Mois en Luxembourg (mois de juin)

1^{er} juin: Journée des Fêtes Cantonales des Corps des Sapeurs-Pompiers à Bettembourg pour le Canton d'Esch-sur-Alzette, à Mondorf-les-Bains pour le Canton de Remich, à Capellen pour le Canton de Capellen, à Berdorf pour le Canton d'Echternach.

Au Casino Syndical de Luxembourg-Bonnevoie, la Fédération Nationale des Cheminots et Travailleurs des Transports convoque ses délégués locaux au 40^e Congrès national.

2 juin: Au mess des officiers de la Caserne du Saint-Esprit, réception du Lieutenant de Réserve Roger Theisen qui vient de remporter à Wiesbaden le titre de Champion du Monde Militaire à l'Épée électrique. M. Pierre Werner, Ministre de la Force Armée, ainsi que M. Victor Bodson, Ministre de l'Éducation Physique et des Sports honorent la cérémonie de leur présence.

4 juin: A la tribune de la Société luxembourgeoise pour le Développement de la Production, du Transport et de la Consommation de l'Énergie, M^{lle} Elise Scheuer, professeur, fait à la salle des fêtes de l'Athénée grand-ducal une conférence sur le sujet « Les Rayons Cosmiques ».

Le Bureau Universitaire de Statistique (B.U.S.) se réunit à Luxembourg pour sa 18^e séance d'études. L'allocation de bienvenue est prononcée par M. le Ministre Paul Wilwertz, lui-même ancien Président du B. U. S., et un discours de circonstance est adressé à l'assemblée par S. Exc. M. Pierre Frieden, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, Ministre de l'Éducation Nationale.

5 juin: Sur invitation de l'Association luxembourgeoise des Ingénieurs et Industriels, M. Tibor Mende, sociologue et écrivain, fait au Palais de l'ARBED à Luxembourg une conférence sur le sujet « L'Europe et les Pays sous-développés ».

6 juin: La « Landwehr », Corps de Musique de l'Etat et de la Ville de Fribourg (Suisse), visite le Grand-Duché et donne des concerts de gala à Diekirch, à Luxembourg et à Mondorf-les-Bains.

« Journée Internationale du Lait » organisée dans 11 pays à l'initiative de la Fédération Internationale des Marchands de Lait. M. le Dr Emile Colling, Ministre de l'Agriculture et de la Santé Publique, prononce à cette occasion une allocution radiodiffusée sur les antennes de Radio-Luxembourg.

8 juin: A l'occasion de l'assemblée générale annuelle du Syndicat Médical, M. le Dr Marcel Poumailloux, médecin des hôpitaux de Paris, Secrétaire Général pour l'Europe de l'Association Médicale Mondiale, tient à la salle de conférences de la Chambre des Mé-

tiers à Luxembourg une conférence sur le sujet « L'Évolution de la Médecine dans son cadre social ».

9 juin: Au Théâtre Municipal de Luxembourg se produit l'ensemble de chants et de danses espagnol « Coros y Danzas ».

A Luxembourg s'ouvrent les Journées Internationales des Travailleurs du Livre organisées par la Fédération Graphique Internationale.

10 juin: A Wiltz, tirage de la 6^e tranche 1958 de la Loterie Nationale.

12 juin: Dix mille enfants du Diocèse de Nancy se réunissent à Luxembourg. Après une marche à travers la Ville, une manifestation a lieu au Stade Municipal, à laquelle assistent S. Exc. Monseigneur Léon Lommel, Evêque du Diocèse de Luxembourg, et S. Exc. M. Pierre Frieden, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement.

Au siège administratif de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier s'ouvre une session internationale d'études organisée sous le patronage des Jeunesses Européennes Fédéralistes et dont le thème est « De la C. E. C. A. à la Constituante Européenne ».

13 juin: A Luxembourg-Ville débute le 18^e Tour de Luxembourg Cycliste en 4 étapes, épreuve à caractère international et réservée aux coureurs cyclistes professionnels. La victoire finale revient au champion luxembourgeois Jean-Pierre Schmitz.

14 juin: A Junglinster se déroule la « Journée Cantonale » des Corps des Sapeurs-Pompiers du Canton de Grevenmacher. Le Corps de Junglinster fête en même temps le 50^e anniversaire de sa fondation.

En la salle de réunions de l'Association des Ingénieurs et Industriels Luxembourgeois, M. Alphonse Wagener fait une conférence sur « La vie et l'œuvre d'Alfred de Musset ».

15 juin: L'Association « Les Amis de l'Histoire » invite ses membres à une excursion à Nancy, où sont visités les principaux monuments ainsi que le Musée historique lorrain.

A Bonnevoie, au Stade du F. C. Aris, « Fête Nationale de Gymnastique Féminine », à laquelle participent plusieurs centaines de représentantes des sociétés de gymnastique féminine du pays.

A Lintgen, la Fanfare locale fête le 60^e anniversaire de sa fondation et l'inauguration d'un nouveau drapeau.

La Section du Grand-Duché de l'Association des Médaillés de la Reconnaissance Française organise à Luxembourg-Ville une journée d'amitié franco-luxembourgeoise.

La « Lyre Maritime » de Fécamp (Seine Inférieure) rend visite au Grand-Duché et donne un concert à la Place d'Armes à Luxembourg.

16 juin: La Compagnie grand-ducale d'Electricité du Luxembourg (CEGEDEL) tient son assemblée générale annuelle.

18 juin: 700 délégués de 32 nations participent aux travaux des « Journées Internationales de Sidérurgie » organisées par le Centre National des Recherches Métallurgiques de Belgique, le Groupement des Hauts Fourneaux et Aciéries Belges et le Groupement des Industries Sidérurgiques Luxembourgeoises, en collaboration avec l'Iron and Steel Institute de Londres. Ces Journées se déroulent successivement à Liège, à Luxembourg, à Charleroi et à Bruxelles et ont pour thème général « Les nouveaux procédés de fabrication utilisés en sidérurgie ».

19 juin: L'Harmonie Municipale de Luxembourg-Limpertsberg fête le 50^e anniversaire de sa fondation en organisant des « Journées Musicales ».

Les « Amitiés Françaises » d'Esch-sur-Alzette procèdent à la remise de prix aux élèves lauréats des cours de langue française organisés par leurs soins.

Au Théâtre Municipal de Luxembourg, le grand orchestre de Radio-Luxembourg sous la direction de M. Louis Weemaels, Directeur du Conservatoire de Louvain, donne un concert de gala avec le concours du violoniste Nathan Milstein.

20 juin: Au Ministère de la Justice à Luxembourg se tiennent des Journées belgo-helvético-luxembourgeoises de Droit Pénal sur le thème « Le cautionnement préventif ». Le programme de ces journées comporte, outre la discussion de l'institution du cautionnement préventif, des réceptions officielles et des excursions à travers le pays.

21 juin: Au Théâtre Municipal de Luxembourg commence un festival de l'Opéra Italien, au cours duquel sont donnés « Le Barbier de Séville », « Bohème », « Tosca ».

La Fédération des Travailleurs du Livre fête Saint-Jean, son Patron.

22 juin: « Fête Cantonale » des Corps des Sapeurs-Pompiers de la Ville de Luxembourg à Rollingergrund, où le Corps local fête le cinquantième de sa fondation.

La Coopérative horticole « La Fraise » de Steinsel organise sa traditionnelle « Fête de la Fraise ».

23 juin: Au Palais de la F. I. L. à Luxembourg-Limpertsberg, le Club Artistique de la Fédération des Patrons-Coiffeurs organise son 11^e Salon de la Coiffure et de la Beauté et la 11^e Grande Exposition des Industries de la Coiffure et de la Parfumerie.

La Fédération des Négociants en Vins fête le 30^e anniversaire de sa fondation à Grevenmacher en présence de M. Paul Wilwertz, Ministre des Affaires Economiques, et de M. Henry Cravatte, Secrétaire d'Etat aux Affaires Economiques.

24 juin: A l'Abbaye Saint-Maurice et Saint-Maur de Clervaux, en présence de S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc héritier Jean, S. Exc. Monseigneur le Nonce Apostolique Ephrem Forni, M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. Pierre Werner, Ministre des Finances, ainsi que de nombreux dignitaires ecclésiastiques, S. Exc. Monseigneur Léon Lommel, Evêque du Diocèse de Luxembourg, confère la bénédiction abbatiale à Dom Henri Marcotte de Sainte-Marie, nouvel Abbé de la Communauté bénédictine de Clervaux.

26 juin: Au Casino à Luxembourg, vernissage d'œuvres récentes du peintre François Gillen et du sculpteur Lucien Wercollier.

27 juin: A l'Ambassade des Etats-Unis, S. Exc. M. Vinton Chapin, Ambassadeur, reçoit, en présence de S. Exc. M. Pierre Frieden, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, Ministre de l'Education Nationale, 66 élèves lauréats du cours d'anglais de nos établissements d'enseignement secondaire.

28 juin: « Les Amis du Camping » organisent à Differdange leur rallye de la Saint-Jean et inaugurent leur nouveau terrain de camping.

La Ville d'Ettelbruck célèbre le « Remembrance Day », dont les festivités comprennent une exposition de matériel de défense stratégique, des démonstrations aériennes d'acrobatie, des concerts du « Drum and Bugle Corps » de Washington D. C. et de la Philharmonie d'Ettelbruck, une réception à l'Hôtel de Ville, un service religieux, une cérémonie devant le Monument du Général Patton ainsi qu'un feu d'artifice. Différentes cérémonies sont honorées par la présence de M. Pierre Werner, Ministre de la Force Armée, et de M. Henry Cravatte, Secrétaire d'Etat aux Affaires Economiques.

29 juin: A Vianden se déroule une course automobile de côte à laquelle participent des concurrents canadiens, français, belges, allemands et luxembourgeois.

La Chorale Royale « L'Emulation » de Verriers visite le Grand-Duché et donne une audition à la Place d'Armes à Luxembourg.

La Fédération des Pêcheurs Sportifs fête la Saint-Pierre en organisant à Diekirch un concours de pêche national.

30 juin: A Luxembourg-Verlorenkost est inauguré le nouvel immeuble d'administration de la Chambre de Travail.